

# Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé

Mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires



PROGRAMME COMMUN OMS/UNICEF DE SUIVI DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE



# Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé

Mise à jour des données 2023  
et attention particulière portée  
aux soins de santé primaires

**Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé : mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires [Water, sanitation, hygiene, environmental cleaning and waste management in health care facilities: 2023 data update and special focus on primary health care]**

ISBN (OMS) 978-92-4-010874-5 (version électronique)  
ISBN (OMS) 978-92-4-010875-2 (version imprimée)

© Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2025

Ce rapport conjoint reflète les activités de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

**Certains droits réservés.** La présente œuvre est disponible sous la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO) ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>.

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci-dessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS ou l'UNICEF approuvent une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation du nom ou du logo de l'OMS ou de l'UNICEF sans autorisation est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non-responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ni l'OMS ni l'UNICEF ne sauraient être tenus pour responsables du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html>).

**Citation suggérée.** Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé : mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires [Water, sanitation, hygiene, environmental cleaning and waste management in health care facilities: 2023 data update and special focus on primary health care]. Genève, Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2025. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

**Catalogage à la source.** Disponible à l'adresse <https://apps.who.int/iris>.

**Ventes, droits et licences.** Pour acheter les publications de l'OMS, voir <https://www.who.int/publications/book-orders>. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <http://www.who.int/fr/copyright>.

**Matériel attribué à des tiers.** Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

**Photographies de l'UNICEF et de l'OMS.** Les photographies de l'OMS et de l'UNICEF sont protégées par le droit d'auteur et ne peuvent être reproduites, sur quelque support que ce soit, sans autorisation écrite préalable. Des autorisations peuvent être accordées pour une utilisation unique dans une situation qui représente avec fidélité la situation réelle et l'identité de toutes les personnes représentées. Il est interdit d'utiliser les photographies de l'OMS et de l'UNICEF dans tout contexte commercial et d'en modifier le contenu par des moyens numériques afin d'en changer la signification ou le contexte. Les ressources ne peuvent être archivées par aucune entité autre que l'OMS ou l'UNICEF. Les demandes d'autorisation de reproduction des photographies de l'UNICEF doivent être adressées à la Division de la communication de l'UNICEF, 3 United Nations Plaza, New York 10017, États-Unis (adresse électronique : [nyhqdoc.permit@unicef.org](mailto:nyhqdoc.permit@unicef.org)). Les demandes de reproduction des photographies de l'OMS doivent être adressées à : <http://www.who.int/fr/copyright>.

**Crédits photographiques.** Première de couverture : © UNICEF/UN0643037/Jariwala ; page 5 : © UNICEF/UN0279371/Ralaivita ; page 6 : photo Freepik ; page 10 : © UNICEF/UN0646905/Owoicho ; page 13 : © UNICEF/UNI400590/Ramasomanana ; page 15 : © UNICEF/UN0764395/Franco ; page 17 : © UNICEF/UN0764395/Franco ; page 22 : © UNICEF/UN0767327/Jariwala ; page 23 : AdobeStock/252273537 ; page 25 : © UNICEF/UN0764325/Franco ; page 27 : © UNICEF/UN0653474/Katragadda ; page 29 : © UNICEF/UN0764349/Franco ; page 33 : © UNICEF/UN0767297/Jariwala ; page 35 : © UNICEF/UN0843354/UNICEF Malawi ; page 37 : © UNICEF/UN0687294/Upadhyay ; page 38 : © UNICEF/UNI454322/Tarig ; page 41 : © UNICEF/UN0643227/Jariwala ; page 43 : © UNICEF/UN077322/Dicko ; page 45 : © UNICEF/UN0846598/Boughaleb ; page 46 : © UNICEF/UN0822263/Shing ; page 48 : © UNICEF/UN0653655/Katragadda ; page 49 : © UNICEF/UN0643092/Jariwala ; page 51 : © UNICEF/UN0655316/Katragadda ; page 53 : © UNICEF/UN0764254/Franco ; page 56 : © UNICEF/UN0337704/Htet ; page 57 : © UNICEF/UNI543129/Czajkowski/AFP-Services ; page 59 : © UNICEF/U.S. CDC/UN0723257/Martin San Diego ; page 62 : © UNICEF/UNI579926/Oriye ; page 65 : © UNICEF/UNI535066/Willocq ; page 68 : © UNICEF/UNI556314/Franco ; page 73 : © UNICEF/UNI621503/Andriantsoarana ; page 74 : © UNICEF/UN0764313/Franco ; page 80 : © UNICEF/UN0804029/Baruah ; page 130 : © UNICEF/UN0764255/Franco ; quatrième de couverture : photo Freepik.

**Clause générale de non-responsabilité.** Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS ou de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS ou l'UNICEF, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

Les chiffres cités dans ce rapport correspondent à des estimations du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (<https://washdata.org/>) établies pour garantir leur compatibilité. Il ne s'agit donc pas nécessairement des statistiques officielles des pays, zones ou territoires concernés, lesquelles peuvent être fondées sur d'autres méthodes.

L'OMS et l'UNICEF ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ou l'UNICEF ne sauraient être tenus pour responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Conception graphique, mise en page et réalisation : Elwa Design Studio.

#### Remerciements

Le présent rapport a été élaboré et produit par l'équipe du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène : Jorge Bica (UNICEF), Christie Chatterley (consultante indépendante), Ayça Dönmez (UNICEF), Rick Johnston (OMS), Francesco Mitis (OMS) et Tom Slaymaker (UNICEF). L'OMS a été l'organisme de publication principal de ce rapport. L'orientation stratégique a été assurée par Joao Pedro Azevedo (UNICEF), Bruce Gordon (OMS) et Cecilia Scharp (UNICEF). La section consacrée aux soins de santé primaires a été revue et améliorée grâce aux contributions du personnel de l'OMS spécialisé dans ces soins, notamment Cristin Fergus, Faraz Khalid, Shams B. Syed et Tova Tampe. Le rapport a été révisé par Alison Gentleman.

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les contributions du personnel de l'OMS et de l'UNICEF dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, qui a identifié de nouvelles sources de données et facilité les consultations nationales avec les parties prenantes sur les projets d'estimations de novembre 2023 à février 2024.

L'OMS et l'UNICEF expriment leur gratitude pour l'appui financier qu'ont fourni le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur (Australie), l'Agence autrichienne pour le développement (Autriche), la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence française de développement (France), le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne), la Direction générale pour la coopération internationale (Royaume des Pays-Bas), la Commission européenne (UE), la Direction du développement et de la coopération (Suisse), le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Gouvernement britannique (Royaume-Uni) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (États-Unis d'Amérique).

# Table des matières

<p><b>Introduction</b></p> <p>Progrès accomplis au niveau mondial en matière de services WASH dans les établissements de santé</p>	<p><b>1</b></p> <p><b>Eau</b></p> <p>Eau</p>	<p><b>2</b></p> <p><b>Assainissement</b></p> <p>Assainissement</p>	<p>iv</p> <p>1</p> <p>11</p>
<p><b>3</b></p> <p><b>Hygiène</b></p> <p>Hygiène</p>	<p><b>4</b></p> <p><b>Nettoyage de l'environnement</b></p> <p>Nettoyage de l'environnement</p>	<p><b>5</b></p> <p><b>Gestion des déchets</b></p> <p>Gestion des déchets</p>	<p>19</p> <p>27</p> <p>35</p>
<p><b>6</b></p> <p><b>Attention particulière portée à la relation entre les services WASH et les soins de santé primaires</b></p> <p>Approche des soins de santé primaires</p> <p>Soins primaires et fonctions de santé publique essentielles</p> <p>Politique et action multisectorielles</p> <p>Responsabilisation des populations et des communautés</p> <p>Références bibliographiques</p>	<p><b>7</b></p> <p><b>Annexes</b></p> <p>Annexe 1 : Méthodes</p> <p>Annexe 3 : Estimations des services WASH dans les établissements de santé</p> <p>Estimations nationales sur l'eau</p> <p>Estimations nationales sur l'assainissement</p> <p>Estimations nationales sur l'hygiène</p> <p>Estimations nationales sur le nettoyage de l'environnement</p> <p>Estimations nationales sur la gestion des déchets</p>	<p>Annexe 2 : Groupements régionaux</p> <p>Annexe 4 : Estimations régionales et mondiales des services WASH dans les établissements de santé</p> <p>Estimations régionales et mondiales sur l'approvisionnement en eau</p> <p>Estimations régionales et mondiales sur l'assainissement</p> <p>Estimations régionales et mondiales sur l'hygiène</p> <p>Estimations régionales et mondiales sur le nettoyage de l'environnement</p> <p>Estimations régionales et mondiales sur la gestion des déchets</p>	<p>44</p> <p>49</p> <p>53</p> <p>55</p> <p>58</p> <p>60</p> <p>70</p> <p>70</p> <p>78</p> <p>86</p> <p>94</p> <p>98</p> <p>68</p> <p>106</p> <p>106</p> <p>108</p> <p>110</p> <p>112</p> <p>114</p>



# Introduction

## Progrès accomplis au niveau mondial en matière de services WASH dans les établissements de santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), dans le cadre du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP pour le sigle en anglais), publient des mises à jour régulières sur la situation en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH, pour le sigle en anglais) depuis 1990. Ensemble, ces deux organismes sont chargés de suivre la réalisation des cibles des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, en ce qui concerne les services WASH.

Les cibles 6.1 et 6.2 des ODD font référence à l'accès universel et équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour toutes et tous. Le terme « universel » désigne tous les environnements, y compris les foyers, écoles, établissements de santé, lieux de travail et lieux publics.

Depuis 2019, le Programme commun OMS/UNICEF tient à jour une base de données mondiale sur les services WASH dans les établissements de santé.

Ces derniers sont également primordiaux pour atteindre la cible 3.8 des ODD, qui vise à fournir à toutes et tous un accès à des services de santé essentiels de qualité.

Le Programme commun OMS/UNICEF publie des estimations mises à jour pour les services WASH dans les foyers les années impaires et des estimations mises à jour pour les services WASH dans les écoles et les établissements de santé les années paires. Ce rapport présente des estimations mises à jour (échelles nationale, régionale et mondiale) pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé jusqu'en 2023 et met l'accent en particulier sur les soins de santé primaires. Il remplace les mises à jour précédentes.

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène utilise des échelles de services pour évaluer et suivre les progrès en matière de services WASH. Pour les besoins du suivi mondial, la définition des services WASH dans les établissements de santé comprend non seulement l’approvisionnement en eau,<sup>1</sup> l’assainissement et l’hygiène des mains, mais aussi la gestion des déchets d’activités de soins et le nettoyage de l’environnement (Figure 1), lesquels, dans les établissements de santé, sont étroitement liés à l’assainissement et à l’hygiène.

Pour produire des estimations à l’échelle nationale, le Programme commun OMS/UNICEF utilise un modèle de régression linéaire qui combine toutes les sources de données disponibles en vue de générer des estimations

<sup>1</sup> Alors que les indicateurs mondiaux pour les foyers et les écoles se rapportent à l’approvisionnement en eau utilisée pour la boisson, l’indicateur pour les établissements de santé fait référence à l’approvisionnement en eau utilisée à des fins générales. Cependant, les utilisations médicales de l’eau (par exemple, pour la dialyse) ne sont pas incluses dans l’indicateur mondial des services de base d’approvisionnement en eau.

pour plusieurs années.<sup>2</sup> Le Programme commun OMS/UNICEF dispose également d’un ensemble de règles établies qui limitent la mesure dans laquelle les estimations peuvent être projetées au-delà du dernier point de données ; cet ensemble ne produit des estimations que jusqu’à quatre ans après le point de données le plus récent (ou six ans lorsque plusieurs points de données permettent une analyse des tendances). Dans le présent rapport 2024, dont l’année de référence est 2023, le point de données le plus récent disponible pour la Chine date de 2018 et les estimations nationales n’ont donc pu être produites que jusqu’en 2022. En conséquence, la proportion de la population mondiale couverte par les estimations du Programme commun OMS/UNICEF était en réalité plus faible en 2023 qu’en 2022. Cet état de fait souligne l’importance d’une collecte régulière des données et d’une mise à jour périodique.

<sup>2</sup> Voir l’annexe 2 pour une description plus détaillée des méthodes d’estimation du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène.

## Échelles de services WASH dans les établissements de santé

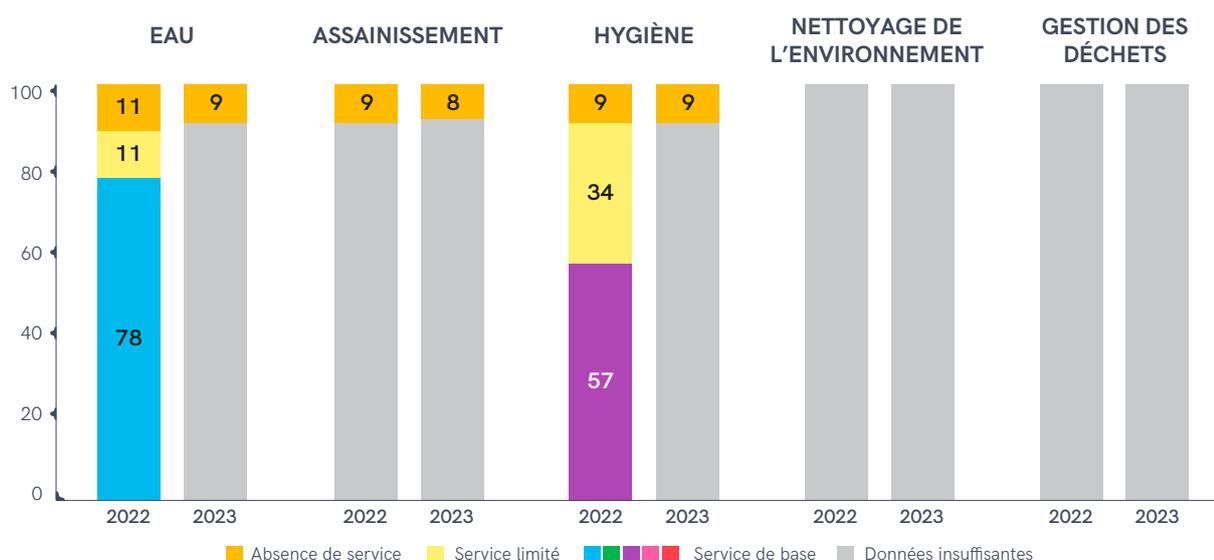
Niveau de service	Eau	Assainissement	Hygiène	Gestion des déchets	Nettoyage de l’environnement
<b>Service de base</b>	De l’eau est disponible et provient d’un point d’eau amélioré <sup>a</sup> situé sur place.	Des installations d’assainissement améliorées <sup>b</sup> sont utilisables, avec au moins une toilette réservée au personnel, au moins une toilette réservée aux femmes et aux filles, dotée d’un dispositif de gestion de l’hygiène menstruelle, et au moins une toilette adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite.	Des installations fonctionnelles pour l’hygiène des mains (avec de l’eau et du savon et/ou une solution hydroalcoolique pour les mains) sont disponibles sur les lieux de soins, et dans un rayon de cinq mètres autour des toilettes.	Les déchets sont triés et jetés en toute sécurité dans au moins trois poubelles différentes ; et les déchets infectieux et coupants sont traités et éliminés de manière sûre.	Des protocoles de nettoyage sont en place et les membres du personnel chargé du nettoyage ont tous suivi une formation.
<b>Service limité</b>	Un point d’eau amélioré est situé dans un rayon de 500 mètres de l’établissement, mais les critères du service de base ne sont pas tous satisfaits.	Au moins une installation d’assainissement améliorée est disponible, mais les critères du service de base ne sont pas tous satisfaits.	Des installations fonctionnelles pour l’hygiène des mains sont disponibles soit sur les lieux de soins, soit aux toilettes, mais pas aux deux.	Les déchets piquants ou coupants et les déchets infectieux sont triés et/ou traités et éliminés dans une certaine mesure, mais les critères du service de base ne sont pas tous satisfaits.	Des protocoles de nettoyage sont en place et/ou au moins quelques membres du personnel ont suivi une formation sur le nettoyage.
<b>Aucun service</b>	L’eau provient de puits ou de sources non protégés, d’eaux de surface ou d’un point d’eau amélioré situé à plus de 500 mètres de l’établissement, ou ce dernier ne dispose d’aucun point d’eau.	Les toilettes ne sont pas améliorées (latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues et latrines à seau) ou il n’existe pas de toilettes.	Aucune installation fonctionnelle pour l’hygiène des mains n’est disponible, ni sur les lieux de soins ni aux toilettes.	Il n’y a pas de poubelles séparées pour les déchets piquants et tranchants et les déchets infectieux, et ils ne sont pas traités et éliminés de manière sûre.	Aucun protocole de nettoyage n’est en place et aucun membre du personnel n’a suivi de formation sur le nettoyage.

a) Les points d’eau améliorés sont ceux qui, par la nature de leur conception et leur construction, ont le potentiel de fournir de l’eau sans risque sanitaire. Il peut s’agir de l’eau courante, de puits tubulaires ou de forages, de puits protégés, de sources protégées, d’eau de pluie et d’eau en bouteille ou fournie.

b) Les installations d’assainissement améliorées sont conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta. Elles comprennent les technologies d’assainissement fonctionnant à l’eau (toilettes à chasse mécanique ou manuelle raccordées au réseau d’égouts, aux fosses septiques, ou aux latrines à fosse) et les technologies d’assainissement sèches (latrines à fosse avec dalle ou toilettes à compostage).

**FIGURE 1** Échelles de services pour le suivi mondial des services WASH dans les établissements de santé

En 2023, les données à l'échelle nationale étaient insuffisantes et n'ont permis de produire des estimations mondiales pour aucun des services WASH de base dans les établissements de santé



**FIGURE 2** Couverture mondiale par des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de nettoyage de l'environnement et de gestion des déchets dans les établissements de santé, 2023 (%)

Le Programme commun OMS/UNICEF produit des estimations régionales ou mondiales lorsque des données sont disponibles pour des pays représentant au moins 30 % de la population régionale ou mondiale concernée.<sup>3</sup> Pour 2023, l'année de référence du présent rapport, l'insuffisance des données n'a pas permis de produire des estimations mondiales, et ce pour aucun des cinq niveaux de service de base (Figure 2). Toutefois, des données récentes provenant d'un nombre suffisant de pays ont permis de produire des estimations de la population sans service d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.

En 2023, 742 millions de personnes (9 % de la population mondiale) ne bénéficiaient d'aucun service d'approvisionnement en eau dans leur établissement de santé. Autrement dit, ce dernier ne disposait pas de source d'eau, utilisait un point d'eau non amélioré (p. ex. source ou puits non protégé) ou l'eau devait être collectée à partir d'un point d'eau amélioré situé à plus de 500 mètres. En outre, 660 millions de personnes (8 %) ne bénéficiaient pas de service d'assainissement dans leur établissement de santé (absence de toilettes ou uniquement des installations d'assainissement non améliorées), et 722 millions de personnes (9 %) ne disposaient pas de service d'hygiène (absence d'installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains sur les lieux de soins ou dans les toilettes).

Il y avait cependant encore suffisamment de pays (dont la Chine) pour lesquels les données disponibles ont permis de produire des estimations mondiales pour 2022. À l'échelle

mondiale, 78 % des établissements de santé (couvrant 6,2 milliards de personnes) bénéficiaient de services de base d'approvisionnement en eau, 11 % (861 millions de personnes) disposaient de services limités, tandis que 11 % (874 millions de personnes) ne disposaient d'aucun service en 2022. La majorité des établissements de santé (84 %) disposaient d'eau dans les locaux, et 79 % en disposaient sur les lieux. En 2022, 57 % des établissements de santé (desservant 4,6 milliards de personnes) bénéficiaient de services de base en matière d'hygiène des mains, 34 % (2,7 milliards de personnes) disposaient de services limités et 9 % (698 millions de personnes) ne disposaient d'aucun service. Une proportion similaire d'établissements de santé (70 %) étaient dotés de services d'hygiène des mains sur les lieux de soins, et d'eau et de savon dans les toilettes (68 %).

Dans le présent rapport, alors que la population totale pour laquelle des estimations sont disponibles a chuté en raison du vieillissement des données, le nombre total de pays pour lesquels des estimations des services de base sont disponibles est plus élevé que jamais (Tableau 1). Ce rapport présente les estimations 2023 relatives aux services de base d'approvisionnement en eau pour 72 pays (28 % de la population mondiale), aux services de base d'assainissement pour 51 pays (20 %) et aux services de base d'hygiène pour 47 pays (18 %). Alors que seuls 39 pays (13 % de la population mondiale) disposent d'estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement, ce chiffre a presque doublé depuis le rapport de 2022. En revanche, la couverture des données pour les services de base de gestion des déchets n'a augmenté que de 65 à 66 pays (27 % de la population mondiale).

<sup>3</sup> Le Programme commun OMS/UNICEF mesure les progrès accomplis dans 234 pays, zones et territoires, y compris tous les États Membres des Nations Unies. Les statistiques du présent rapport se réfèrent aux pays, zones et territoires. Pour plus de détails, voir : <https://washdata.org>.

Le nombre de pays disposant d'estimations de services WASH de base n'a cessé d'augmenter de 2019 à 2024

% De la population (nombre de pays, zones et territoires)	Services de base d'approvisionnement en eau				Services de base d'assainissement				Services de base d'hygiène				Services de base de nettoyage de l'environnement				Services de base de gestion des déchets			
	2019	2020	2022	2024	2019	2020	2022	2024	2019	2020	2022	2024	2019	2020	2022	2024	2019	2020	2022	2024
<b>MONDE (234)</b>	35% (38)	37% (52)	36% (59)	28% (73)	7% (18)	12% (27)	19% (41)	20% (52)	23% (14)	26% (21)	35% (40)	18% (48)	0% (4)	2% (12)	7% (21)	13% (40)	19% (48)	20% (58)	24% (65)	27% (67)
<b>RÉGIONS ODD</b>																				
<b>Australie et Nouvelle-Zélande (2)</b>	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)
<b>Asie centrale et Asie du Sud (14)</b>	9% (3)	9% (4)	14% (6)	29% (9)	0% (1)	8% (3)	24% (5)	21% (7)	0% (1)	8% (3)	24% (5)	19% (6)	0% (1)	0% (2)	16% (4)	21% (7)	11% (4)	11% (5)	25% (6)	28% (7)
<b>Asie de l'Est et Asie du Sud-Est (18)</b>	78% (3)	77% (3)	65% (3)	13% (6)	0% (0)	3% (1)	3% (2)	8% (6)	62% (1)	65% (2)	65% (3)	8% (6)	0% (0)	3% (1)	0% (0)	8% (5)	14% (3)	15% (4)	12% (4)	8% (6)
<b>Europe et Amérique du Nord (53)</b>	2% (7)	2% (8)	2% (8)	11% (11)	2% (3)	1% (3)	1% (3)	1% (5)	2% (5)	2% (7)	2% (7)	2% (9)	0% (2)	1% (4)	1% (4)	1% (5)	2% (6)	2% (8)	2% (8)	11% (11)
<b>Amérique latine et Caraïbes (50)</b>	7% (3)	14% (7)	14% (7)	5% (4)	7% (3)	40% (4)	40% (4)	2% (1)	0% (0)	0% (0)	2% (1)	1% (1)	0% (0)	0% (0)	2% (1)	1% (1)	10% (4)	12% (5)	13% (6)	2% (1)
<b>Afrique du Nord et Asie occidentale (25)</b>	5% (4)	8% (5)	48% (11)	86% (17)	5% (4)	4% (4)	36% (9)	68% (14)	3% (3)	3% (3)	43% (9)	70% (14)	2% (1)	3% (2)	21% (6)	48% (12)	10% (5)	10% (5)	27% (9)	57% (12)
<b>Océanie (21)</b>	73% (1)	83% (7)	17% (8)	11% (9)	0% (0)	0% (2)	16% (6)	11% (7)	0% (0)	0% (0)	15% (4)	9% (3)	0% (0)	0% (0)	8% (3)	9% (3)	73% (1)	81% (5)	17% (8)	11% (6)
<b>Afrique subsaharienne (51)</b>	59% (17)	66% (18)	60% (16)	58% (17)	41% (7)	40% (10)	40% (12)	47% (12)	26% (4)	26% (6)	43% (11)	36% (9)	0% (0)	5% (3)	8% (3)	11% (7)	73% (25)	77% (26)	75% (24)	80% (24)
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																				
<b>Pays en développement sans littoral (32)</b>	46% (9)	52% (12)	33% (13)	72% (18)	36% (6)	42% (11)	21% (11)	62% (14)	6% (3)	16% (8)	26% (10)	27% (10)	0% (0)	11% (5)	8% (4)	34% (11)	62% (13)	68% (16)	61% (16)	72% (17)
<b>Pays les moins avancés (46)</b>	45% (12)	62% (20)	53% (18)	62% (23)	21% (5)	36% (10)	37% (14)	41% (19)	6% (2)	21% (6)	37% (12)	22% (13)	0% (0)	5% (4)	8% (5)	25% (13)	75% (25)	73% (29)	71% (26)	79% (29)
<b>Petits États insulaires en développement (53)</b>	15% (3)	36% (10)	23% (10)	30% (11)	2% (2)	5% (4)	8% (8)	13% (8)	1% (1)	4% (2)	7% (6)	13% (5)	1% (1)	1% (1)	2% (4)	13% (5)	32% (5)	36% (9)	25% (12)	21% (7)
<b>Fragile contextes (60)</b>	43% (18)	49% (22)	55% (24)	70% (28)	25% (8)	32% (10)	53% (18)	58% (24)	16% (4)	23% (5)	55% (17)	47% (19)	0% (0)	1% (1)	27% (9)	35% (18)	56% (28)	55% (29)	76% (33)	79% (32)
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																				
<b>Revenu faible (26)</b>	30% (5)	62% (12)	48% (11)	67% (16)	25% (3)	33% (7)	23% (8)	60% (14)	1% (1)	9% (4)	23% (7)	31% (9)	0% (0)	9% (3)	12% (3)	36% (10)	63% (14)	67% (15)	71% (15)	78% (17)
<b>Revenu intermédiaire de la tranche inférieure (54)</b>	24% (18)	19% (18)	28% (23)	41% (29)	9% (6)	13% (7)	31% (17)	31% (22)	9% (3)	13% (4)	32% (16)	32% (21)	0% (1)	0% (2)	13% (9)	19% (17)	23% (19)	22% (22)	32% (25)	39% (28)
<b>Revenu intermédiaire de la tranche supérieure (54)</b>	64% (9)	67% (14)	59% (16)	7% (11)	2% (7)	12% (10)	13% (12)	3% (7)	53% (6)	55% (8)	57% (11)	4% (7)	0% (2)	3% (5)	2% (6)	3% (6)	12% (9)	15% (12)	14% (14)	9% (8)
<b>Revenu élevé (82)</b>	2% (6)	2% (6)	2% (7)	21% (15)	1% (2)	0% (1)	1% (2)	5% (8)	1% (4)	2% (5)	2% (6)	6% (11)	0% (1)	0% (2)	1% (3)	5% (7)	1% (6)	2% (8)	2% (9)	11% (13)

■ <30% Couverture ■ 30-50% Couverture ■ >50% Couverture

**TABLEAU 1** Proportion de la population (%) et nombre de pays avec des estimations pour les services WASH de base, par région, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF, 2019-2024

Comme le montre le Tableau 1, la couverture des données est plus élevée dans certaines régions, généralement où les évaluations des établissements de santé sont régulièrement appuyées par les partenaires de développement, tels que dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. La couverture des données est également relativement élevée pour l'ensemble des 60 pays, zones et territoires classés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) comme des « contextes fragiles », sur la base d'un cadre qui englobe six dimensions de fragilité (économique, environnementale, humaine, politique, sécuritaire et sociale). Compte tenu de l'équilibre respectif entre le risque et la capacité de faire face, l'OCDE a également classé un sous-ensemble de 15 « contextes fragiles » comme étant « extrêmement fragiles » (Tableau 2).<sup>4</sup> Ce rapport met en évidence l'état des services WASH dans les établissements de santé au sein des contextes fragiles, car ces derniers se rapportent à des populations particulièrement vulnérables, qui manquent souvent de soins de santé primaires et pour lesquelles les besoins en services de santé de qualité sont les plus urgents.

Dans les 60 pays, zones et territoires classés comme « contextes fragiles », plus d'un tiers (37 %) des établissements de santé ne disposaient pas d'un service de base d'approvisionnement en eau en 2023. Moins de la moitié (46 %) bénéficiaient de services de base en

<sup>4</sup> États de fragilité 2022, OCDE, consulté en juillet 2024. <https://www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/overview/0/>

matière d'hygiène, seulement un tiers (34 %) en matière de nettoyage de l'environnement, un quart (25 %) en matière de gestion des déchets et moins d'un cinquième (19 %) en matière d'assainissement (Figure 3). À l'échelle mondiale, 2 milliards de personnes vivaient dans ces contextes fragiles en 2023. Parmi elles, 1,6 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services de base d'assainissement dans leur établissement de santé, 1,5 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services de base de gestion des déchets et 1,3 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services de base de nettoyage. En outre, 1,1 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services de base en matière d'hygiène et 717 millions de personnes n'avaient pas accès à des services de base en matière d'approvisionnement en eau.

Il convient de noter que les estimations du Programme commun OMS/UNICEF reposent sur les dernières données disponibles pour chaque pays, zone et territoire et ne reflètent donc pas toujours les changements rapides et ultérieurs des niveaux de service WASH. C'est particulièrement vrai dans les contextes fragiles où l'instabilité politique, les chocs économiques, les menaces écologiques et les conflits peuvent contribuer à une détérioration rapide des niveaux de service WASH. Dans les contextes où les dernières données disponibles ont été collectées avant le début d'une crise ou d'un conflit majeur, les estimations du Programme commun OMS/UNICEF sont moins susceptibles de traduire la situation actuelle sur le terrain.

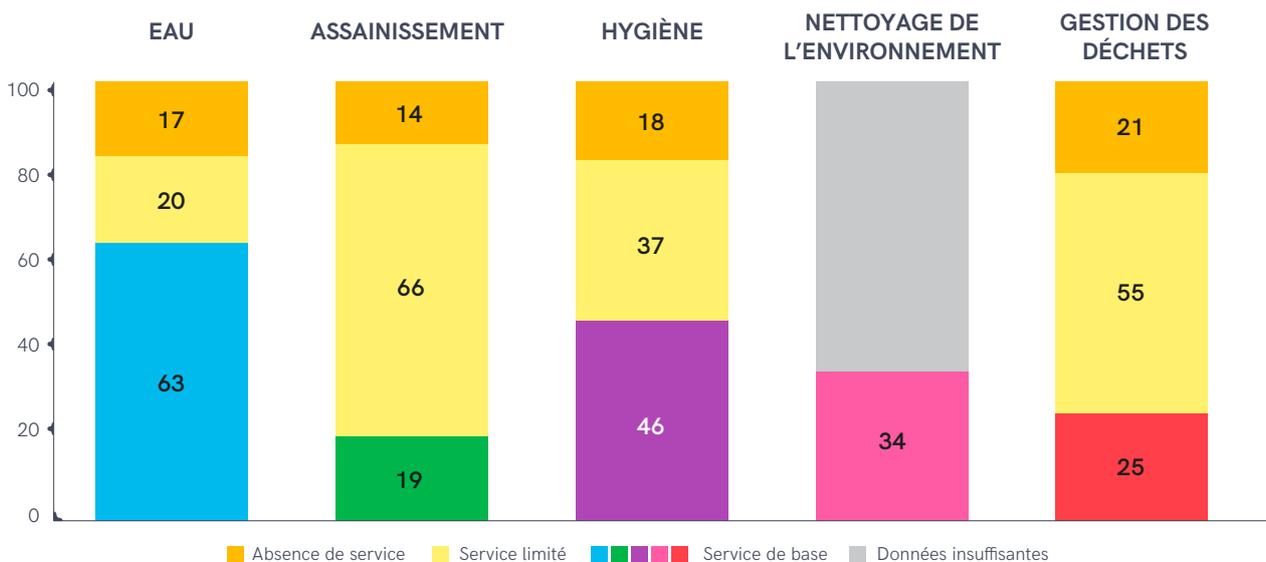


Fragile			Extrêmement fragile
Angola	Honduras	Ouganda	Afghanistan
Bangladesh	Îles Salomon démocratique de Corée	Pakistan	Burundi
Bénin	Iran (République islamique d')	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Congo
Burkina Faso	Kenya	République démocratique populaire lao	Érythrée
Cambodge	Lesotho	République populaire démocratique de Corée	Guinée équatoriale
Cameroun	Libéria	République-Unie de Tanzanie	Haïti
Comores	Libye	Sierra Leone	Iraq
Côte d'Ivoire	Madagascar	Tadjikistan	République arabe syrienne
Djibouti	Mali	Territoire palestinien occupé*	République centrafricaine
Eswatini	Mauritanie	Timor-Leste	République démocratique du Congo
Éthiopie	Mozambique	Togo	Somalie
Gambie	Myanmar	Turkmenistan	Soudan
Guatemala	Nicaragua	Venezuela (République bolivarienne du)	Soudan du Sud
Guinée	Niger	Zambie	Tchad
Guinée-Bissau	Nigéria	Zimbabwe	Yémen

**TABLEAU 2** Classification OCDE des contextes fragiles, 2022

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

En 2023, la couverture par des services WASH dans les établissements de santé était très faible dans les contextes fragiles

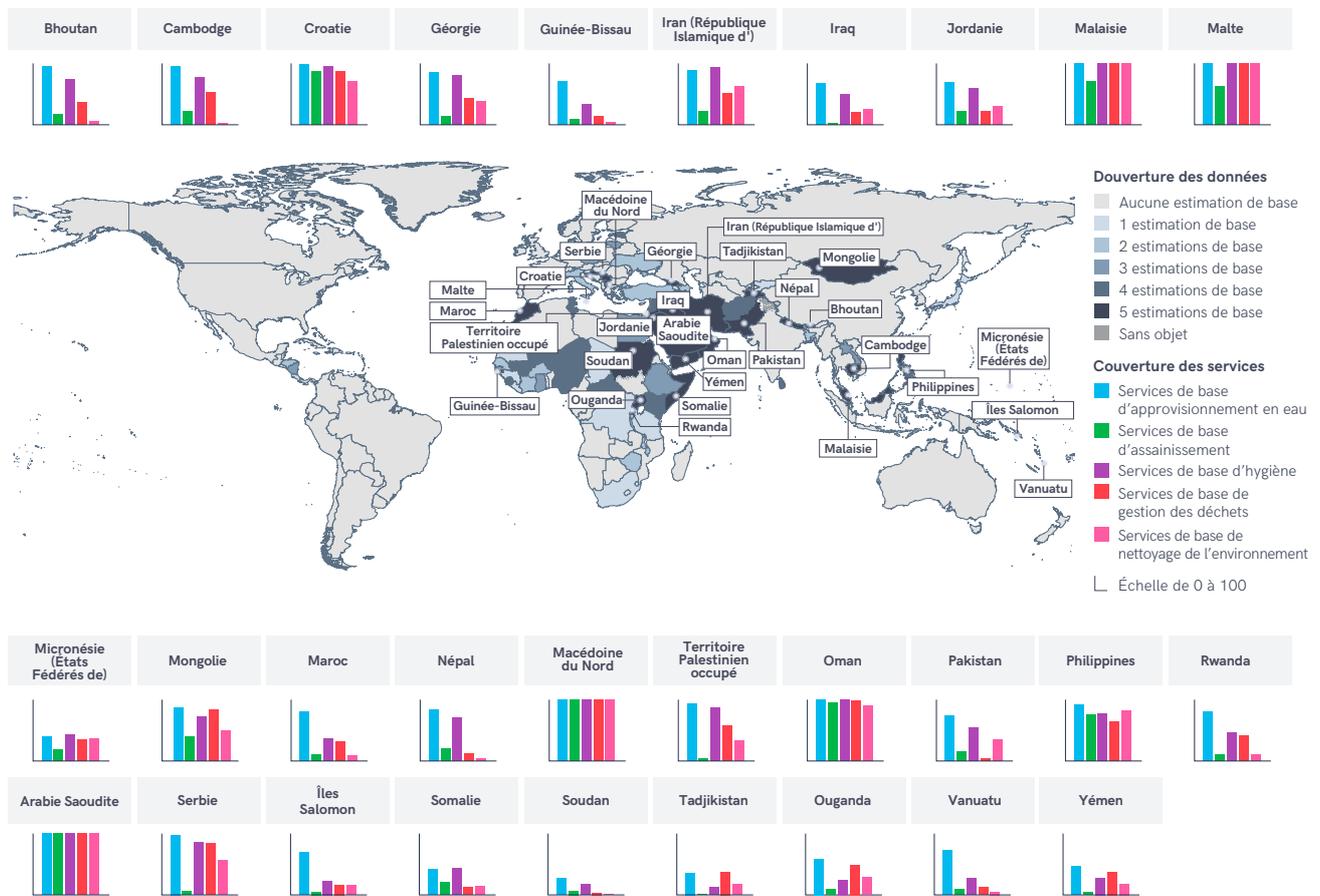


**FIGURE 3** Couverture par des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de nettoyage de l'environnement et de gestion des déchets dans les contextes fragiles, 2023 (%)

Le nombre total de pays disposant d'estimations pour les services WASH de base dans les établissements de santé a continué d'augmenter à chaque mise à jour établie par le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (Tableau 1). De nombreux pays intègrent des indicateurs à leurs systèmes de suivi, mais relativement peu de pays disposent de données sur les cinq éléments des services WASH de base dans les établissements de santé. Dans le rapport 2022 du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé, 16 pays disposaient d'estimations pour l'ensemble des cinq services WASH de base. Deux ans plus tard, leur nombre augmentait nettement pour passer à 29, y compris 10 contextes fragiles, dont trois étaient extrêmement fragiles (Figure 4). Cette situation est due en partie à l'effort accru des pays pour mettre en œuvre une évaluation des établissements qui s'aligne sur les indicateurs WASH mondiaux.

La Figure 5 montre qu'il existe une grande variabilité en ce qui concerne la couverture par des services WASH de base au sein des régions ODD, surtout en Afrique du Nord et en Asie occidentale où elle varie de <20 % à une couverture universelle (>99 %). Alors que certains pays ont déjà atteint une couverture universelle pour l'ensemble des cinq services WASH de base, un pays au moins dans chaque région présente une couverture inférieure à 25 % pour l'un des services de base. Il est courant que les niveaux de service soient plus faibles dans les contextes fragiles, qui représentent la majorité des pays où la couverture par des services WASH de base est inférieure à 20 %. Le Programme commun OMS/UNICEF produit des estimations régionales lorsque des données sont disponibles pour des pays représentant au moins 30 % de la population régionale concernée ; ces données sont actuellement disponibles pour tous les services WASH en Afrique du Nord et en Asie occidentale, et pour tous les services sauf le nettoyage de l'environnement en Afrique subsaharienne.

#### En 2023, 29 pays disposaient d'estimations pour l'ensemble des cinq indicateurs de services WASH de base



**FIGURE 4** Nombre d'estimations de base par pays et proportion d'établissements de santé présentant différents niveaux pour les cinq échelles de services WASH, 2023 (%)

Les services WASH varient considérablement au sein des régions et sont souvent les plus faibles dans les contextes fragiles



**FIGURE 5** Proportion d'établissements de santé dotés de services de base en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de nettoyage de l'environnement et de gestion des déchets, par pays, région ODD et état de fragilité, 2023 (%)

Remarque : d'après la classification OCDE des contextes fragiles, 2022



La volonté politique d'accélérer les progrès en matière de services WASH dans les établissements de santé a récemment été renforcée par la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des services durables, sûrs et universels d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de traitement des déchets et d'électricité dans les établissements de santé, que les 193 États Membres des Nations Unies ont approuvée à l'unanimité en décembre 2023.<sup>5</sup> Dans cette résolution, l'Assemblée générale se déclare profondément préoccupée par l'existence d'énormes lacunes dans les services, comme le documente le rapport 2022 du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et encourage les États Membres à intégrer des indicateurs WASH harmonisés aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation.

En réponse à cette résolution, l'OMS et l'UNICEF, en tant que cofacilitateurs des efforts mondiaux relatifs aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène et de traitement des déchets dans les établissements de santé, ont récemment lancé un Cadre d'action mondial (2024-2030) pour accélérer les progrès et

concentrer les efforts collectifs.<sup>6</sup> Le Cadre met fortement l'accent sur l'intégration au système de santé, y compris aux soins de santé primaires, et définit des objectifs opérationnels et des mesures dans trois domaines principaux : intégration, politique et gouvernance ; niveaux de service ; équité, inclusivité et mobilisation communautaire. Les cibles sélectionnées sont présentées dans le Tableau 3.

Par la résolution de 2023, il est demandé à l'OMS et à l'UNICEF de préparer un rapport de situation sur la mise en œuvre de la résolution en 2025, et tous les États et le système des Nations Unies pour le développement sont invités à contribuer au rapport du Secrétaire général, notamment en fournissant des données sur les services WASH dans les établissements de santé par la voie du Programme commun OMS/UNICEF. Cette mise à jour 2024 des données alimentera le rapport 2025 adressé à l'Assemblée générale. Les futurs rapports du Programme commun OMS/UNICEF fourniront des mises à jour sur les cibles des niveaux de service WASH de base décrits dans le Cadre d'action mondial, ainsi que des données pour des rapports supplémentaires adressés à l'Assemblée générale, selon le cas.

5 Assemblée générale des Nations Unies, 2023. A/78/L.14. Des services durables, sûrs et universels d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de traitement des déchets et d'électricité dans les établissements de santé. New York; <https://digitallibrary.un.org/record/4031522>.

6 OMS et UNICEF (2024). Des services universels d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de traitement des déchets et d'électricité dans tous les établissements de santé en vue de garantir des services de santé de qualité : Cadre d'action mondial 2024-2030 (en anglais). Genève ; <https://iris.who.int/handle/10665/377776>

	Cible pour 2026	Cible pour 2030
<b>1. Intégration, politique et gouvernance</b>		
<b>1.1 Établir des niveaux de service WASH de référence</b>	100 % des pays ont établi des niveaux de référence à l'aide d'indicateurs mondiaux harmonisés.	100 % des pays mettent régulièrement à jour l'état du niveau de référence (tous les cinq ans).
<b>1.5 Surveiller les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de gestion des déchets et d'électricité dans les systèmes d'information sanitaire</b>	50 % des pays examinent, diffusent et utilisent régulièrement des données relatives aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de gestion des déchets et d'électricité dans les systèmes d'information sanitaire (HMIS) afin d'éclairer les décisions stratégiques et budgétaires.	100 % des pays examinent, diffusent et utilisent régulièrement des données relatives aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de gestion des déchets et d'électricité dans les systèmes d'information sanitaire (HMIS) afin d'éclairer les décisions stratégiques et budgétaires.
<b>2. Niveaux de service WASH de base</b>		
<b>2.1 Améliorer les services à l'échelle mondiale</b>	80 % des pays disposent de services de base universels et tous les pays ont établi des normes nationales et des indicateurs de suivi pour des niveaux de service supérieurs.	100 % des pays disposent de services de base universels et de niveaux de service supérieurs.
<b>2.2 Améliorer les services dans les pays les moins avancés (PMA)</b>	60 % des établissements de santé dans les PMA disposent de services de base.	100 % de tous les établissements de santé dans les PMA disposent de services WASH de base et 50 % présentent des niveaux de service supérieurs.
<b>3. Équité, inclusivité et mobilisation communautaire</b>		
<b>3.1 Améliorer l'inclusivité des services et processus WASH au niveau national et au niveau des établissements</b>	50 % des pays disposent de plans qui abordent l'inclusivité des services WASH et intègrent des services et droits qui transforment les aspects relatifs au genre (équité, handicap) dans la planification, la conception et la mise en œuvre des systèmes WASH.	100 % des pays disposent de plans qui abordent l'inclusivité des services WASH, et ces plans sont financés, mis en œuvre et suivis.

TABLEAU 3

Cibles sélectionnées pour les services WASH dans les établissements de santé



# Eau



## En 2023 :

- 73 pays et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé, c'est-à-dire que de l'eau était disponible sur place et qu'elle provenait d'un point d'eau amélioré.
- Trop peu de pays disposaient de données pour pouvoir calculer les estimations mondiales des services de base d'approvisionnement en eau.
- La couverture régionale par des services de base d'approvisionnement en eau variait de 60 % en Afrique subsaharienne à 76 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale.
- Dans les contextes fragiles, 37 % des établissements de santé ne disposaient pas d'un service de base d'approvisionnement en eau.
- 80 % des établissements non hospitaliers disposaient d'un service de base d'approvisionnement en eau.
- 74 % des établissements de santé en milieu rural disposaient d'un service de base d'approvisionnement en eau.
- 9 % des établissements de santé (couvrant 743 millions de personnes) n'avaient pas de service d'approvisionnement en eau.
- Dans 38 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'approvisionnement en eau.

## En 2022 :

- À l'échelle mondiale, 78 % des établissements de santé disposaient d'un service de base d'approvisionnement en eau, 11 % d'un service limité et 11 % ne disposaient pas de service.
- 1,7 milliard de personnes n'avaient toujours pas accès à un service de base d'approvisionnement en eau, dont 861 millions avec un service limité et 874 millions sans service.

Un « service de base d'approvisionnement en eau » signifie que l'établissement de santé dispose d'eau provenant d'un point d'eau amélioré, situé sur place. De nombreux services de santé dépendent d'un accès fiable à un approvisionnement suffisant en eau de qualité adéquate. Les besoins en eau des établissements de santé varient selon les types de service sanitaire proposés, la taille de la structure et les conditions climatiques. Cependant, la fiabilité, la suffisance et la qualité des approvisionnements en eau sont difficiles à mesurer et ne sont souvent pas prises en compte dans les systèmes de suivi. Pour les besoins de la surveillance mondiale, le Programme commun OMS/UNICEF se concentre donc sur le niveau de service de base.<sup>7</sup>

Les données n'étaient pas suffisantes pour calculer la couverture mondiale par des services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de

<sup>7</sup> Il est reconnu que ce niveau de service de base minimum est insuffisant pour garantir pleinement le droit humain à des services WASH sûrs et que des indicateurs supplémentaires pourraient être nécessaires à l'avenir pour surveiller les niveaux de service avancés. Les pays disposant de données et de systèmes de suivi améliorés peuvent déjà surveiller ces niveaux.

santé en 2023. Cependant, en 2022, cette couverture s'élevait à 78 %. Les pays disposant de données étaient suffisants pour déterminer que 91 % des établissements de santé avaient accès à un point d'eau amélioré, même si dans de nombreux cas, on ne disposait pas de données sur l'emplacement de l'approvisionnement en eau ou sur la question de savoir si l'eau était effectivement disponible à partir du point de collecte.

La couverture des données pour les services de base était supérieure dans certaines régions et en 2023, les services de base d'approvisionnement en eau variaient de 60 % en Afrique subsaharienne à 76 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Dans les pays les moins avancés (PMA), les contextes fragiles et les pays en développement sans littoral (PDSL), près des deux tiers des établissements de santé disposaient de services de base d'approvisionnement en eau, tandis que dans les petits États insulaires en développement (PEID), la couverture était plus élevée et atteignait 76 % (Figure 6).

### Le monde et la plupart des régions manquaient d'estimations pour les services de base d'approvisionnement en eau en 2023

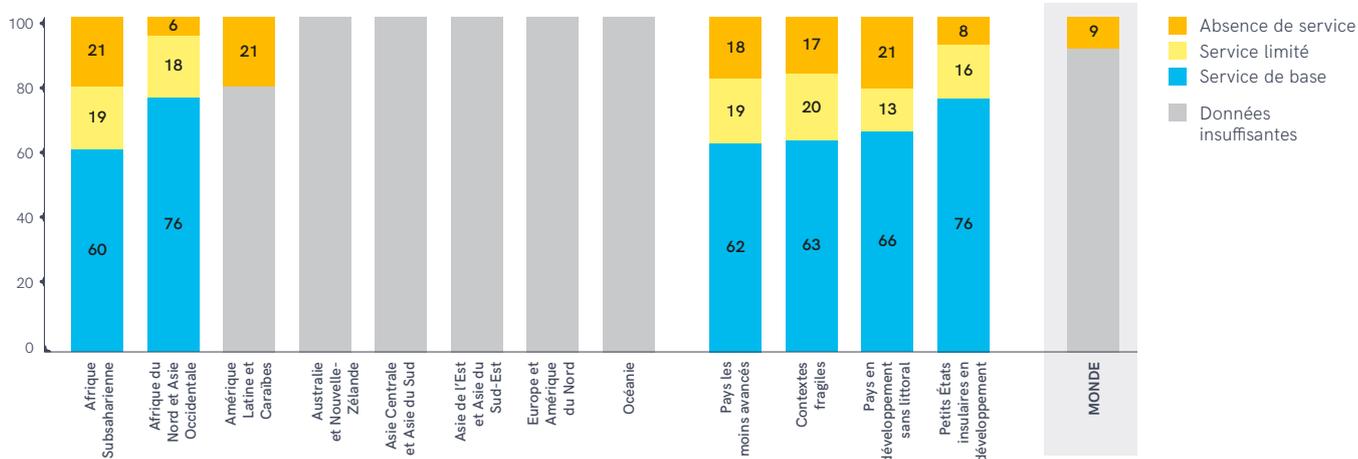


FIGURE 6 Couverture mondiale et régionale par des services d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé, 2023 (%)

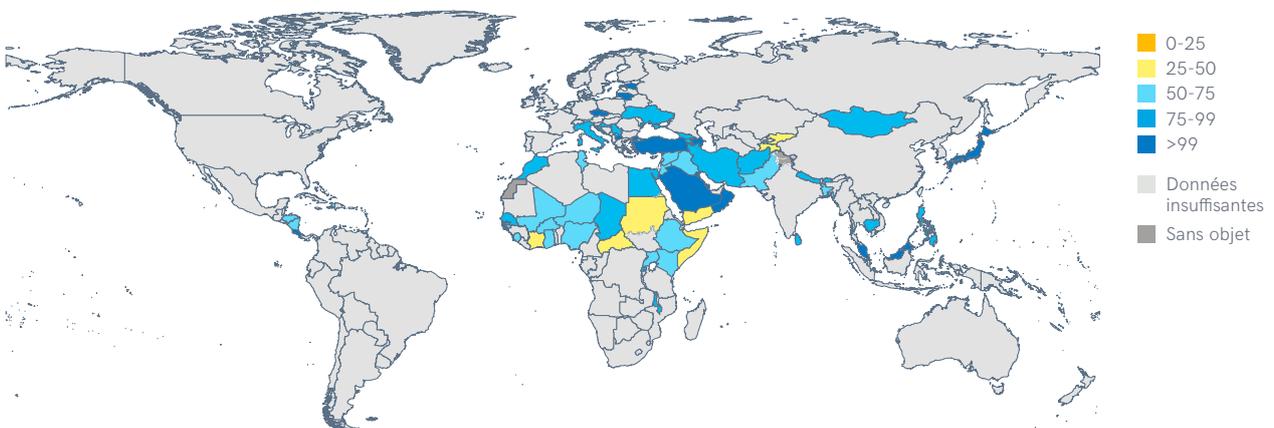


En 2023, 73 pays – représentant 28 % de la population mondiale – disposaient de données suffisantes pour estimer la proportion d'établissements de santé bénéficiant d'un service de base d'approvisionnement en eau (Figure 7). Dans 22 pays, la couverture était universelle (>99 %), et dans 43 pays, au moins 75 % des établissements de santé disposaient de services de base d'approvisionnement en eau. Dans toutes les régions ODD pour lesquelles des données sont disponibles, au moins un pays présentait une couverture supérieure à 90 %, à l'exception de l'Afrique subsaharienne où la couverture la plus élevée était observée au Sénégal (82 %) (Figure 8). Seuls quatre pays d'Amérique latine et des Caraïbes disposaient d'estimations pour les services de base d'approvisionnement en eau. Ces taux variaient de 55 % au Honduras, à un accès universel (>99 %) au Costa Rica. Huit pays présentaient une couverture comprise entre 25 % et 50 %, dont trois pays en Afrique

subsaharienne, deux en Afrique du Nord et en Asie occidentale, deux en Asie centrale et en Asie du Sud et un en Océanie. Six de ces pays étaient classés comme contextes fragiles, dont quatre comme étant extrêmement fragiles.

Certains pays ne disposaient pas de données récentes et de nombreuses sources de données ne fournissaient pas toutes les informations nécessaires au suivi des services de base d'approvisionnement en eau. Même si les données sont insuffisantes pour calculer les niveaux de service de base, il peut être possible de calculer le nombre d'établissements de santé dépourvus de service de base d'approvisionnement en eau. Autrement dit, l'eau provient de puits creusés ou de sources non protégées, d'eaux de surface ou d'un point d'eau amélioré situé à plus de 500 mètres de l'établissement, ou ce dernier ne dispose d'aucun point d'eau.

**En 2023, 43 des 73 pays disposant d'estimations présentaient une couverture >75 % par des services de base d'approvisionnement en eau**



**FIGURE 7** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'approvisionnement en eau, 2023 (%)

Les niveaux de service d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé variaient considérablement d'un pays à l'autre en 2023

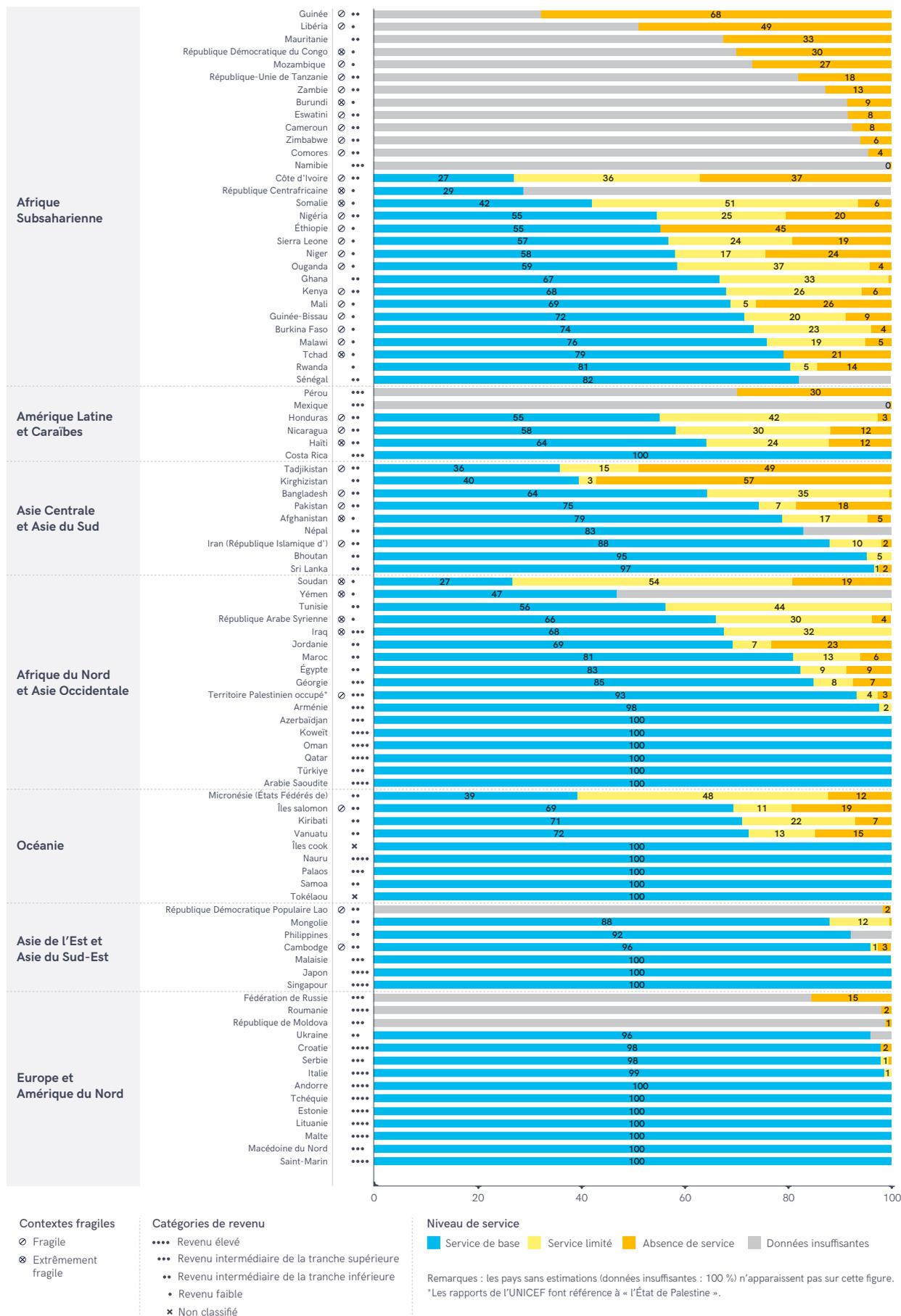


FIGURE 8 Couverture par des services d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé, par pays, région ODD, catégorie de revenu et état de fragilité, 2023 (%)

Ainsi, dans la Figure 8, 26 pays (par exemple, le Libéria) présentaient des estimations pour l'absence de service, mais pas pour les services de base. Dans quelques cas, les données sur les services de base ont été collectées sans être ventilées en éléments individuels. La Figure 8 montre sept cas de ce type (par exemple, le Yémen), pour lesquels il n'a pas été possible de faire la distinction entre les services limités et l'absence de service.

Dans 39 des 92 pays disposant d'estimations sur l'absence de service d'approvisionnement en eau en 2023, moins de 1 % des établissements de santé ne bénéficiaient pas de ces services. Cependant, dans 38 pays, plus de 5 %

des établissements de santé ne disposaient pas de service d'approvisionnement en eau (Figure 9). Il s'agit notamment de 27 pays où plus d'un dixième des établissements étaient dépourvus de service et de 14 pays où plus d'un cinquième des établissements étaient dépourvus de service. Dans sept pays, plus d'un tiers des établissements de santé n'avaient pas de service et dans deux pays (Guinée et Kirghizistan), plus de la moitié des établissements de santé n'avaient pas de service d'approvisionnement en eau. Parmi ces pays, plus de deux sur trois (26) étaient classés comme contextes fragiles, dont six comme étant extrêmement fragiles.

Dans 38 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'approvisionnement en eau en 2023

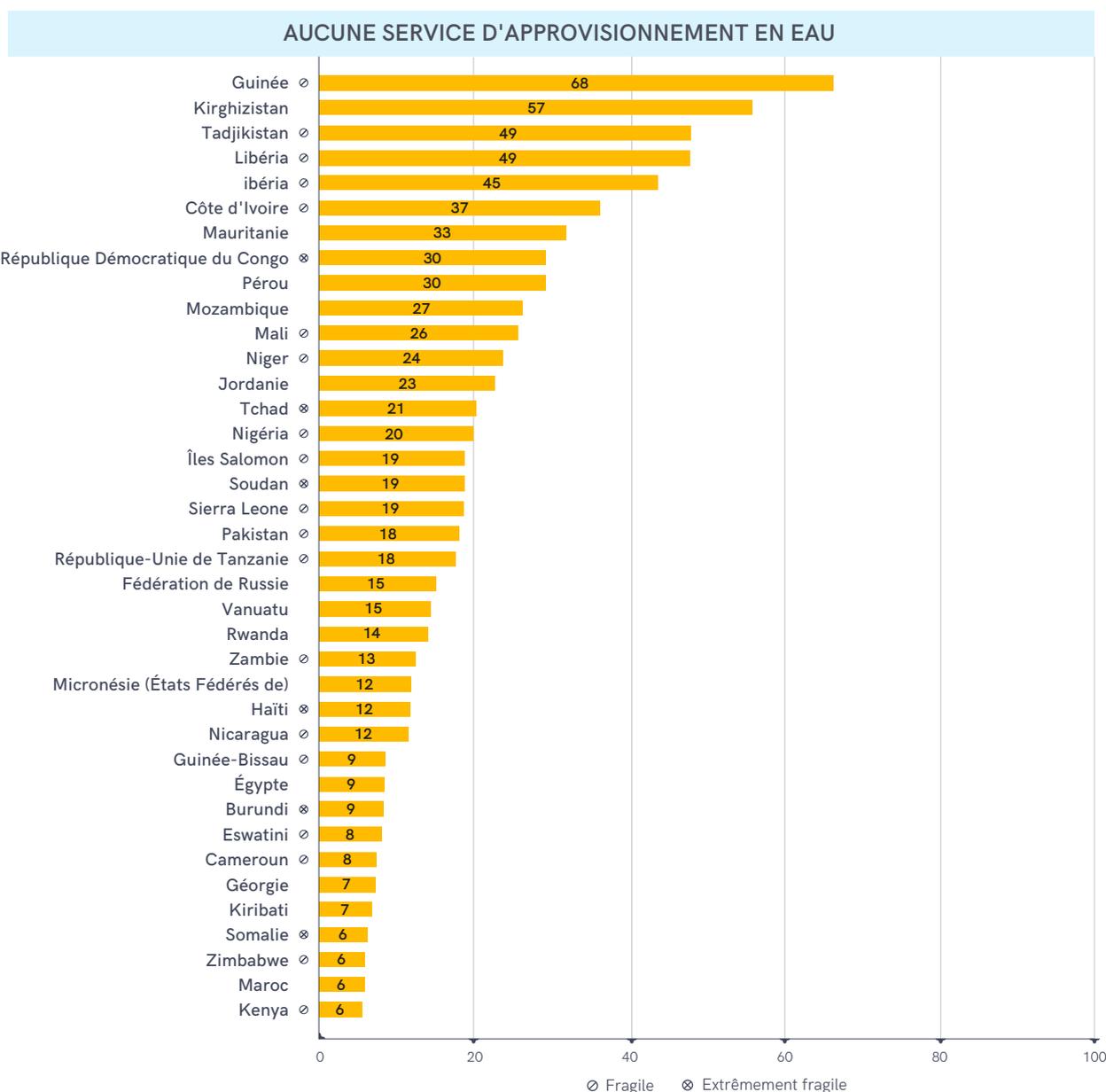


FIGURE 9 Proportion d'établissements de santé sans service d'approvisionnement en eau, 2023 (%)

À l'échelle mondiale, 9 % des établissements de santé (représentant 743 millions de personnes) ne disposaient pas de service d'approvisionnement en eau en 2023. Plus d'un quart (26 %) de ces personnes vivaient dans seulement cinq pays, et 55 millions de personnes rien qu'en Éthiopie ne bénéficiaient pas de service d'approvisionnement en eau dans leur établissement de santé (Figure 10). Quatre de ces pays (la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria et le Pakistan) ont été classés comme contextes fragiles, et la République démocratique du Congo a été considérée comme extrêmement fragile.

Les sources de données au niveau national peuvent contenir des informations indiquant si des sources améliorées ont été utilisées ou non, sans déclarer si la source d'eau était située sur place ou si l'eau était effectivement disponible à partir de la source. En 2023, seuls 73 pays (28 % de la population mondiale) disposaient de données suffisantes pour estimer les services de base d'approvisionnement en eau, mais 89 pays disposaient de données sur la couverture par des sources d'eau améliorées. Étant donné que ces derniers représentent 33 % de la population mondiale, on peut estimer qu'en 2023, 91 % des établissements de santé disposaient de sources d'eau améliorées.

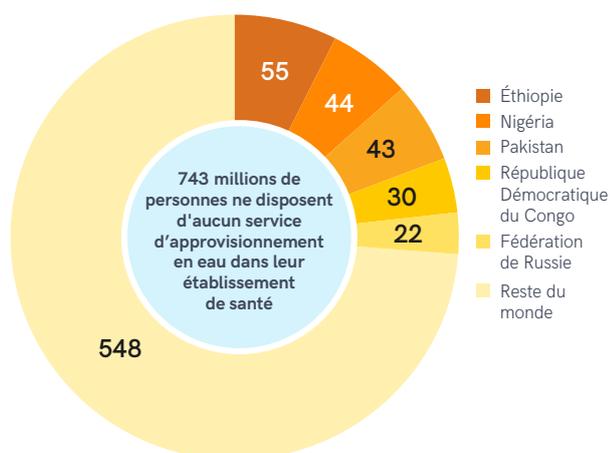
Un établissement de santé peut s'appuyer sur un point d'eau amélioré, mais si ce point d'eau est située à l'extérieur des locaux ou si l'eau est indisponible en cas de besoin, il est admis que cet établissement dispose d'un service limité plutôt

que d'un service de base.<sup>8</sup> Sur les 22 pays qui présentent une couverture universelle (>99 %) par des services de base d'approvisionnement en eau, un seul (Samoa) a été classé comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et aucun n'a été classé comme contexte fragile (Figure 11). La couverture par des services de base d'approvisionnement en eau était similaire en Côte d'Ivoire et au Soudan (27 %), mais alors que 63 % des établissements de santé en Côte d'Ivoire disposaient de sources d'eau améliorées, cette proportion était de 81 % au Soudan ; en outre, dans les deux pays, la majorité des sources d'eau améliorées étaient situées hors des établissements. Au Kirghizistan, la couverture par des services de base d'approvisionnement en eau n'était que légèrement inférieure (40 %) à celle des sources d'eau améliorées (43 %). Cela signifie que la grande majorité des sources d'eau améliorées étaient également situées sur place.

Les moyennes nationales peuvent masquer des disparités dans la couverture des services entre les différents types d'établissements de santé. Le domaine de stratification le plus courant se rapporte aux établissements hospitaliers et aux petits établissements de santé (appelés « établissements non hospitaliers » dans le présent rapport). Parmi les 55 pays avec des données sur les services de base d'approvisionnement en eau à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers,

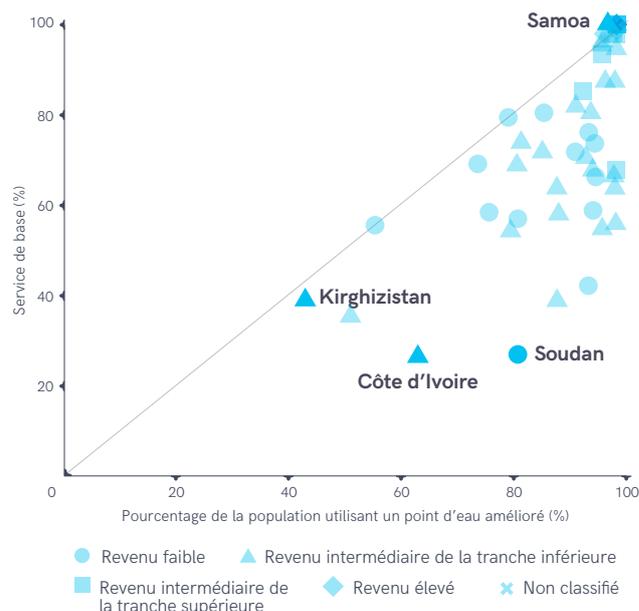
<sup>8</sup> Si la source d'eau améliorée est située à plus de 500 mètres de l'établissement de santé, elle serait assimilée à une « absence de service », mais les données disponibles montrent rarement cette situation.

### Un quart des 743 millions de personnes sans service d'approvisionnement en eau dans leur établissement de santé vivaient dans cinq pays



**FIGURE 10** Population sans service d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé, par pays, 2023 (%)

### Le fait qu'un établissement de santé dispose d'un point d'eau amélioré ne signifie pas que ce dernier bénéficie d'un service de base d'approvisionnement en eau

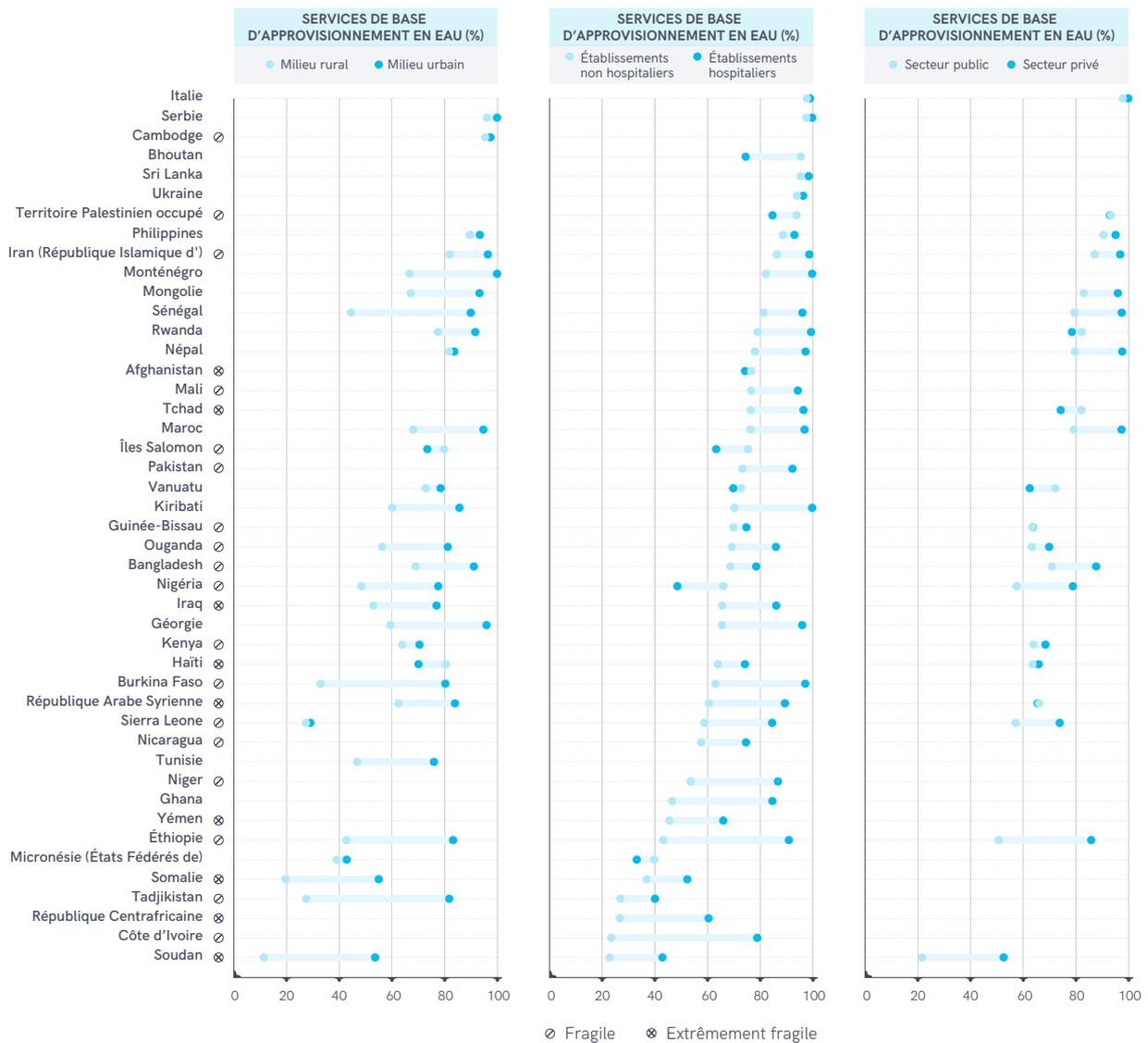


**FIGURE 11** Proportion d'établissements de santé disposant d'un point d'eau amélioré et de services de base d'approvisionnement en eau, par pays et par catégorie de revenu, 2023 (%)

14 présentaient une couverture universelle (>99 %) dans les deux types d'établissements. Dans 35 pays, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers, et dans près de la moitié de ces pays (16), l'écart était supérieur à 20 points de pourcentage (Figure 12). En Côte d'Ivoire, le pourcentage des services de base d'approvisionnement en eau était supérieur de l'ordre de 56 points dans les établissements hospitaliers (79 %) comparativement aux établissements non hospitaliers (24 %). Au Bhoutan, au Nigéria et aux Îles Salomon, cependant, la couverture dans les établissements hospitaliers était inférieure d'au moins 10 points de pourcentage à celle des établissements non hospitaliers. Un plus petit nombre de pays (32) disposaient de données à la fois sur les établissements de santé urbains et ruraux, y compris trois pays où l'accès était universel (>99 %), mais la répartition était similaire.

Dans 28 cas, la couverture était plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et dans 17 pays, les services de base d'approvisionnement en eau étaient supérieurs de plus de 20 points de pourcentage (jusqu'à un écart de 54 points de pourcentage au Tadjikistan). Haïti se distingue : la couverture en milieu rural est supérieure de 10 points de pourcentage à celle des zones urbaines. Un nombre encore inférieur de pays (28) disposaient de données ventilées sur les services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé publics et privés, et dans la majorité des cas (17), les établissements privés bénéficiaient d'une couverture plus élevée. Toutefois, les écarts étaient plus faibles, la différence la plus importante ayant été observée en Éthiopie, où les infrastructures privées enregistraient une couverture par des services de base d'approvisionnement en eau supérieure de 35 points de pourcentage à celle des infrastructures publiques.

**Il subsistait, dans de nombreux pays, d'importants écarts entre les types d'établissements de santé en matière de couverture par des services de base d'approvisionnement en eau**



**FIGURE 12** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'approvisionnement en eau, par pays et par contexte, 2023 (%)

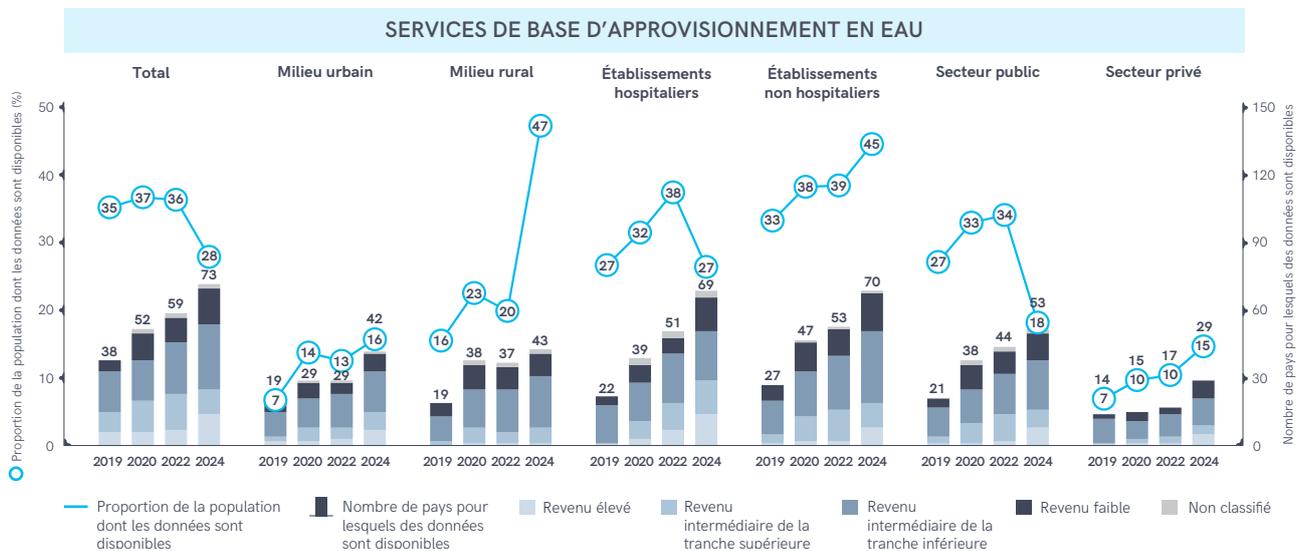
Remarque : figure limitée aux pays disposant de données sur les deux types d'établissements pour un contexte au moins, et ayant une couverture inférieure à une couverture universelle (>99 %) dans un contexte au moins.

Dans chacune des quatre mises à jour mondiales du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé, le nombre de pays disposant de données suffisantes pour générer des estimations des services de base d’approvisionnement en eau dans différents contextes a continué d’augmenter (Figure 13). Dans le rapport 2024, 73 pays disposaient d’estimations totales, soit près du double du nombre du premier rapport (38), publié en 2019. Au cours de ces cinq dernières années, le nombre de pays disposant d’estimations a plus que doublé dans tous les contextes infranationaux et a triplé (de 22 à 69) pour les établissements hospitaliers.

Cependant, le Programme commun OMS/UNICEF ne produit des estimations agrégées régionales et mondiales que lorsque des données sont disponibles pour au moins 30 % de la population concernée et, en raison du vieillissement des données pour la Chine, la proportion de la population mondiale représentée par ces pays a chuté. Dans le rapport 2022, des estimations totales ont pu être produites, en s’appuyant sur les données de 36 % de la population (y compris la Chine). Toutefois, comme il est impossible d’étendre les estimations pour la Chine au-delà de 2022, les données sur les services de base d’approvisionnement en eau n’étaient disponibles que pour 28 % de la population dans le présent rapport 2024. Depuis le rapport 2022, la couverture des données a considérablement augmenté pour les établissements de santé ruraux et pour les établissements non hospitaliers, en grande partie en raison de la disponibilité de nouvelles données en provenance de l’Inde, qui couvrent les populations rurales.



Alors que le nombre de pays disposant de données sur les services de base d’approvisionnement en eau continue d’augmenter, la couverture de la population a diminué en raison du vieillissement des données



**FIGURE 13** Proportion de la population et nombre de pays avec des estimations pour les services de base d’approvisionnement en eau, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les progrès accomplis, 2019-2024

Section 2



# Assainissement



# Assainissement

**SERVICE DE BASE** : des installations d'assainissement améliorées sont utilisables, avec au moins des toilettes réservées au personnel, au moins des toilettes réservées aux femmes et aux filles et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, et au moins des toilettes adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite.

## En 2023 :

- 52 pays et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'assainissement dans les établissements de santé, c'est-à-dire des installations d'assainissement améliorées utilisables, avec au moins des toilettes réservées au personnel, au moins des toilettes réservées aux femmes et aux filles et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, et au moins des toilettes adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- Trop peu de pays disposaient de données pour pouvoir calculer les estimations mondiales relatives aux services de base d'assainissement.
- La couverture régionale par des services de base d'assainissement variait de 22 % en Afrique subsaharienne à 36 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale.
- Dans les contextes fragiles, moins d'un établissement de santé sur cinq (19 %) disposait de services de base d'assainissement.
- À l'échelle mondiale, 8 % des établissements de santé (couvrant 661 millions de personnes) étaient dépourvus de service d'assainissement.
- Dans 36 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'assainissement.

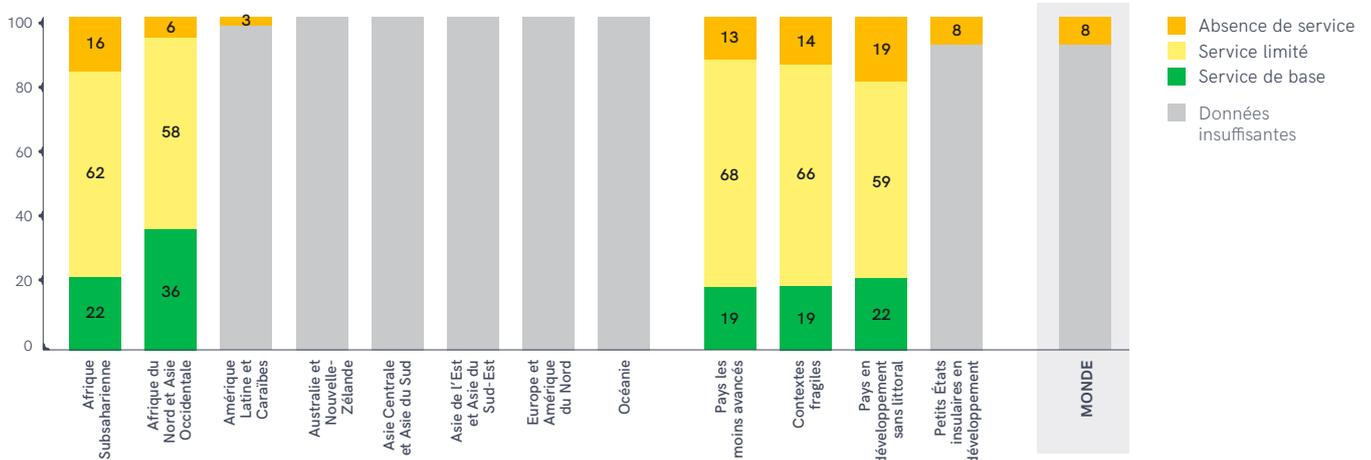
Les patientes et patients, visiteuses et visiteurs et le personnel doivent pouvoir utiliser des toilettes en toute sécurité lorsqu'ils se trouvent au sein des établissements de santé. Nombre de patientes et patients seront assurément porteurs d'infections qui pourraient se propager par les voies fécales. Aussi les infrastructures d'assainissement (toilettes, plomberie des salles de bains, raccordements à l'égout, systèmes de stockage et de traitement sur place) doivent-elles isoler en toute sécurité les excréments humains du contact humain et garantir que les agents pathogènes fécaux ne contaminent pas l'environnement des établissements de santé.

Pour répondre aux critères du service de base en matière d'assainissement, les établissements de santé doivent disposer d'installations d'assainissement améliorées et utilisables, avec au moins des toilettes réservées au personnel, au moins des toilettes réservées aux femmes et aux filles et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, et au moins des toilettes adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Les données n'étaient pas suffisantes pour calculer la couverture mondiale par des services de base d'assainissement dans les établissements de santé en 2023 ni pour aucune année. Le nombre de pays disposant de données (représentant 30 % de la population mondiale) était juste suffisant pour aboutir aux estimations 2023 suivantes : 92 % des établissements de santé avaient accès à des installations d'assainissement améliorées, et dans 81 % des établissements de santé, ces installations d'assainissement étaient utilisables (disponibles, en état de marche et privées).

Un nombre suffisant de pays disposaient de données pour produire des estimations régionales de la couverture par des services de base d'assainissement pour l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale (36 %) et l'Afrique subsaharienne (22 %). La couverture était la plus faible (19 %) dans les contextes fragiles et les pays les moins avancés (PMA) (Figure 14). Les services de base d'assainissement étaient légèrement plus élevés dans les pays en développement sans littoral (PDSL) (22 %), mais c'est aussi dans ce groupe de pays que la proportion d'établissements de santé sans service d'assainissement était la plus élevée (19 %).

## Le monde et de nombreuses régions manquaient d'estimations pour les services de base d'assainissement en 2023

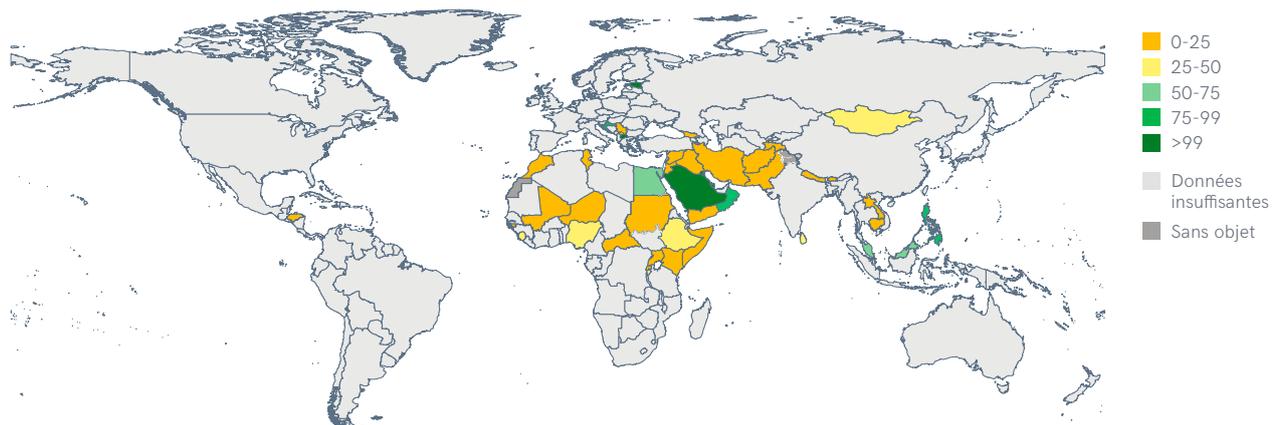


**FIGURE 14** Couverture mondiale et régionale par des services d'assainissement dans les établissements de santé, 2023 (%)

En 2023, 52 pays – représentant 20 % de la population mondiale – disposaient de données suffisantes pour estimer la proportion d'établissements de santé bénéficiant d'un service de base d'assainissement (Figure 15). Dans sept pays, la couverture était universelle (>99 %), et dans 11 pays, au moins 75 % des établissements de santé disposaient de services de base d'assainissement. Toutes les régions ODD, à l'exception de l'Australie et

de la Nouvelle-Zélande, présentaient des estimations des services de base d'assainissement pour un pays au moins, et toutes les autres régions incluaient au moins un pays avec une couverture par des services de base d'assainissement inférieure à 25 % (Figure 16). Les services de base d'assainissement étaient inférieurs à 10 % dans 18 pays, y compris 13 contextes fragiles, parmi lesquels cinq étaient considérés comme extrêmement fragiles.

**En 2023, 11 des 52 pays disposant d'estimations présentaient une couverture >75 % par des services de base d'assainissement**



**FIGURE 15** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'assainissement, 2023 (%)



Les niveaux de service d'assainissement dans les établissements de santé variaient considérablement d'un pays à l'autre en 2023

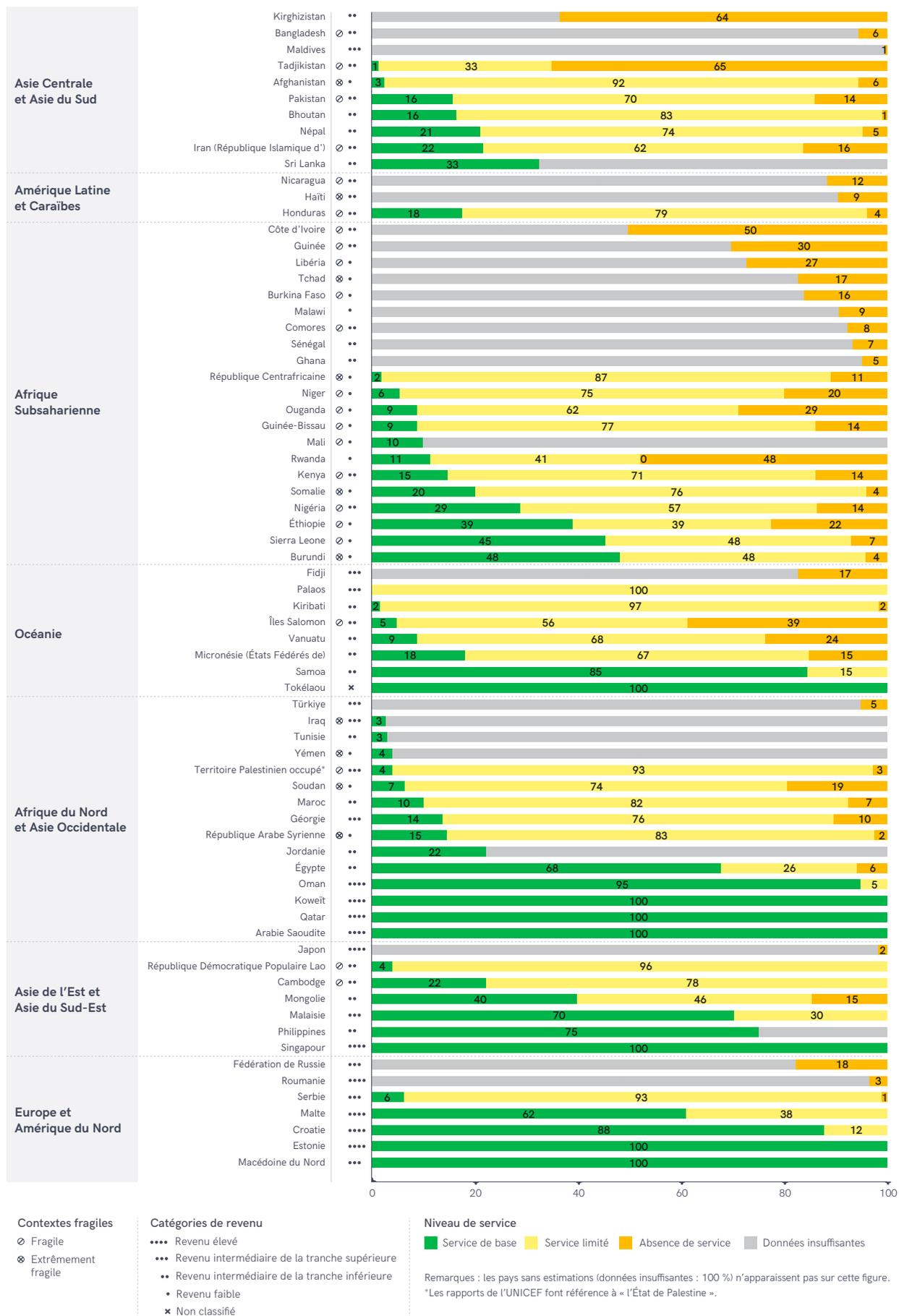
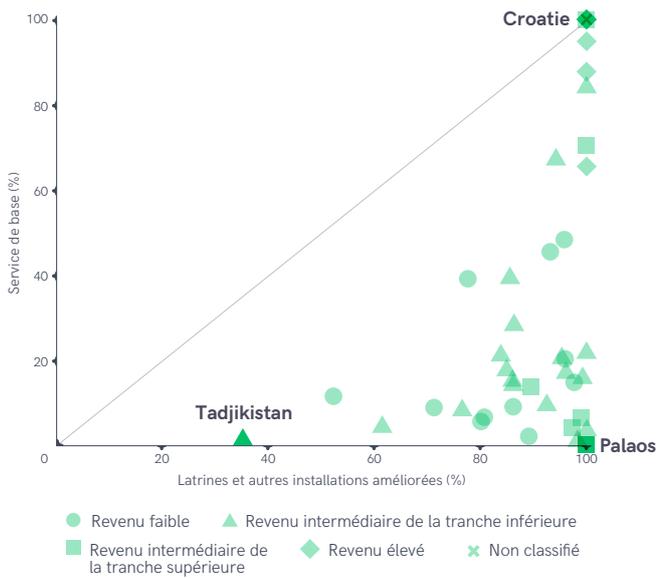


FIGURE 16 Couverture par des services d'assainissement dans les établissements de santé, par pays, région ODD, catégorie de revenu et état de fragilité, 2023 (%)

La couverture par des services de base d'assainissement était souvent bien inférieure à l'accès à des installations d'assainissement améliorées



**FIGURE 17** Proportion d'établissements de santé disposant d'un assainissement amélioré et de services de base d'assainissement, par pays et par catégorie de revenu, 2023 (%)



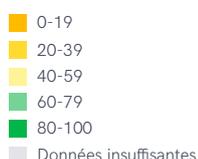
Un établissement de santé qui dispose d'installations d'assainissement améliorées est classé comme ayant un service limité dans le cas suivant : les installations d'assainissement sont inutilisables, il n'existe pas d'installations séparées pour le personnel, il n'existe pas d'installations séparées réservées aux femmes et aux filles et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle ou il n'existe pas d'installations adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite. Compte tenu de l'ensemble de ces critères, la couverture par des services de base d'assainissement est souvent considérablement inférieure à l'accès à des installations d'assainissement améliorées (Figure 17). Dans tous les pays à revenu élevé et disposant de données, l'accès à un assainissement amélioré était universel (>99 %) et, dans la plupart des cas, la couverture par des services de base d'assainissement était supérieure à 90 %. La Croatie et Malte uniquement présentaient des chiffres inférieurs, 88 % et 62 %, respectivement. Le Tadjikistan affichait la couverture la plus faible en matière d'assainissement amélioré (35 %) et seulement 1 % des établissements de santé répondaient aux critères d'un service de base d'assainissement. Dans 22 pays, la couverture par des services de base d'assainissement était inférieure à 25 %, alors même que l'accès à un assainissement amélioré était supérieur à 75 %. Aux Palaos, l'accès à un assainissement amélioré était universel (>99 %), mais aucun établissement de santé ne répondait à tous les critères relatifs aux services de base.

En outre, de nombreux pays ne disposent pas encore de données pour tous les éléments d'un service de

base d'assainissement. Le Programme commun OMS/UNICEF établira une estimation des services de base d'assainissement si des données sont disponibles sur les toilettes améliorées et utilisables, et sur au moins deux des quatre critères restants (réservées au personnel, réservées aux femmes et aux filles, dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite). Étant donné que ces informations peuvent provenir de différentes sources de données, le niveau de service de base est calculé comme étant la valeur minimale pour les éléments disponibles (le « facteur limitant »). Dans quelques cas, les pays ont signalé la couverture par des services de base d'assainissement directement, sans ventilation des éléments constitutifs. Parmi les 52 pays disposant d'estimations pour les services de base d'assainissement en 2023, les services de base étaient égaux au facteur limitant dans 43 pays. Dans d'autres pays, il n'y avait pas de facteur limitant, soit parce que la couverture était universelle (>99 % dans sept pays), soit parce que les sous-éléments n'étaient pas signalés. Le plus souvent, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite était le facteur limitant (21 pays), suivie par la disponibilité d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle (13 pays) (Figure 18). Près de la moitié (6) des pays où l'hygiène menstruelle était le facteur limitant ont été classés comme extrêmement fragiles. Dans cinq pays, le facteur limitant était les toilettes avec distinction de genre. Cependant, on pourrait croire à tort qu'au moins quatre toilettes sont nécessaires pour satisfaire au niveau de service de base.

## Les services de base d'assainissement étaient souvent limités par la faible couverture en matière de dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Pays	Installation d'assainissement quelconque	Installation d'assainissement améliorée	Installation d'assainissement améliorée et utilisable	Installation améliorée et réservée au personnel	Installation améliorée et non mixte	Installation améliorée et équipée de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle	Installation améliorée et accessible aux personnes à mobilité réduite	Services de base d'assainissement
Estonie ****	100	100	100				100	100
Koweït ****	100	100	100	100	100	100	100	100
Macédoine du Nord ***	100	100	100	100	100			100
Qatar ****	100	100	100		100		100	100
Arabie saoudite ****	100	100	100	100	100	100	100	100
Singapour ****	100	100	100	100	100	100	100	100
Tokélaou x	100	100	100	100		100		100
Oman ****	100	100	100	95	100	100	100	95
Croatie ****	100	100	96	100	88	94	98	88
Samoa **	100	100	85	100		85		85
Philippines **			99	75	94	89	88	75
Malaisie ***	100	100						70
Égypte **	94	94	94	74	68			68
Malte ****	100	100	100	62	100	100	100	62
Burundi *	⊗	96	73	72	48			48
Sierra Leone *	⊙	96	93	76	71	51	49	45
Mongolie **		100	85	85	79	55	67	40
Éthiopie **	⊙	98	78	78	80	63		39
Sri Lanka **			95	93	65	38	33	33
Nigéria **	⊙	86	86	46	63	29	31	35
Jordanie **			83	75	64	27	22	22
Cambodge **	⊙	100	100	100	63	71	31	22
Iran (République islamique d') **	⊙	98	84	79	62	29	26	22
Népal **		95	95	93	48		37	21
Somalie *	⊗	100	96	77	50	41	20	21
Micronésie (États fédérés de) **		89	85	77	21	26	18	29
Honduras **	⊙	100	96	80	59	46		18
Bhoutan **		100	99	84	73	31	16	31
Pakistan **	⊙		86	78	67	30	22	16
Kenya **	⊙	99	86	86	68	62		15
République arabe syrienne *	⊗	99	98	95	57	45	15	23
Géorgie ***		95	90	87	59	47	42	14
Rwanda *		98	52	49	45	34	11	
Maroc **		94	93	80	70	21	21	10
Mali *	⊙	100		80	87	86	10	11
Guinée-Bissau *	⊙		86	86	71	65	27	9
Vanuatu **			76	68	43	13	9	11
Ouganda *	⊙		71	68		46		9
Soudan *	⊗	91	81	71	47	38	7	8
Serbie ***		100	99	78	87	48	27	6
Niger *	⊙		80	80				6
Îles Salomon **	⊙	72	61	5	14	24	20	46
République démocratique populaire lao **	⊙	100	100	96		15		4
Territoire palestinien occupé ***	⊙	100	97	83	44	38		4
Yémen *	⊗			38	17	41		4
Tunisie **			94	56	22	21	3	3
Iraq ***	⊗		72	55	58	3	17	3
Afghanistan *	⊗	95		85	40	71	3	28
République centrafricaine *			89	49	47	85	2	12
Kiribati **		98	98	73	88	2	28	7
Tadjikistan **	⊙	59	35	35	15	19	37	1
Palaos ***		100	100	83	83		0	

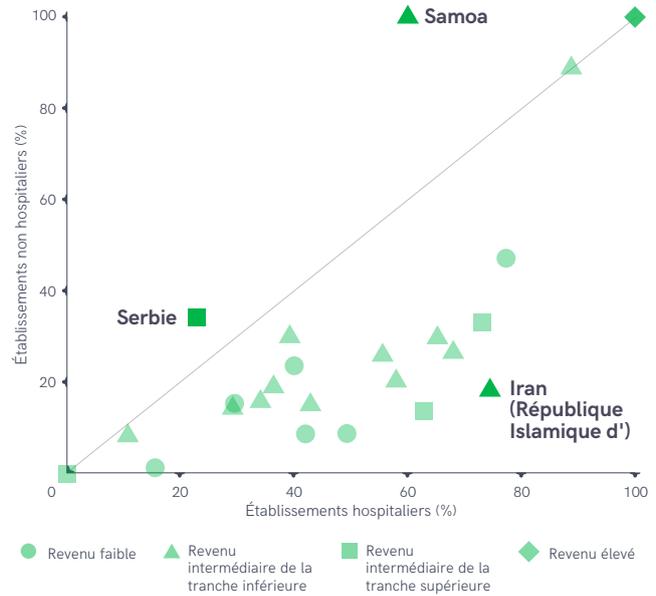


**FIGURE 18** Proportion d'établissements de santé répondant à différents critères d'un service de base d'assainissement (parmi les pays disposant d'estimations), par pays, catégorie de revenu et état de fragilité, 2023 (%)

En fait, un établissement de santé peut atteindre le niveau de service de base avec seulement deux toilettes : d'une part, des toilettes réservées au personnel, et d'autre part des toilettes réservées aux patientes et patients, sans distinction de genre, dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle et adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Si l'accès à des toilettes améliorées et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle était faible à l'échelle nationale, il était souvent encore plus faible pour les établissements non hospitaliers. Parmi les 27 pays disposant de données sur l'accès aux dispositifs d'hygiène menstruelle à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, la couverture était plus élevée dans les établissements non hospitaliers uniquement au Samoa et en Serbie (Figure 19). L'écart était le plus important en République islamique d'Iran, où 74 % des établissements hospitaliers, mais seulement 18 % des établissements non hospitaliers, disposaient de toilettes améliorées et dotées de dispositifs d'hygiène menstruelle.

### L'accès aux dispositifs d'hygiène menstruelle dans les toilettes était généralement plus élevé dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers



**FIGURE 19** Proportion d'établissements de santé disposant d'un assainissement amélioré et de dispositifs d'hygiène menstruelle, par établissement hospitalier et par établissement non hospitalier, 2023 (%)



Étant donné que certains éléments des services de base d'assainissement ne sont pas régulièrement enregistrés dans les systèmes de suivi, de nombreux pays manquaient d'informations sur un ou plusieurs d'entre eux, même s'ils disposaient de données sur la couverture par les services d'assainissement. Alors que 52 pays disposaient d'estimations pour les services de base d'assainissement en 2023, 79 pays (représentant 30 % de la population mondiale) possédaient des données suffisantes pour calculer la proportion d'établissements de santé dépourvus de service d'assainissement (avec soit un accès à un assainissement non amélioré, soit sans toilettes du tout).

Sur cette base, on estime qu'à l'échelle mondiale, 8 % des établissements de santé, desservant 661 millions de personnes, n'étaient dotés d'aucun service d'assainissement en 2023. La Figure 20 montre que dans près de la moitié de ces pays (36), au moins 5 % des établissements de santé ne disposaient pas de service d'assainissement. Dans dix pays, dont sept sont classés comme contextes fragiles, plus de 20 % des établissements de santé ne disposaient pas de service d'assainissement, et dans trois pays (Côte d'Ivoire, Kirghizistan et Tadjikistan), plus de la moitié des établissements de santé n'en disposaient pas.

Dans 36 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'assainissement en 2023

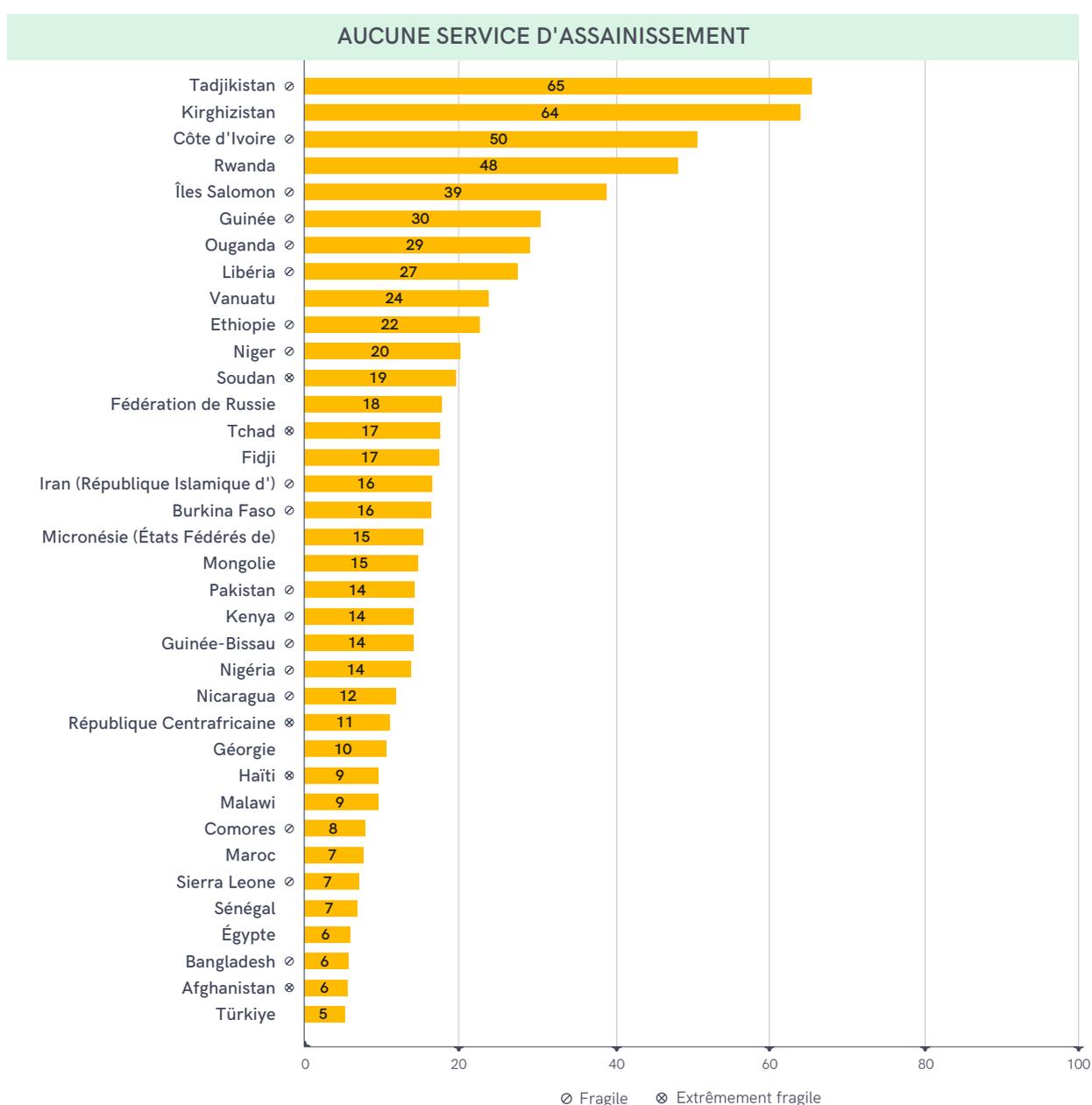


FIGURE 20 Proportion d'établissements de santé sans service d'assainissement, 2023 (%)

Un cinquième des 661 millions de personnes sans service d'assainissement dans leur établissement de santé vivaient dans cinq pays

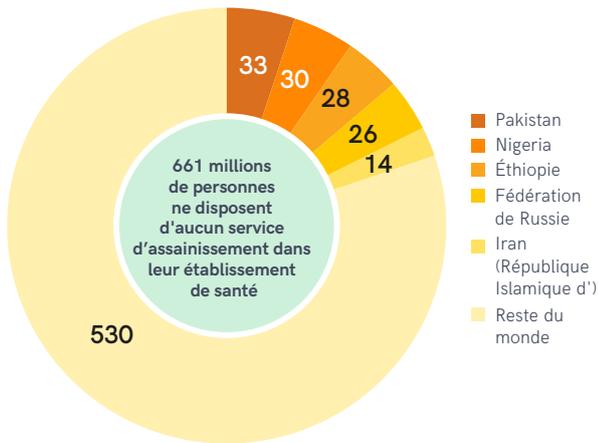


FIGURE 21 Population sans service d'assainissement dans les établissements de santé, par pays, 2023 (%)

À l'échelle mondiale, les 661 millions de personnes qui ne bénéficient pas de service d'assainissement dans leur établissement de santé sont concentrées dans un nombre relativement restreint de pays. Une personne sur cinq (131 millions) vivait dans les cinq premiers pays comptant le plus grand nombre de personnes sans services d'assainissement (Figure 21). Quatre de ces pays (et neuf des dix premiers pays en ce qui concerne les populations non desservies) ont été classés comme contextes fragiles.

Parmi les 37 pays avec des données sur les services de base d'assainissement à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, quatre présentaient une couverture universelle (>99 %) dans les deux types d'établissements. Dans 28 pays, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers, et dans plus de la moitié de ces pays (16), l'écart était supérieur à 20 points de pourcentage (Figure 22). En Éthiopie, les services de base d'assainissement étaient plus élevés de 54 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers (57 %) que dans les établissements non

Il subsistait, dans de nombreux pays, d'importants écarts entre les types d'établissements de santé en matière de couverture par des services de base d'assainissement

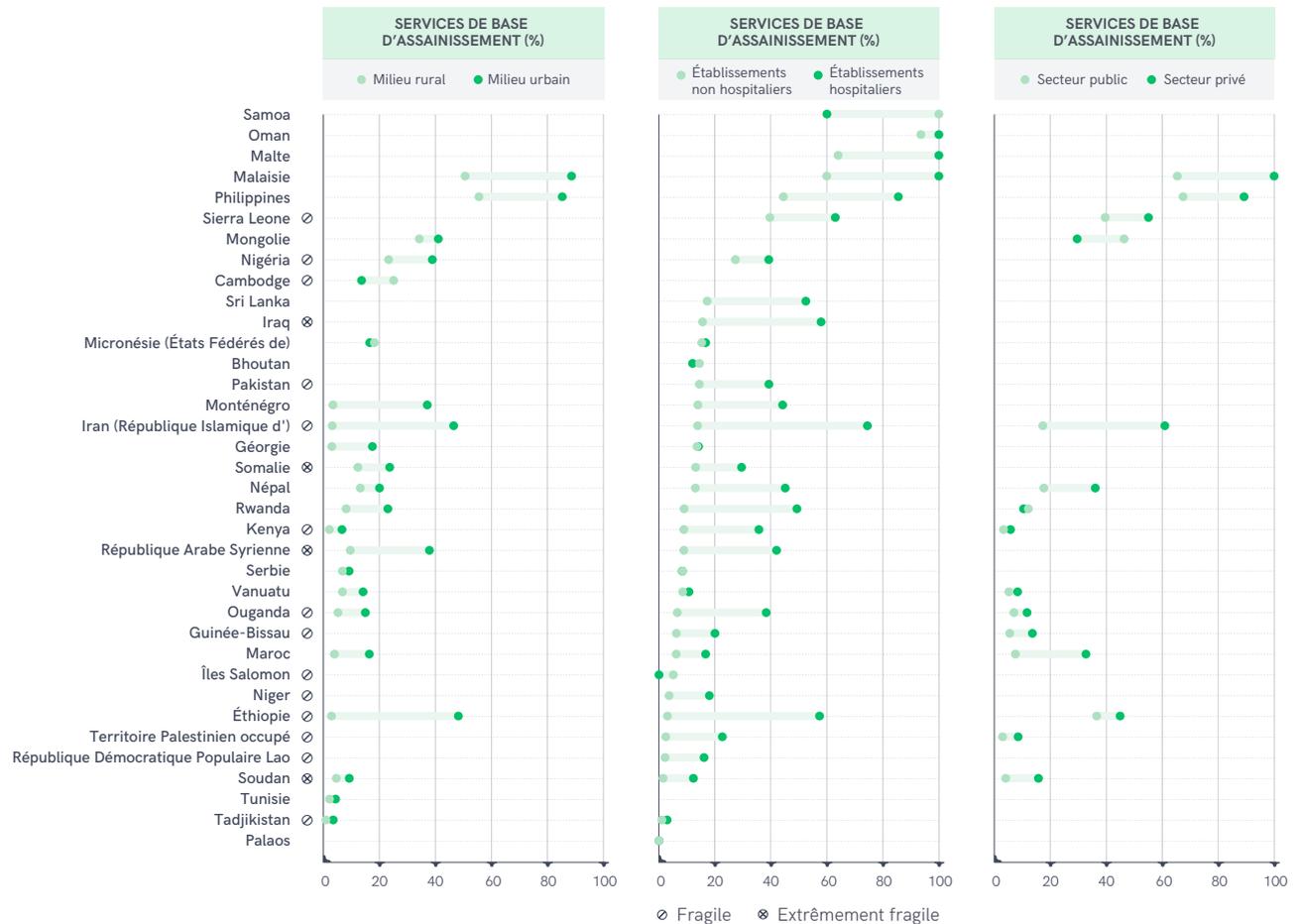


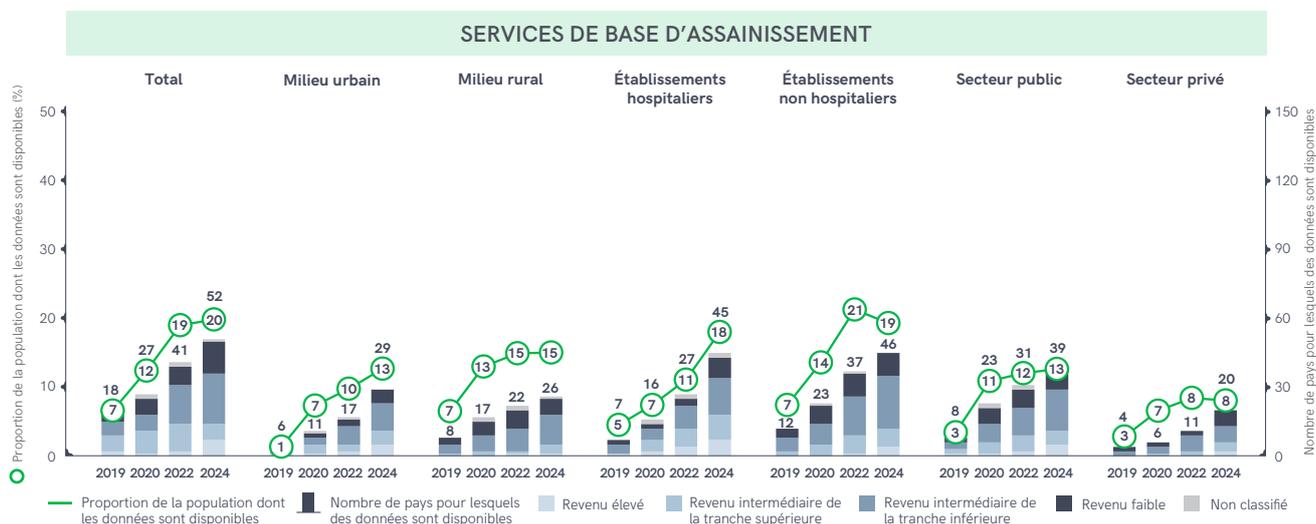
FIGURE 22 Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'assainissement, par pays et par contexte, 2023 (%)  
Remarque : figure limitée aux pays disposant de données sur les deux types d'établissements pour un contexte au moins, et ayant une couverture inférieure à une couverture universelle (>99 %) dans un contexte au moins.

hospitaliers (3 %), tandis qu'en République islamique d'Iran, l'écart était de 61 points de pourcentage. En revanche, au Samoa, tous les établissements non hospitaliers étaient équipés de services de base d'assainissement (>99 %), contre seulement 60 % des établissements hospitaliers. Un plus petit nombre de pays (23) disposaient de données sur les établissements de santé urbains et ruraux, et seule l'Arabie saoudite avait atteint une couverture universelle (>99 %) dans les deux contextes. Dans tous les autres pays pour lesquels des estimations étaient disponibles, à l'exception du Cambodge et des États fédérés de Micronésie, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers. Dans six pays, l'assainissement de base était supérieur de plus de 20 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers (jusqu'à un écart de 45 points de pourcentage en Éthiopie). Seuls 18 pays ont pu déclarer des données sur les services de base d'assainissement à la fois dans les établissements de santé publics et privés. La Macédoine du Nord, le Qatar et Singapour ont enregistré une couverture universelle dans les deux types d'établissements. Dans tous les autres pays dont les estimations sont ventilées, à l'exception de la Mongolie et du Rwanda, les établissements privés présentaient une

couverture plus élevée que les établissements publics. L'écart le plus important a été observé en République islamique d'Iran, où la probabilité que les établissements privés (61 %) soient dotés d'un assainissement de base était au moins trois fois plus élevée que pour les établissements publics (17 %).

Depuis la publication du premier rapport du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé en 2019, le nombre de pays disposant d'estimations sur les services de base d'assainissement, ainsi que la population totale représentée par ces pays, ont presque triplé (Figure 23). Cependant, la couverture des données n'a toujours pas dépassé 20 % et est plus faible pour les établissements dans certains contextes, en particulier les établissements publics et privés. La croissance de la couverture des données a été particulièrement sensible pour les établissements hospitaliers, avec un nombre de pays disposant d'estimations qui a presque doublé à chaque mise à jour du Programme commun OMS/UNICEF. La couverture des données reste la plus faible pour les établissements de santé privés, lesquels apparaissent rarement dans les statistiques officielles.

Alors que le nombre de pays disposant de données sur l'assainissement de base continue d'augmenter, la couverture des données est restée insuffisante et n'a pas permis de produire des estimations mondiales



**FIGURE 23** Proportion de la population et nombre de pays, par catégorie de revenu, avec des estimations pour l'assainissement de base, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les progrès accomplis, 2019-2024



# Hygiène



## En 2023 :

- 48 pays et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'hygiène dans les établissements de santé, c'est-à-dire la disponibilité d'une installation utilisable dédiée à l'hygiène des mains sur les lieux de soins, et dans un rayon de cinq mètres des toilettes.
- Trop peu de pays disposaient de données pour pouvoir calculer les estimations mondiales des services de base d'hygiène.
- La couverture régionale par des services de base d'hygiène variait de 34 % en Afrique subsaharienne à 58 % en Afrique du Nord et en Asie occidentale.

- Dans les contextes fragiles, moins de la moitié des établissements de santé (46 %) disposaient d'un service de base d'hygiène.
- Quatre établissements de santé sur cinq (80 %) étaient équipés d'installations pour l'hygiène des mains, utilisables, sur les lieux de soins.
- À l'échelle mondiale, 9 % des établissements de santé (couvrant 722 millions de personnes) ne disposaient pas de service d'hygiène.
- Dans 20 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'hygiène.

## En 2022 :

- À l'échelle mondiale, 61 % des établissements de santé disposaient d'un service de base d'hygiène.
- 3,4 milliards de personnes ne bénéficiaient d'aucun service de base d'hygiène dans leur établissement de santé.

L'hygiène des mains est la pierre angulaire des directives et des pratiques de lutte anti-infectieuse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. L'OMS a défini cinq « moments stratégiques » de l'hygiène des mains dans les établissements de santé : 1) avant de toucher une patiente ou un patient, 2) avant un geste aseptique, 3) après un risque d'exposition à un liquide biologique, 4) après avoir touché une patiente ou un patient, et 5) après avoir touché l'environnement d'une patiente ou d'un patient. Outre les personnels de santé, les autres personnes présentes dans les établissements de santé, y compris les patientes et patients et les aidants et aidants, doivent avoir accès à du matériel d'hygiène des mains pour contrer la propagation potentielle des agents pathogènes. Par conséquent, un niveau de service de base d'hygiène nécessite une installation pour l'hygiène des mains, utilisable, à la fois sur les lieux de soins et dans les toilettes ou à proximité.

Les données étaient suffisantes pour pouvoir calculer la couverture mondiale des services de base d'hygiène de 2014 (51 %) à 2022 (57 %), mais, en raison du vieillissement des données, il n'a pas été possible de produire d'estimations mondiales pour 2023. Cependant, un nombre suffisant de pays disposaient de données pour produire des estimations régionales en Afrique subsaharienne, et en Afrique du Nord et Asie occidentale, où 34 % et 58 % des établissements de santé, respectivement, disposaient de services de base d'hygiène en 2023. Dans les contextes fragiles, moins de la moitié des établissements de santé (46 %) étaient dotés de services de base d'hygiène (Figure 24).

Seules deux régions ODD présentaient des estimations pour les services de base d'hygiène en 2023

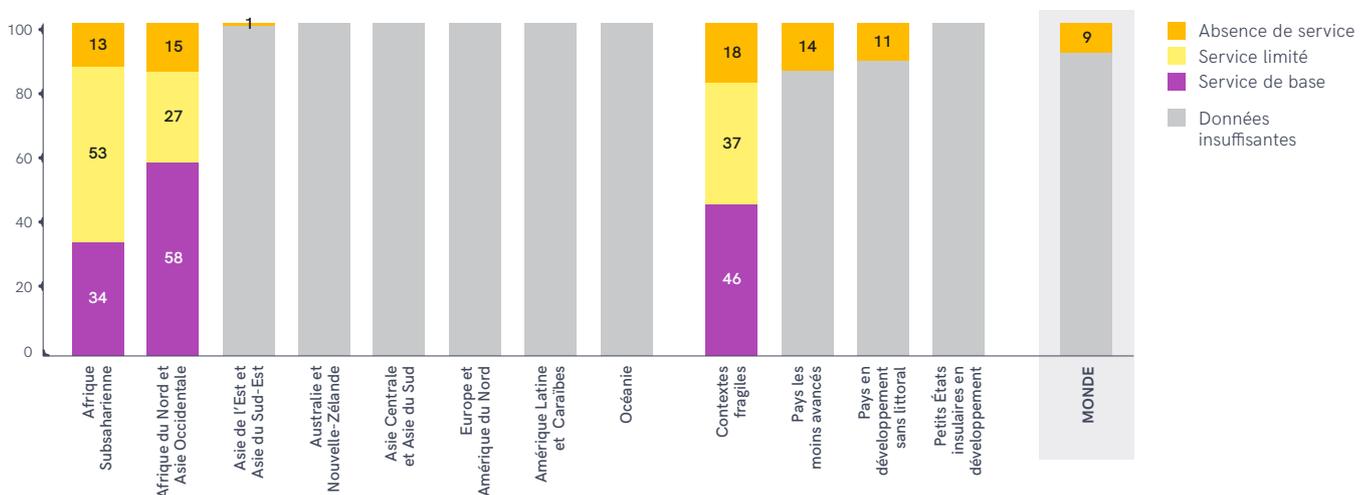


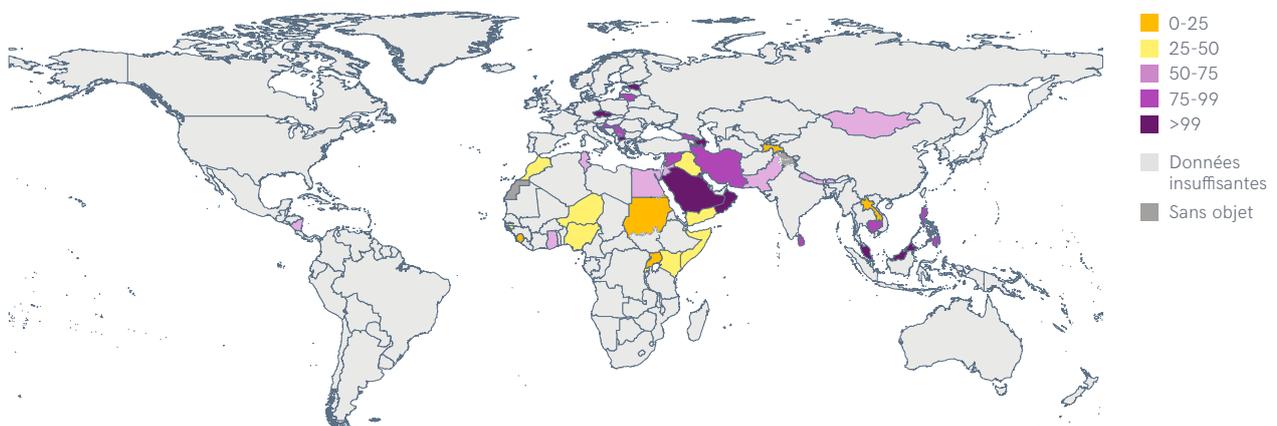
FIGURE 24 Couverture mondiale et régionale par des services d'hygiène dans les établissements de santé, 2023 (%)



En 2023, 48 pays – représentant 18 % de la population mondiale – disposaient de données suffisantes pour estimer la proportion d'établissements de santé bénéficiant d'un service de base d'hygiène (Figure 25). Dans neuf pays à revenu élevé et trois pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la couverture était universelle (>99 %), et dans 22 pays, au moins 75 % des établissements de santé disposaient de services de base d'hygiène (Figure 26). L'hygiène de base était inférieure à 25 % dans six pays, tous classés comme contextes fragiles (l'un d'entre eux, le Soudan, était considéré comme extrêmement fragile).

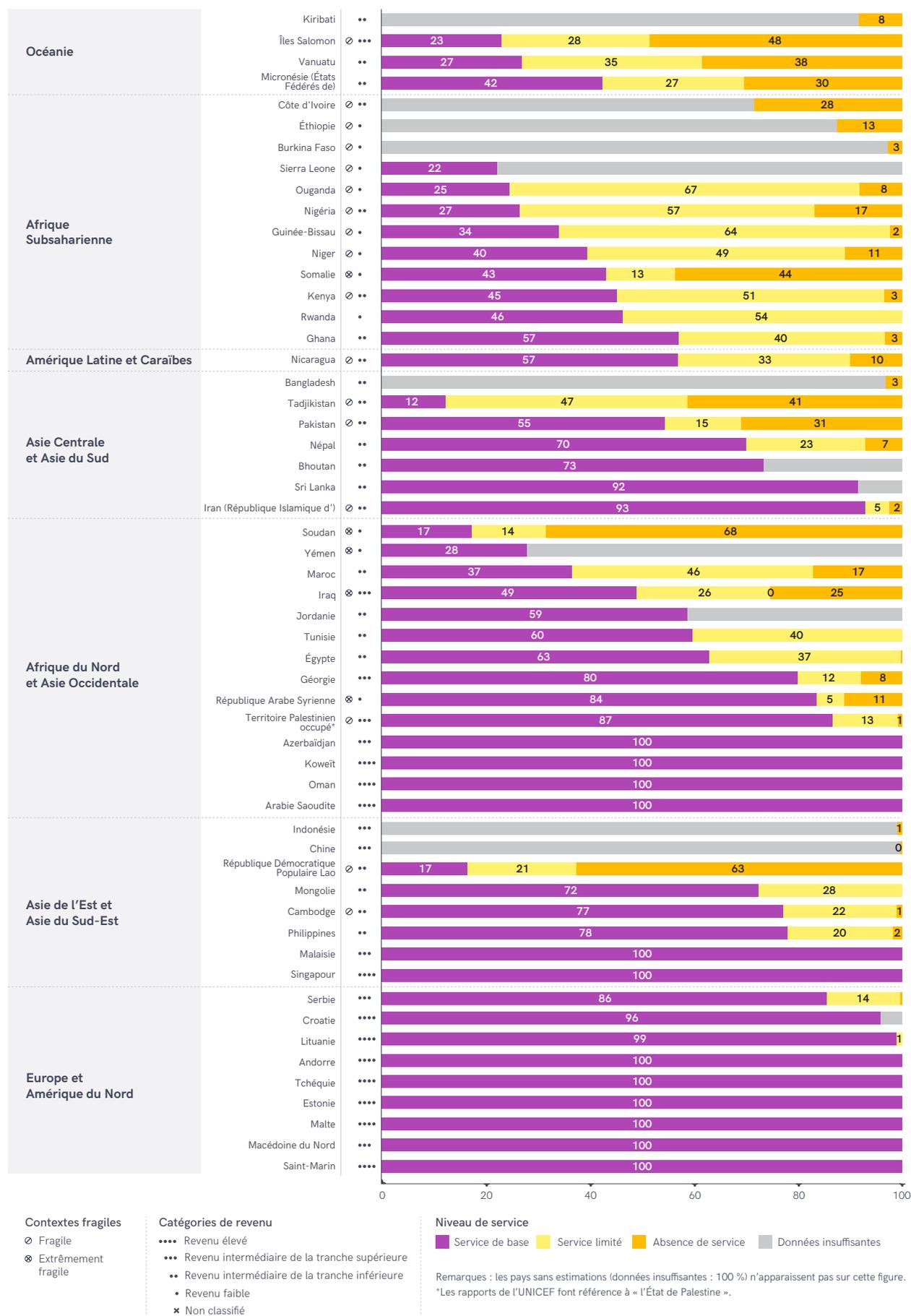
Dans la plupart des pays, le secteur de la santé insiste sur l'importance des bonnes pratiques en matière d'hygiène des mains de la part des personnels de santé ; en outre, l'accès aux installations pour l'hygiène des mains sur les lieux de soins est souvent inclus dans les systèmes de suivi nationaux et les évaluations des établissements. Sur la base de données issues de 79 pays (représentant 33 % de la population mondiale), on estime qu'à l'échelle mondiale, 80 % des établissements de santé disposaient d'installations pour l'hygiène des mains, utilisables, sur les lieux de soins en 2023.

En 2023, 21 des 47 pays disposant d'estimations présentaient une couverture >75 % par des services de base d'hygiène dans les établissements de santé



**FIGURE 25** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'hygiène, 2023 (%)

Les niveaux de service d'hygiène dans les établissements de santé variaient considérablement d'un pays à l'autre en 2023

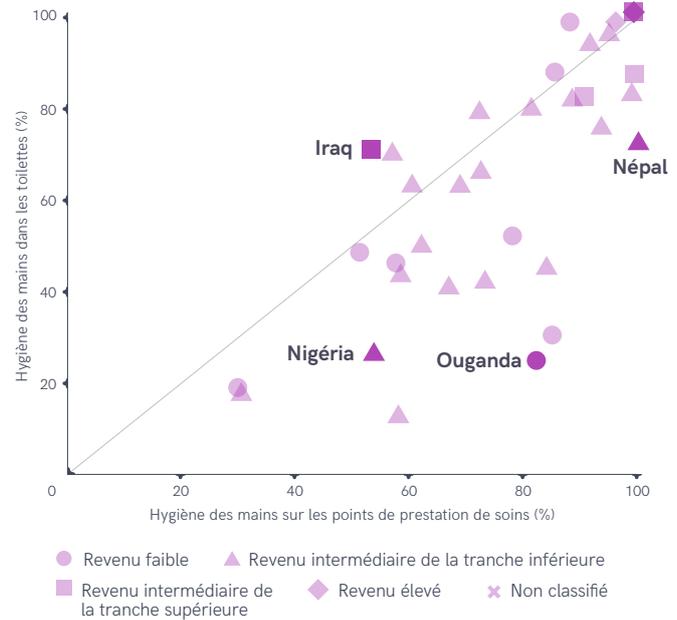


**FIGURE 26** Couverture par des services d'hygiène dans les établissements de santé, par pays, région ODD, catégorie de revenu et état de fragilité, 2023 (%)

Cependant, seuls 47 pays disposaient de données sur les installations pour l'hygiène des mains dans les toilettes (représentant 19 % de la population), de sorte qu'aucune estimation mondiale n'a pu être produite. Sur les 45 pays disposant de données sur l'hygiène des mains dans les deux contextes, la couverture était généralement plus élevée pour les lieux de soins, comparativement aux toilettes (Figure 27).

Alors qu'environ un quart des établissements de santé au Nigéria et en Ouganda disposaient d'installations pour l'hygiène des mains dans les toilettes, la couverture pour les lieux de soins était beaucoup plus élevée en Ouganda (82 %) qu'au Nigéria (54 %). Près des trois quarts des établissements de santé en Irak et au Népal disposaient d'installations pour l'hygiène des mains dans les toilettes, mais alors que la couverture par des services d'hygiène des mains sur les lieux de soins était universelle (>99 %) au Népal, l'Irak était l'un des rares pays à présenter une couverture plus faible sur les lieux de soins (54 %), par comparaison aux toilettes.

**L'accès aux installations pour l'hygiène des mains était généralement plus élevé sur les lieux de soins, comparativement aux toilettes**



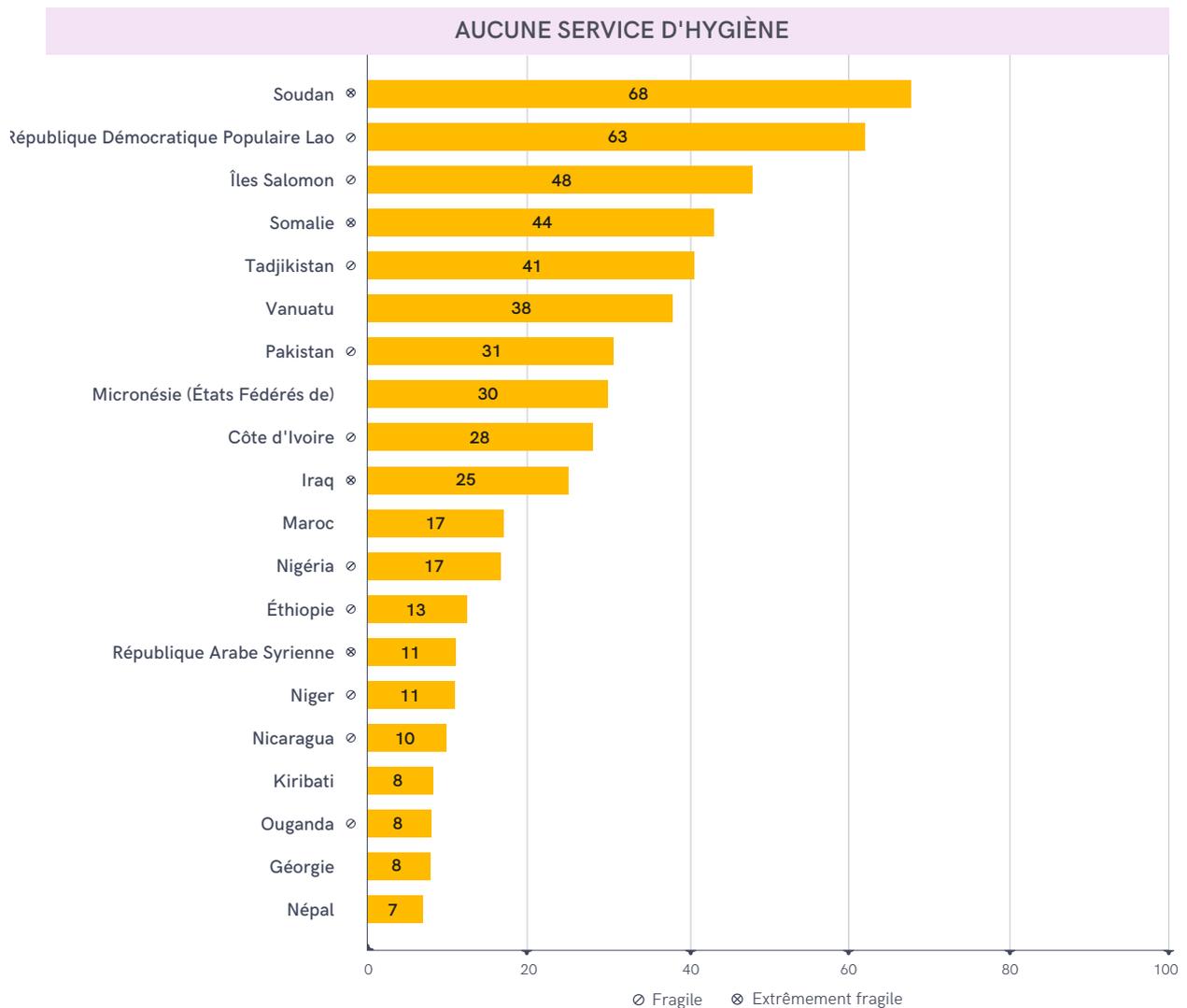
**FIGURE 27** Proportion d'établissements de santé dotés d'installations pour l'hygiène des mains sur les lieux de soins et dans les toilettes, par catégorie de revenu, 2023 (%)



Des données suffisantes issues de 50 pays ont permis d'estimer la proportion d'établissements de santé sans service d'hygiène. Autrement dit, aucune installation dédiée à l'hygiène des mains n'est disponible, ni sur les lieux de soins ni dans les toilettes. À l'échelle mondiale, 9 % des établissements de santé (représentant 722 millions de personnes) n'avaient pas de service d'hygiène. Dans 20 pays, au moins 5 % des établissements de santé n'avaient pas de service d'hygiène, et dans 10 pays, plus d'un quart des établissements n'en avaient pas. Au Soudan et en République démocratique populaire lao, environ deux tiers des établissements de santé ne disposaient d'aucun service d'hygiène (Figure 28).



Dans 20 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service d'hygiène en 2023



**FIGURE 28** Proportion d'établissements de santé sans service d'hygiène, 2023 (%)

Près d'un quart des 722 millions de personnes sans service d'hygiène dans leur établissement de santé vivaient dans cinq pays

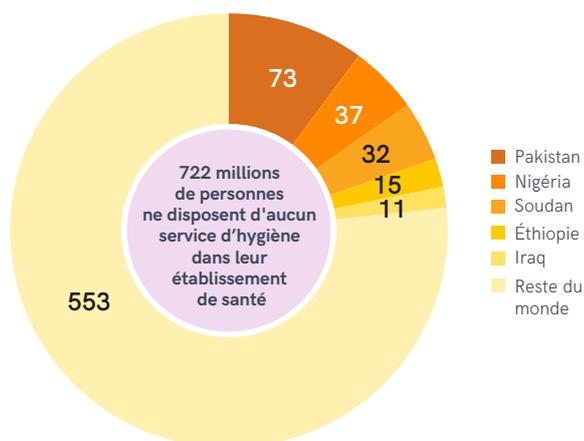


FIGURE 29 Population sans service d'hygiène dans les établissements de santé, par pays, 2023 (%)

À l'échelle mondiale, les personnes qui ne bénéficient pas de service d'hygiène dans leur établissement de santé sont concentrées dans un nombre relativement restreint de pays. Cent soixante-neuf millions de personnes vivaient dans les cinq pays où le plus grand nombre de personnes étaient desservies par des établissements de santé dépourvus de services d'hygiène (Figure 29). Ces cinq pays (et huit des dix premiers pays en ce qui concerne les populations non desservies) ont été classés comme contextes fragiles.

Parmi les 39 pays avec des données ventilées sur les services de base d'hygiène à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, huit présentaient une couverture universelle (>99 %) dans les deux types d'établissements. Dans trois pays sur quatre (28), la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers, et dans plus de la moitié de ces pays (16), l'écart était supérieur à 20 points de pourcentage (Figure 30). À Vanuatu et aux Îles Salomon, les services de base d'hygiène étaient supérieurs de plus de 50 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers,

Il subsistait, dans de nombreux pays, d'importants écarts entre les types d'établissements de santé en matière de couverture par des services de base d'hygiène

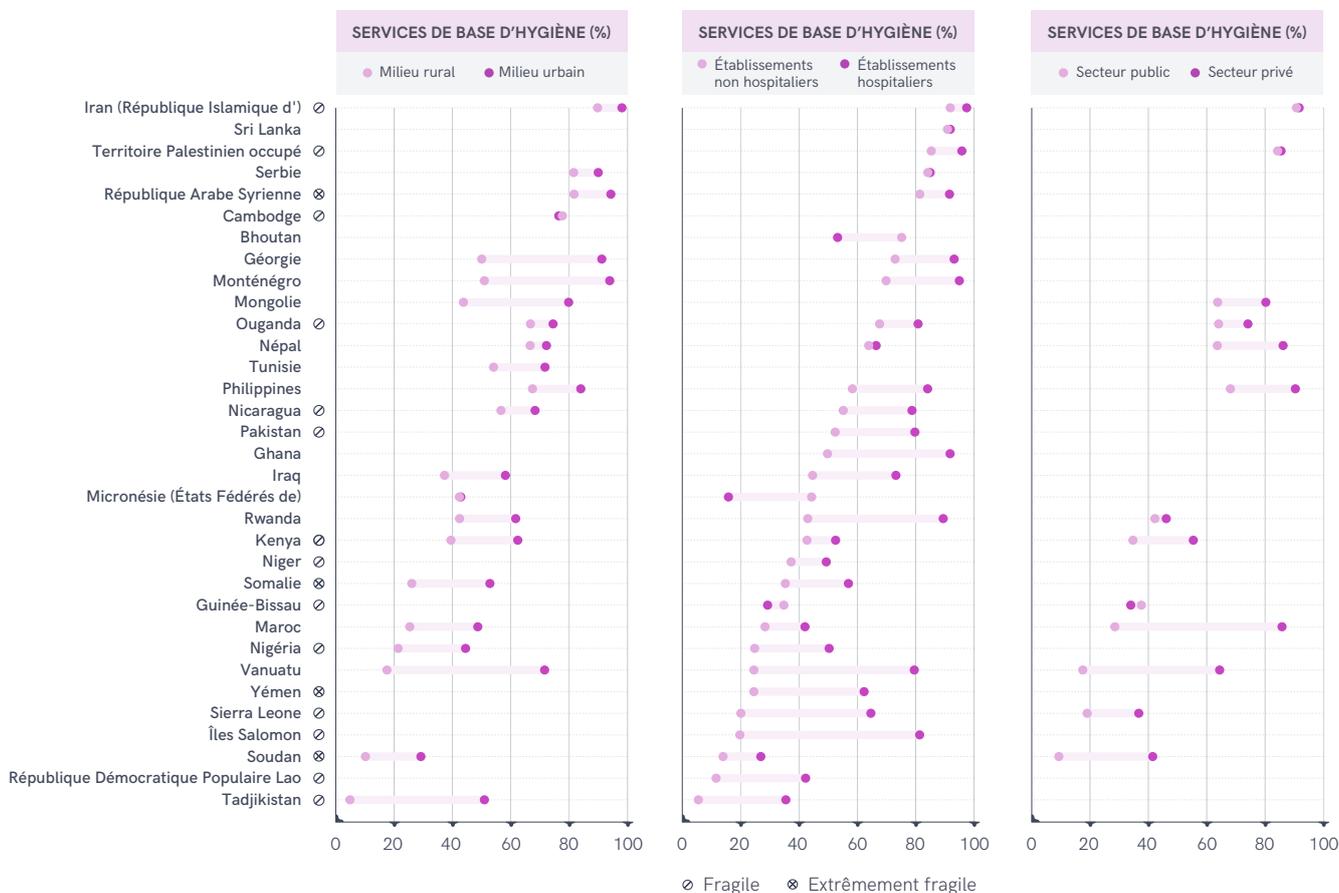


FIGURE 30 Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base d'hygiène, par pays et par contexte, 2023 (%)

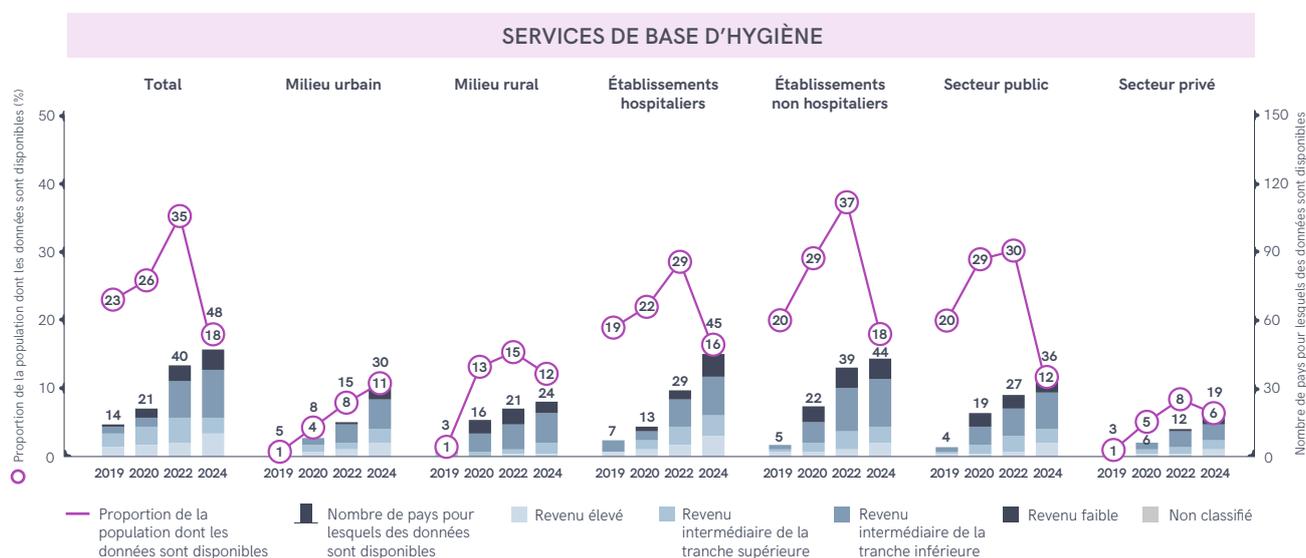
Remarque : figure limitée aux pays disposant de données sur les deux types d'établissements pour un contexte au moins, et ayant une couverture inférieure à une couverture universelle (>99 %) dans un contexte au moins.

comparativement aux établissements non hospitaliers. En revanche, au Bhoutan et dans les États fédérés de Micronésie, la couverture par des services d'hygiène de base dans les établissements non hospitaliers était supérieure d'au moins 20 points de pourcentage à celle des établissements hospitaliers. Un plus petit nombre de pays (24) disposaient de données sur les établissements de santé urbains et ruraux, y compris la Malaisie et l'Arabie saoudite, avec une couverture universelle (>99 %) dans les deux contextes. Dans tous les autres pays pour lesquels des données étaient disponibles, à l'exception du Cambodge, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers. Dans dix pays, l'hygiène de base était supérieure de plus de 20 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers, et à Vanuatu, la couverture urbaine (71 %) était supérieure de 54 points de pourcentage à celle des zones rurales (18 %). Seuls 18 pays ont pu déclarer des services de base d'hygiène à la fois dans les établissements de santé publics et privés, dont cinq pays avec un accès universel dans les deux types d'établissements. Dans tous les autres pays disposant de données, à l'exception de la Guinée-Bissau, les établissements privés présentaient une couverture plus élevée que les établissements publics.

L'écart le plus important a été observé au Maroc, où la probabilité que les établissements privés (88 %) soient dotés de services d'hygiène de base était près de trois fois plus élevée que pour les établissements publics (31 %).

Le nombre de pays avec des données disponibles sur les services de base d'hygiène au niveau national a plus que triplé entre 2019 et 2024, passant de 14 à 48. Les progrès ont été encore plus rapides pour les données ventilées, multipliées par plus de six pour tous les autres contextes, bien que la couverture des données soit restée plus faible pour les établissements urbains, ruraux et privés (Figure 31). Cependant, la population mondiale représentée par les pays disposant de données nationales sur les services de base d'hygiène a fortement chuté entre les rapports du Programme commun OMS/UNICEF de 2022 et de 2024 (de 35 % à 18 %), en raison du vieillissement des données pour la Chine. Étant donné que le Programme commun OMS/UNICEF ne génère des estimations agrégées régionales et mondiales que lorsque des données sont disponibles pour au moins 30 % de la population concernée, aucune estimation mondiale des services de base d'hygiène n'a pu être produite pour 2023.

Alors que le nombre de pays disposant de données sur les services de base d'hygiène continue d'augmenter, la couverture de la population a diminué en raison du vieillissement des données



**FIGURE 31** Proportion de la population et nombre de pays avec des estimations pour les services de base d'hygiène, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les progrès accomplis, 2019-2024



# Nettoyage de l'environnement



# Nettoyage de l'environnement

**SERVICE DE BASE** : des protocoles de nettoyage sont disponibles et l'ensemble du personnel chargé des tâches de nettoyage a suivi une formation.

## En 2023 :

- 40 pays et une région ODD disposaient d'estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé, ce qui signifie que des protocoles de nettoyage étaient disponibles et que l'ensemble du personnel chargé des tâches de nettoyage avait reçu une formation.
- Trop peu de pays disposaient de données pour pouvoir calculer les estimations mondiales relatives aux services de base de nettoyage de l'environnement.
- En Afrique du Nord et en Asie occidentale, seuls 26 % des établissements de santé disposaient d'un service de base de nettoyage de l'environnement.
- Dans les contextes fragiles, seul un tiers (34 %) des établissements de santé disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement.
- Dans 25 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service de nettoyage de l'environnement.

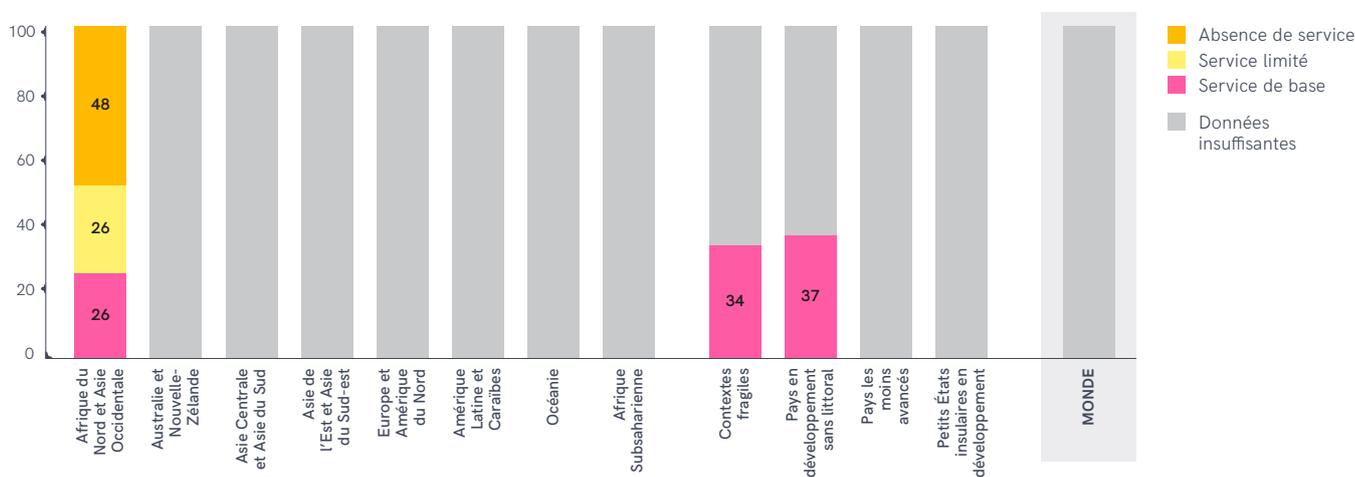
La contamination de l'environnement a une incidence sur la transmission des infections associées aux soins de santé. Le nettoyage efficace de l'environnement est une intervention fondamentale pour la lutte anti-infectieuse ; il est admis qu'il contribue à une réduction notable de la transmission des agents pathogènes. Le nettoyage de l'environnement fait référence au nettoyage et à la désinfection (au besoin) des surfaces environnementales et des surfaces du matériel nécessaire aux soins des patients non critiques.

Il convient que tous les établissements de santé élaborent des politiques de nettoyage de l'environnement qui décrivent le type et la fréquence de nettoyage nécessaires à différentes fins. Il s'agit notamment de désigner la personne responsable du nettoyage, ainsi que les modalités d'exécution et de consignation du nettoyage. Les établissements de santé doivent mettre au point des protocoles écrits ou des modes opératoires normalisés, qui précisent le matériel et les outils qu'il convient

d'utiliser pour chaque type de nettoyage et fournissent des instructions par étapes concernant le processus. Les modes opératoires normalisés doivent également décrire les étapes préparatoires, notamment l'utilisation d'un équipement de protection individuelle, et les étapes finales, comme la gestion des articles de nettoyage souillés.

Les politiques et modes opératoires normalisés ne sont efficaces que lorsque les personnels de santé sont informés de leur mise en œuvre et formés à cette fin. Les politiques de nettoyage de l'environnement doivent clairement identifier qui est responsable de quels types de nettoyage et établir des exigences en matière de formation de base et de séances de recyclage pour l'ensemble du personnel chargé des tâches de nettoyage. Par conséquent, la définition des services de base de nettoyage de l'environnement exige à la fois que des protocoles de nettoyage soient disponibles et que l'ensemble du personnel chargé du nettoyage ait reçu une formation.

## Seule une région ODD présentait des estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement en 2023



**FIGURE 32** Couverture mondiale et régionale par des services de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé, 2023 (%)

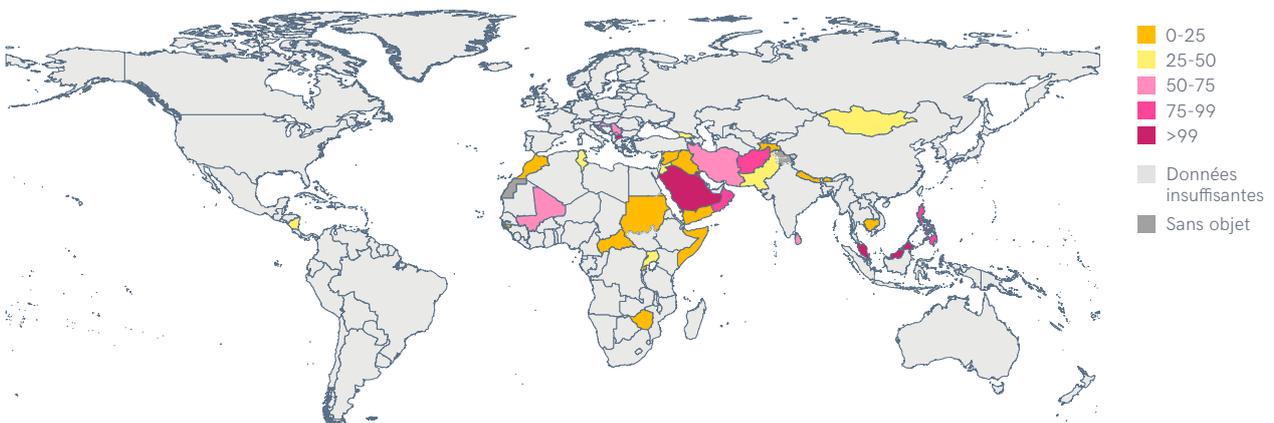


Toutefois, un nombre relativement faible de pays collectent ces informations et les données n'étaient pas suffisantes pour calculer la couverture mondiale par des services de base de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé en 2023 ni pour aucune année. L'Afrique du Nord et l'Asie occidentale représentent la seule région ODD pour laquelle un nombre suffisant de pays disposaient de données permettant de produire une estimation régionale (26 %) des services de base de nettoyage de l'environnement (Figure 32). Environ un tiers des établissements de santé dans les contextes fragiles (34 %) et les pays en développement sans littoral (PDSL) (37 %) disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement.

En 2023, seuls 40 pays - représentant 13 % de la population mondiale - disposaient de données suffisantes pour estimer la proportion d'établissements de santé dotés d'un service de base de nettoyage de l'environnement. Dans sept pays, la couverture était universelle (>99 %), et dans 10 pays,

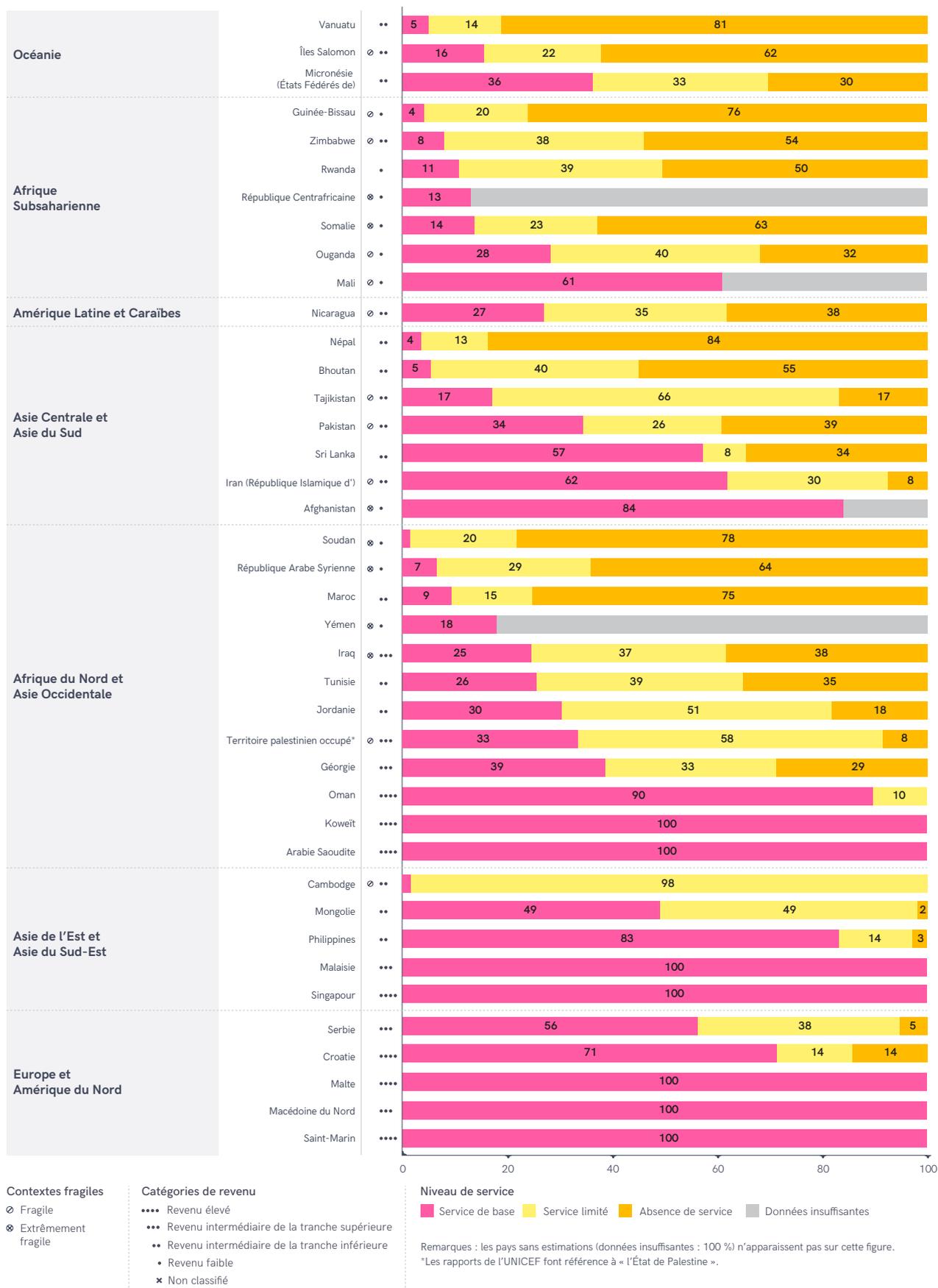
au moins 75 % des établissements de santé disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement (Figure 33). Cependant, dans 25 pays, moins de la moitié des établissements disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement, et dans 16 pays, moins d'un quart en disposaient. La couverture par des services de base de nettoyage de l'environnement était inférieure à 10 % dans neuf pays, dont cinq dans des contextes fragiles. Toutes les régions ODD, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, présentaient des estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement pour au moins un pays (Figure 34). Toutes les régions incluaient des pays où plus d'un quart des établissements de santé étaient dotés d'un service de nettoyage limité (protocoles de nettoyage en place ou une partie du personnel formé) et toutes les régions, à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, incluaient des pays où au moins un établissement sur 10 n'était doté d'aucun service de nettoyage.

**En 2023, 10 des 40 pays disposant d'estimations présentaient une couverture >75 % par des services de base de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé**



**FIGURE 33** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base de nettoyage de l'environnement, 2023 (%)

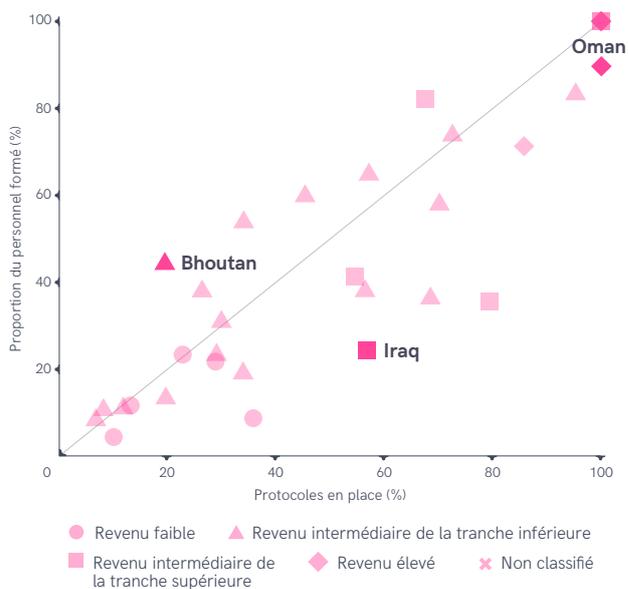
Les niveaux de service de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé variaient considérablement d'un pays à l'autre en 2023



**FIGURE 34** Couverture par des services de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé, par pays, région ODD, catégorie de revenu et état de fragilité, 2023 (%)

Le niveau de service de base de nettoyage comprend deux composantes : d'une part, il convient que les établissements de santé aient établi des protocoles écrits et d'autre part, que l'ensemble du personnel chargé des tâches de nettoyage ait reçu une formation. Sept pays (cinq pays à revenu élevé et deux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) avaient une couverture universelle (>99 %) pour les deux composantes. Parmi les 29 autres pays disposant de données sur les deux composantes, une large disponibilité des protocoles était plus courante que la formation de l'ensemble du personnel (16 pays, en dessous de la ligne de la Figure 35). Par exemple, des protocoles étaient universellement disponibles (>99 %) à Oman, mais l'ensemble du personnel n'était formé que dans 90 % des établissements. De même, 57 % des établissements en Irak avaient mis en place des protocoles de nettoyage, mais l'ensemble du personnel n'était formé que dans 25 % d'entre eux. Dans les établissements de 11 pays, la formation de l'ensemble du personnel était plus courante que la mise en place de protocoles formels. Par exemple, au Bhoutan, l'ensemble du personnel était formé dans 45 % des établissements de santé, contre une disponibilité de protocoles dans seulement 20 % des établissements.

### La disponibilité des protocoles ou la formation du personnel peut déterminer les services de base de nettoyage de l'environnement



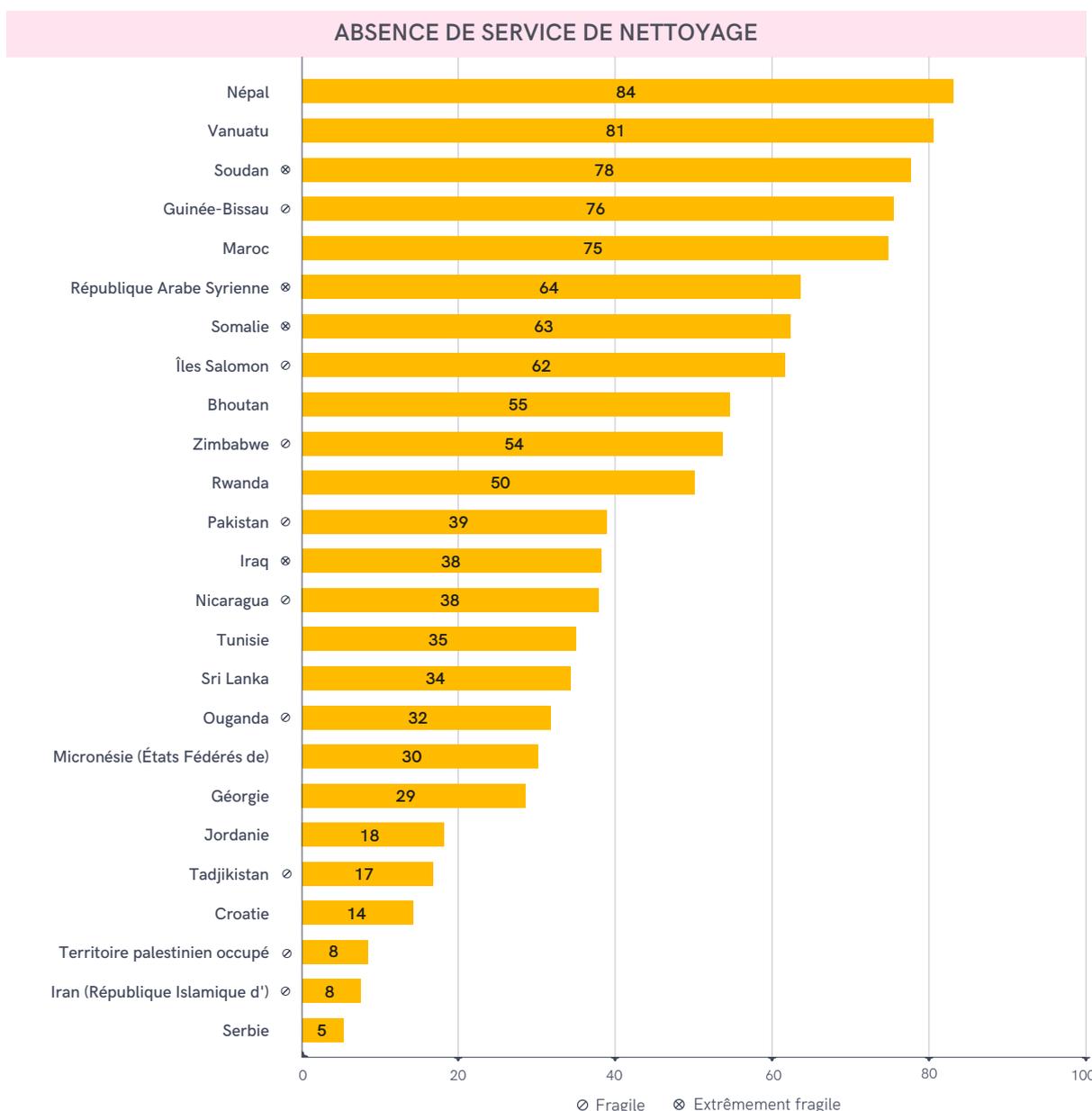
**FIGURE 35** Proportion d'établissements de santé dotés de protocoles de nettoyage et d'un personnel formé, par catégorie de revenu, 2023 (%)



Si un établissement de santé ne dispose pas de protocole de nettoyage et si aucun membre du personnel n'a été formé au nettoyage de l'environnement, il est classé comme étant dépourvu de service de nettoyage. En 2023, 36 pays disposaient d'estimations sur l'absence de service de nettoyage de l'environnement, dont 25 pays où au moins 5 % des établissements de santé étaient dépourvus de service (Figure 36). Plus de la moitié d'entre eux (13) étaient classés comme des contextes fragiles, dont quatre qui étaient extrêmement fragiles. Dans 11 pays, plus de la moitié des établissements de santé n'avaient pas de service de nettoyage de l'environnement, y compris le Népal et le Vanuatu, où plus de 80 % des établissements n'en disposaient pas.



Dans 25 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service de nettoyage de l'environnement en 2023

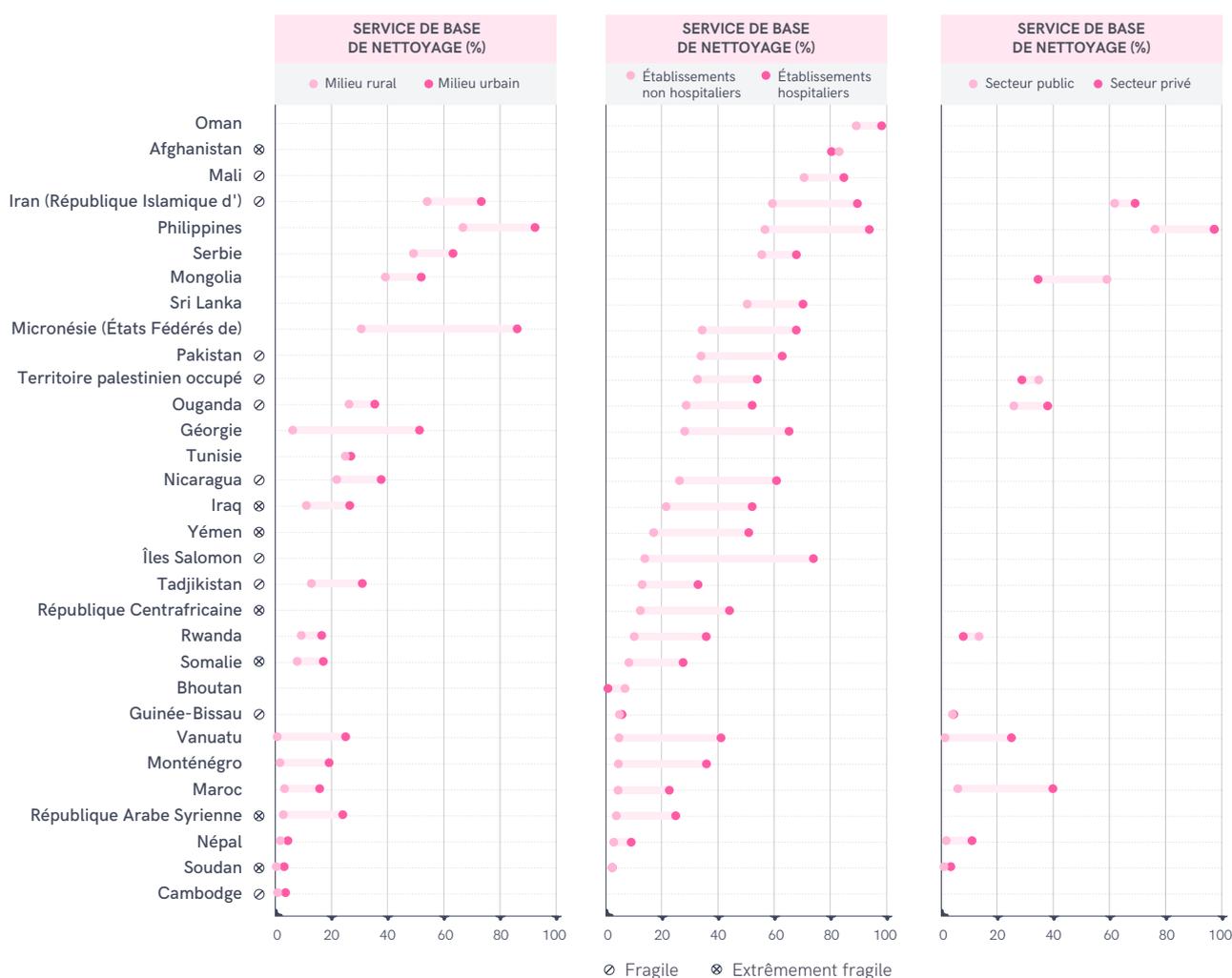


**FIGURE 36** Proportion d'établissements de santé sans service de nettoyage, 2023 (%)

Parmi les 34 pays avec des données sur les services de base de nettoyage de l'environnement à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, six présentaient une couverture universelle (>99 %) dans les deux types d'établissements. Dans 26 pays, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers, et dans plus de la moitié de ces pays (16), l'écart était supérieur à 20 points de pourcentage (Figure 37). Aux Îles Salomon, 72 % des établissements hospitaliers, mais seulement 13 % des établissements non hospitaliers disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement, soit un écart de 60 points de pourcentage. En revanche, au Bhoutan et en Afghanistan, les services de base de nettoyage de l'environnement dans les établissements non hospitaliers étaient légèrement plus élevés que dans les établissements hospitaliers. Un plus petit nombre de pays (22) disposaient de données sur les établissements de santé urbains et ruraux. Cependant, la

Malaisie et l'Arabie saoudite bénéficiaient d'une couverture universelle (>99 %) dans les deux contextes. Dans tous les autres pays pour lesquels des données étaient disponibles, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers. Dans cinq pays, les services de base de nettoyage de l'environnement étaient supérieurs de plus de 20 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers, et dans les États fédérés de Micronésie, la couverture urbaine (86 %) était supérieure de 55 points de pourcentage à celle des zones rurales (31 %). Seuls 15 pays ont pu déclarer des services de base de nettoyage de l'environnement à la fois dans les établissements de santé publics et privés, dont quatre pays avec un accès universel dans les deux types d'établissements. La Mongolie se distingue, avec une couverture beaucoup plus élevée dans les établissements publics (59 %) que dans les établissements privés (34 %). Plus communément, les établissements privés avaient une couverture plus élevée que les établissements publics,

**Il subsistait, dans de nombreux pays, d'importants écarts entre les types d'établissements de santé en matière de couverture par des services de base de nettoyage de l'environnement**



**FIGURE 37** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base de nettoyage de l'environnement, par pays et par contexte, 2023 (%)

Remarque : figure limitée aux pays disposant de données sur les deux types d'établissements pour un contexte au moins, et ayant une couverture inférieure à une couverture universelle (>99 %) dans un contexte au moins.

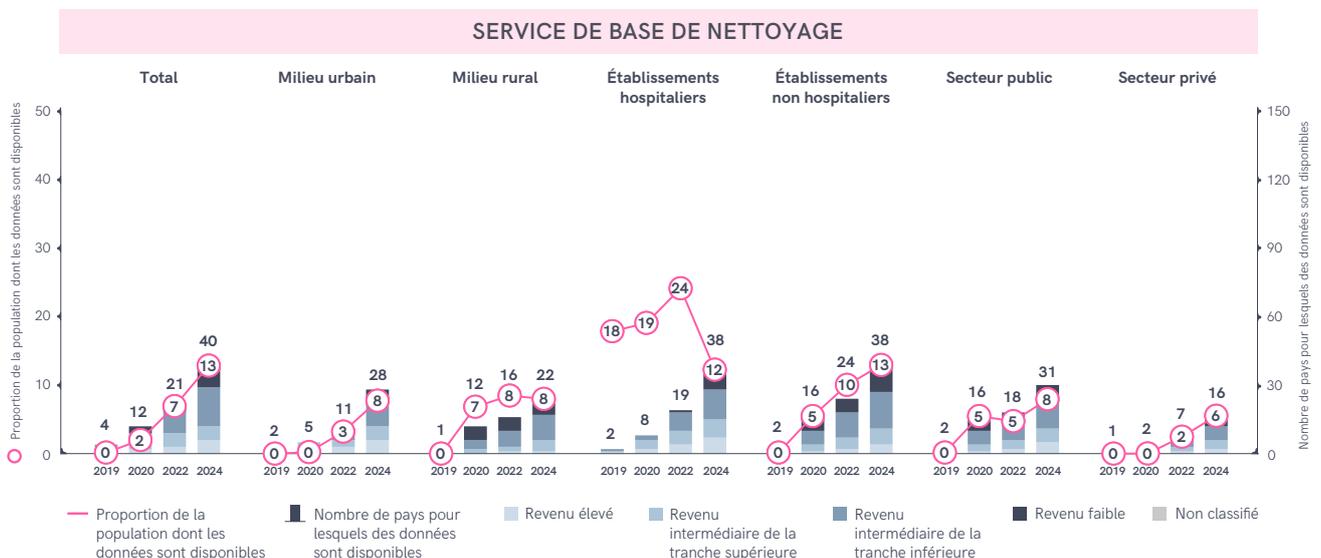


l'écart le plus important ayant été observé au Maroc où 40 % des établissements privés, contre seulement 6 % des établissements publics, disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement.

Le nombre de pays disposant de données nationales sur les services de base de nettoyage de l'environnement a été multiplié par dix, passant de seulement quatre dans le rapport de référence de 2019 à 40 dans le présent rapport (Figure 38). Cependant, ces pays ne représentent

que 13 % de la population mondiale. Le Pakistan et les Philippines étaient les seuls pays de plus de 100 millions d'habitants à faire état de données suffisantes pour produire des estimations. Dans 19 des 40 pays disposant d'estimations, la population était inférieure à 10 millions d'habitants. La couverture des données était similaire pour les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, et quelque peu plus faible pour les régions urbaines et rurales, en particulier pour les établissements de santé privés.

**La couverture des données pour les services de base de nettoyage de l'environnement continue d'augmenter, mais reste trop faible pour produire des estimations mondiales**



**FIGURE 38** Proportion de la population et nombre de pays avec des estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les progrès accomplis, 2019-2024



# Gestion des déchets



# Gestion des déchets

**SERVICE DE BASE** : les déchets sont triés et jetés en toute sécurité dans au moins trois poubelles différentes ; les déchets piquants/coupants/tranchants et les déchets infectieux sont traités et éliminés de manière sûre.

## En 2023 :

- 67 pays et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base de gestion des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé, ce qui signifie que les déchets sont triés et jetés en toute sécurité dans au moins trois poubelles différentes et que les déchets piquants/coupants/tranchants et les déchets infectieux sont traités et éliminés de manière sûre.
- Trop peu de pays disposaient de données pour pouvoir calculer les estimations mondiales relatives aux services de base de gestion des déchets d'activités de soins.
- 40 % des établissements de santé en Afrique du Nord et en Asie occidentale, et 26 % des établissements en Afrique subsaharienne disposaient de services de base de gestion des déchets d'activités de soins.
- Dans les contextes fragiles, un établissement de santé sur quatre (25 %) était pourvu de services de base de gestion des déchets d'activités de soins.
- À l'échelle mondiale, 71 % des établissements de santé disposaient de matériel permettant de trier en toute sécurité les déchets d'activités de soins à l'endroit où ils sont produits.
- Dans 18 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service de base de gestion des déchets d'activités de soins.

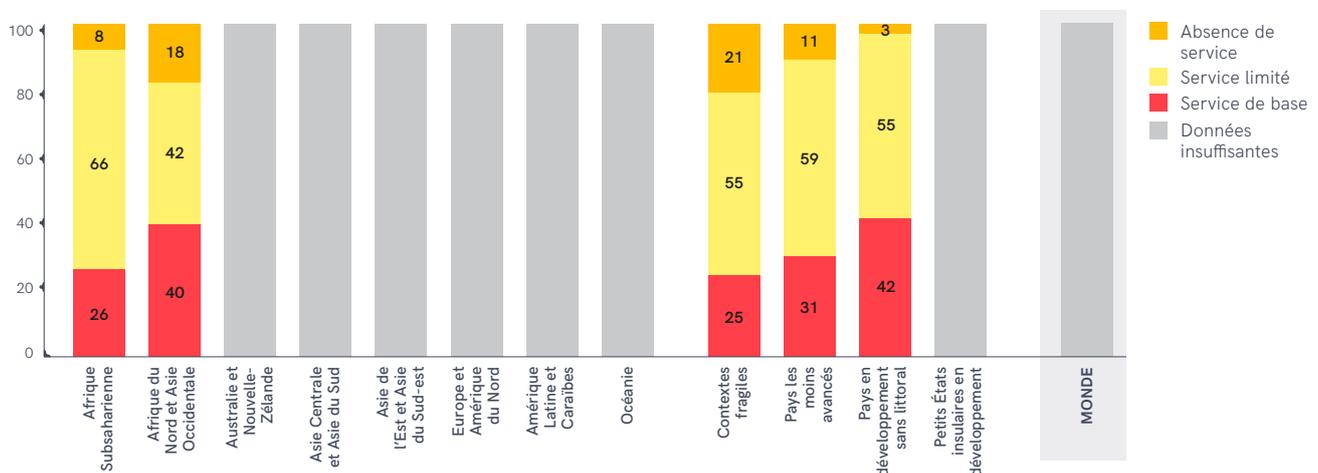
Pour être classé comme une structure disposant d'un service de base de gestion des déchets, un établissement de santé doit à la fois trier les déchets d'activités de soins et garantir un traitement et une élimination en toute sécurité des déchets piquants/coupants/tranchants et des déchets infectieux. Les déchets doivent être triés dans au moins trois poubelles à l'endroit où ils sont produits : déchets ordinaires non dangereux, déchets infectieux et déchets piquants/coupants/tranchants. Une fois le tri effectué, les déchets infectieux et les déchets piquants/coupants/tranchants doivent être stockés en toute sécurité, puis transférés aux installations de traitement et d'élimination (situées sur place ou dans un établissement désigné).

Même si 67 pays disposaient de données suffisantes pour produire des estimations des services de base de gestion des déchets d'activités de soins en 2023, ceux-ci ne représentaient que 27 % de la population mondiale, de sorte qu'aucune estimation mondiale de ces services de base n'a pu être produite. Davantage de pays (75, soit 36 % de la population mondiale) faisaient état de données

sur le tri ; ainsi, sur cette base, on a estimé qu'à l'échelle mondiale, 71 % des établissements de santé disposaient de matériel pour le tri en toute sécurité des déchets d'activités de soins à l'endroit où ils sont produits.

Les données étaient suffisantes pour pouvoir calculer la couverture mondiale par des services de base de gestion des déchets d'activités de soins de 2017 (58 %) à 2021 (54 %), mais, en raison du vieillissement des données, il n'a pas été possible de produire des estimations mondiales pour 2022 ni 2023. Un nombre suffisant de pays disposaient de données sur les services de gestion des déchets pour produire des estimations régionales en Afrique subsaharienne, et en Afrique du Nord et Asie occidentale, où 26 % et 40 % des établissements de santé, respectivement, étaient dotés de services de base en 2023. Moins de la moitié (42 %) des établissements de santé des pays en développement sans littoral (PDSL) disposaient de services de base et seulement un établissement sur quatre (25 %) dans les contextes fragiles disposait de services de base de gestion des déchets d'activités de soins (Figure 39).

## Le monde et la plupart des régions manquaient d'estimations pour les services de base de gestion des déchets d'activités de soins en 2023



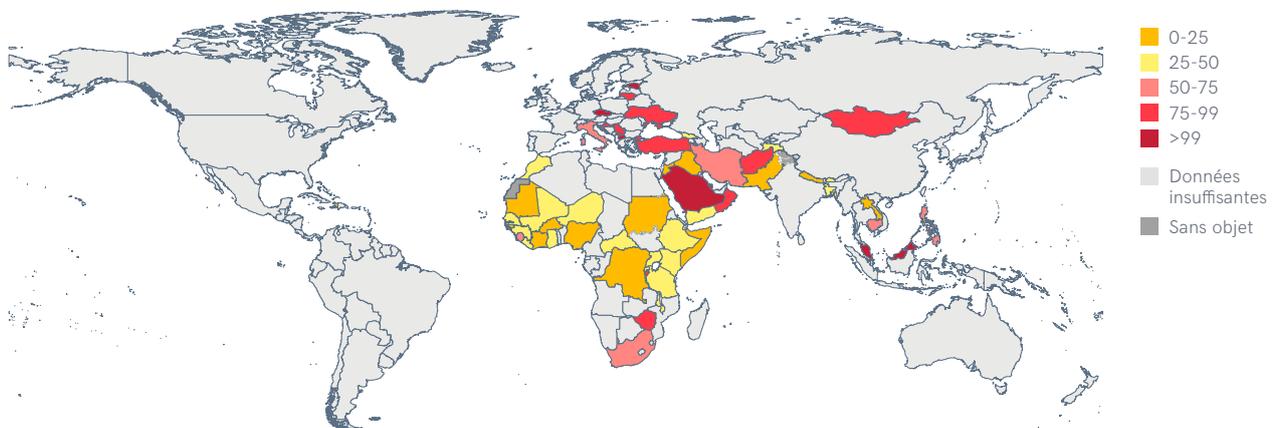
**FIGURE 39** Couverture mondiale et régionale par des services de base de gestion des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé, 2023 (%)



En 2023, 67 pays – représentant 27 % de la population mondiale – disposaient de données suffisantes pour estimer la proportion d'établissements de santé bénéficiant de services de base de gestion des déchets (Figure 40). Parmi eux, 23 avaient atteint une couverture d'au moins 75 %, dont 10 une couverture universelle (>99 %). Cependant, dans 35 pays, la couverture était inférieure à 50 % et dans 15 pays, elle était inférieure à 25 % (12 de ces derniers étaient classés comme contextes fragiles). Toutes les régions ODD, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, comptaient au moins un pays avec des estimations (Figure 41).

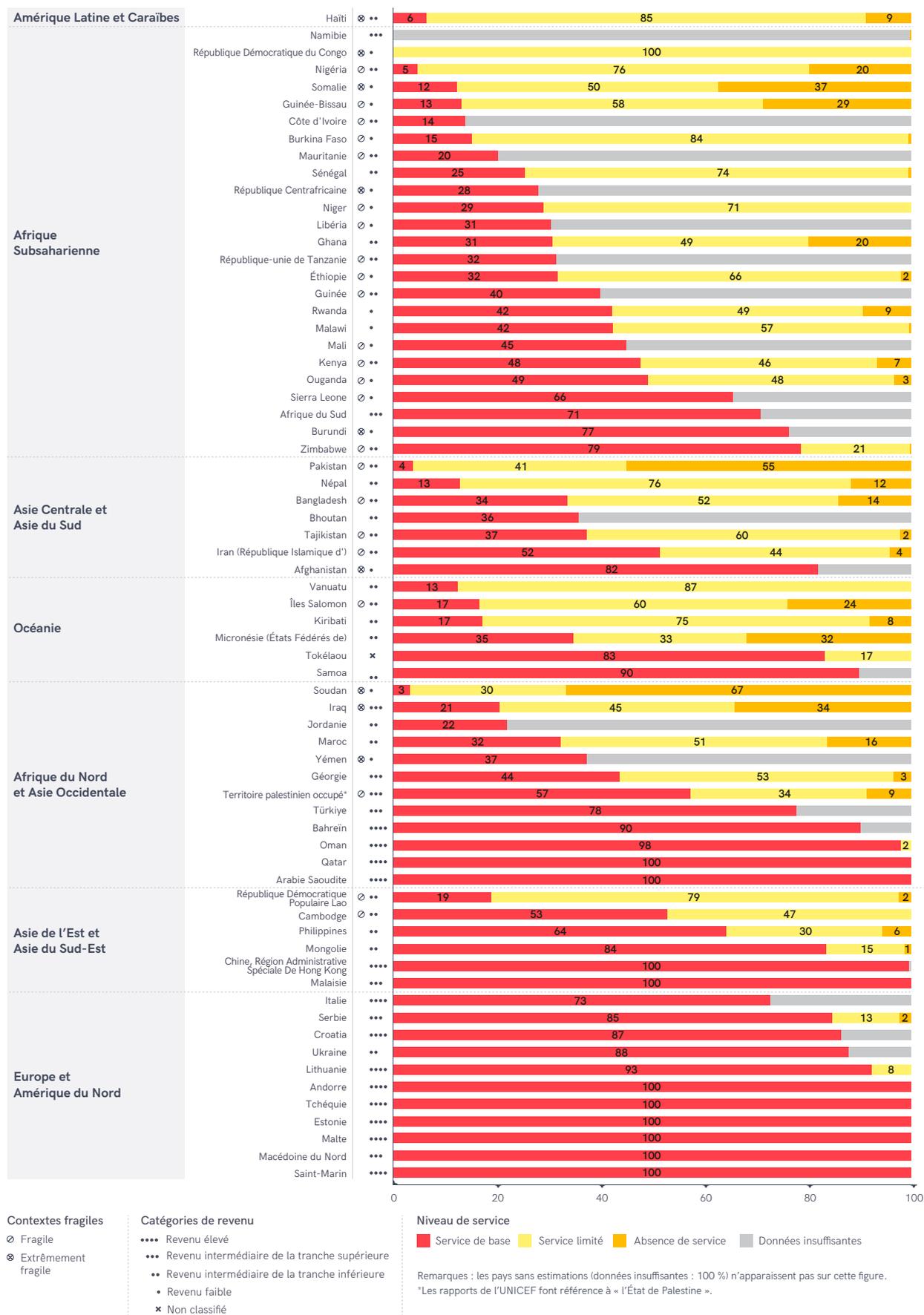
En Amérique latine et dans les Caraïbes, Haïti (6 %) est le seul pays à faire état d'estimations, contre 25 pays d'Afrique subsaharienne (<1 % en République démocratique du Congo à 79 % au Zimbabwe). En Afrique du Nord et en Asie occidentale, l'écart de couverture était de 97 points de pourcentage entre d'une part le Soudan (3 %) et d'autre part le Qatar et l'Arabie saoudite (>99 %). Toutes les régions comptaient au moins un pays dont la couverture était inférieure à 20 %, à l'exception de l'Europe et de l'Amérique du Nord où tous les pays, sauf l'Italie (73 %), révélaient une couverture supérieure à 75 %.

En 2023, 23 des 67 pays disposant d'estimations présentaient une couverture >75 % par des services de base de gestion des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé



**FIGURE 40** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base de gestion des déchets d'activités de soins, 2023 (%)

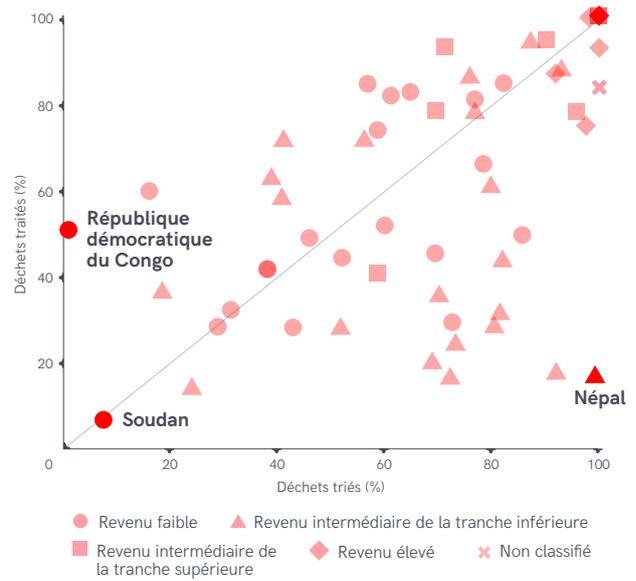
Les niveaux de service de gestion des déchets dans les établissements de santé variaient considérablement d'un pays à l'autre en 2023



**FIGURE 41** Couverture par des services de gestion des déchets dans les établissements de santé, par pays, région ODD et catégorie de revenu, 2023 (%)

Dans de nombreux pays, les déchets d'activités de soins ne sont pas triés ou ne sont pas traités ni éliminés en toute sécurité, et se rapportent donc à un service limité. En 2023, dans 29 pays, plus d'un tiers des établissements disposaient d'un service limité et dans 19 pays, plus de la moitié des établissements ne disposaient pas de services de tri ou de services de traitement des déchets d'activités de soins. La Figure 42 montre que parmi les 61 pays disposant de données sur les deux types d'action, les proportions relatives d'établissements à même de trier et de traiter les déchets variaient considérablement en 2023. Neuf pays (dont deux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – la Malaisie et la Macédoine du Nord) avaient déjà atteint une couverture universelle (>99 %) à la fois pour le tri et le traitement. Au Népal, alors que presque tous les établissements ont déclaré un service de tri sûr (>99 %), moins d'un cinquième (17 %) ont déclaré un traitement et une élimination en toute sécurité. En revanche, en République démocratique du Congo, la moitié des établissements de santé (50 %) ont déclaré un traitement et une élimination en toute sécurité, mais pratiquement aucun (<1 %) n'a déclaré un tri sûr. Au Soudan, les services de tri (7 %) et de traitement (6 %) étaient tout aussi faibles.

### Le tri ou le traitement des déchets peut déterminer les services de base de gestion des déchets



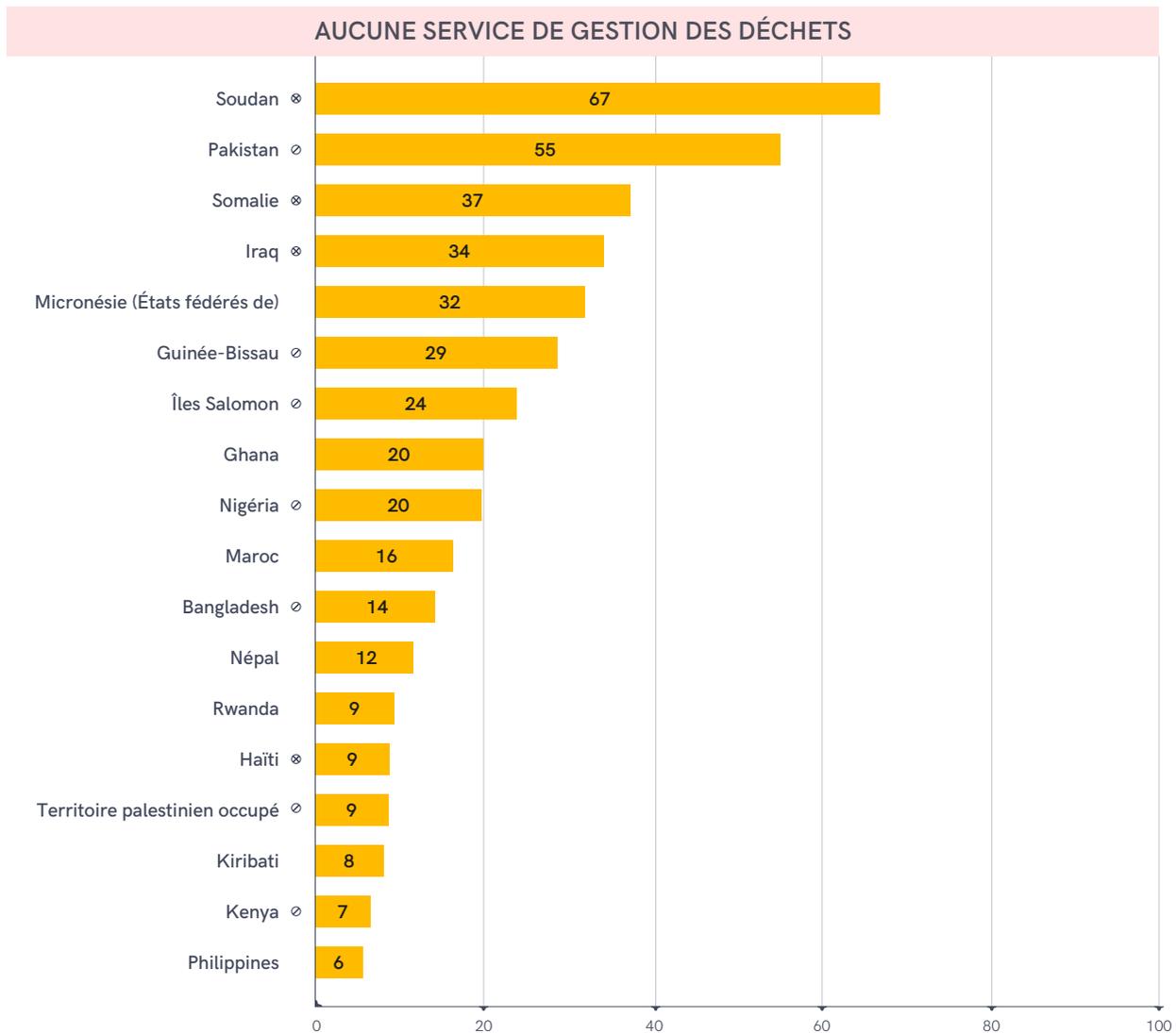
**FIGURE 42** Proportion d'établissements de santé dotés de services de tri et de traitement des déchets, par catégorie de revenu, 2023 (%)



De nombreux pays ne possèdent toujours pas certaines informations permettant de suivre la couverture par des services de traitement des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé. En 2023, 67 pays (représentant 27 % de la population mondiale) disposaient d'estimations pour les services de base. Alors que seuls 73 pays détenaient des estimations pour les services de traitement (29 % de la population), 76 pays possédaient des estimations pour les services de tri (36 % de la population) ; ainsi, on peut estimer qu'à l'échelle mondiale, 71 % des établissements de santé disposaient de matériel pour un tri sûr des déchets d'activités de soins à l'endroit où ils sont produits.

Cinquante et un pays disposaient d'estimations de la proportion d'établissements de santé sans service de gestion des déchets (déchets non triés, non traités et non éliminés de façon sûre). Dans 18 de ces pays, au moins 5 % des établissements de santé n'étaient dotés d'aucun service (Figure 43). Onze d'entre eux étaient classés comme des contextes fragiles, dont quatre catégorisés extrêmement fragiles. Il s'agit notamment de sept pays où au moins un établissement sur cinq n'était pas doté de service et de quatre pays où plus d'un tiers des établissements n'en étaient pas dotés. Plus de la moitié des établissements de santé au Pakistan (55 %) et deux tiers des établissements au Soudan (67 %) n'avaient pas de service de gestion des déchets en 2023.

Dans 18 pays, au moins un établissement de santé sur 20 n'était doté d'aucun service de gestion des déchets en 2023



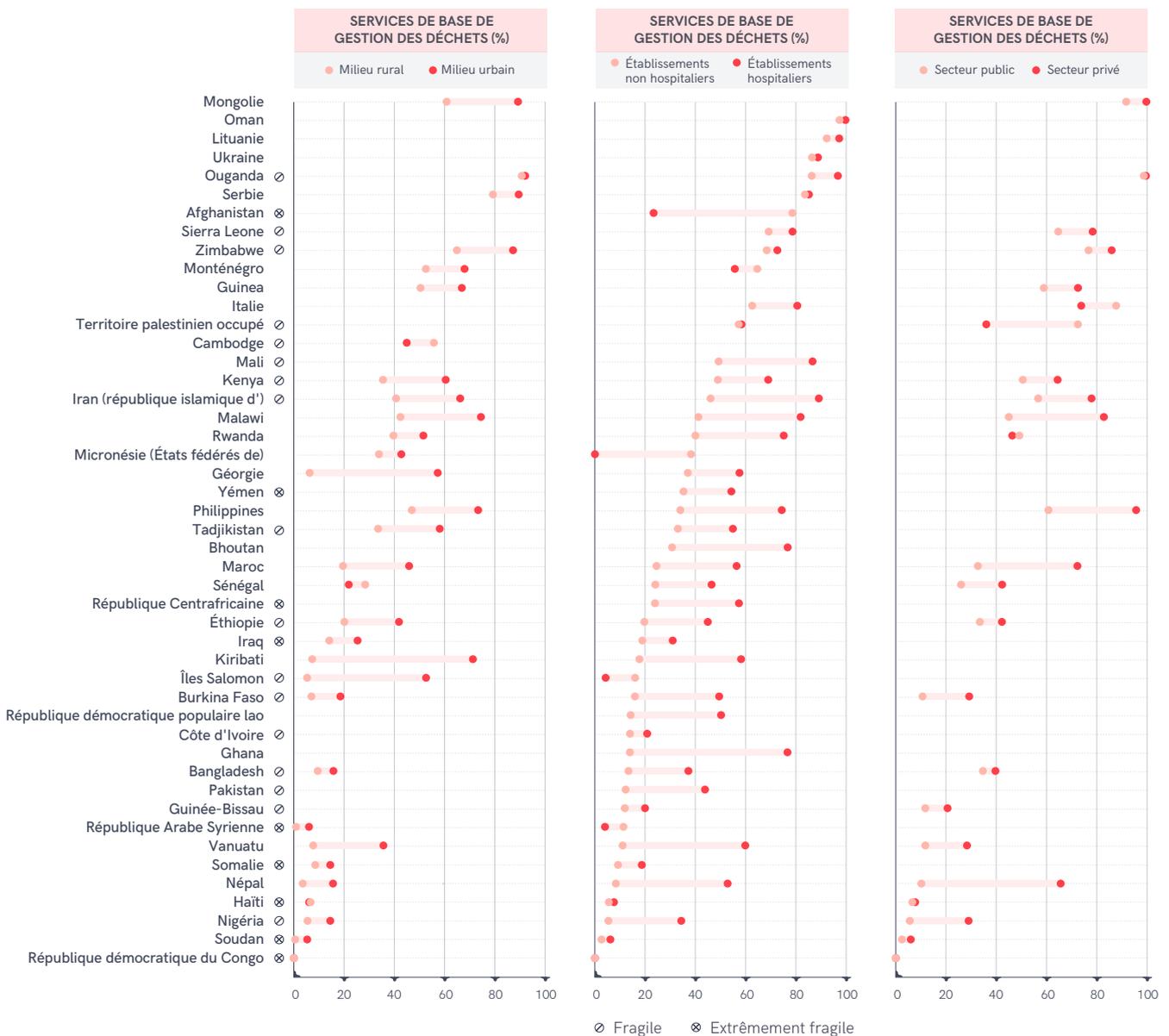
**FIGURE 43** Proportion d'établissements de santé sans service de gestion des déchets, 2023 (%)

Les systèmes de santé étaient relativement plus susceptibles de collecter des données sur le tri et le traitement des déchets d'activités de soins, et 51 pays possédaient des données sur les services de base de gestion des déchets, à la fois dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, dont sept avec une couverture universelle (>99 %) dans les deux types d'établissements. Dans 38 pays, la couverture était plus élevée dans les établissements hospitaliers que dans les établissements non hospitaliers, et dans plus de la moitié de ces pays (22), l'écart était supérieur à 20 points de pourcentage (Figure 44). Dans huit pays, l'écart était d'au moins 40 points de pourcentage. Au Ghana, 77 % des établissements hospitaliers, mais seulement 14 % des

établissements non hospitaliers disposaient de services de base de gestion des déchets, soit un écart de 63 points de pourcentage.

En revanche, en Afghanistan, la couverture par des services de base de gestion des déchets dans les établissements non hospitaliers (79 %) était plus de trois fois plus élevée que dans les établissements hospitaliers (23 %) ; dans les États fédérés de Micronésie, alors que 38 % des établissements non hospitaliers disposaient de services de base, aucun établissement hospitalier ne répondait aux exigences de base en matière de gestion des déchets. Un plus petit nombre de pays (33) disposaient de données sur les établissements

Il subsistait, dans de nombreux pays, d'importants écarts entre les types d'établissements de santé en matière de couverture par des services de base de gestion des déchets.



**FIGURE 44** Proportion d'établissements de santé disposant d'un service de base de gestion des déchets, par pays et par contexte, 2023 (%)

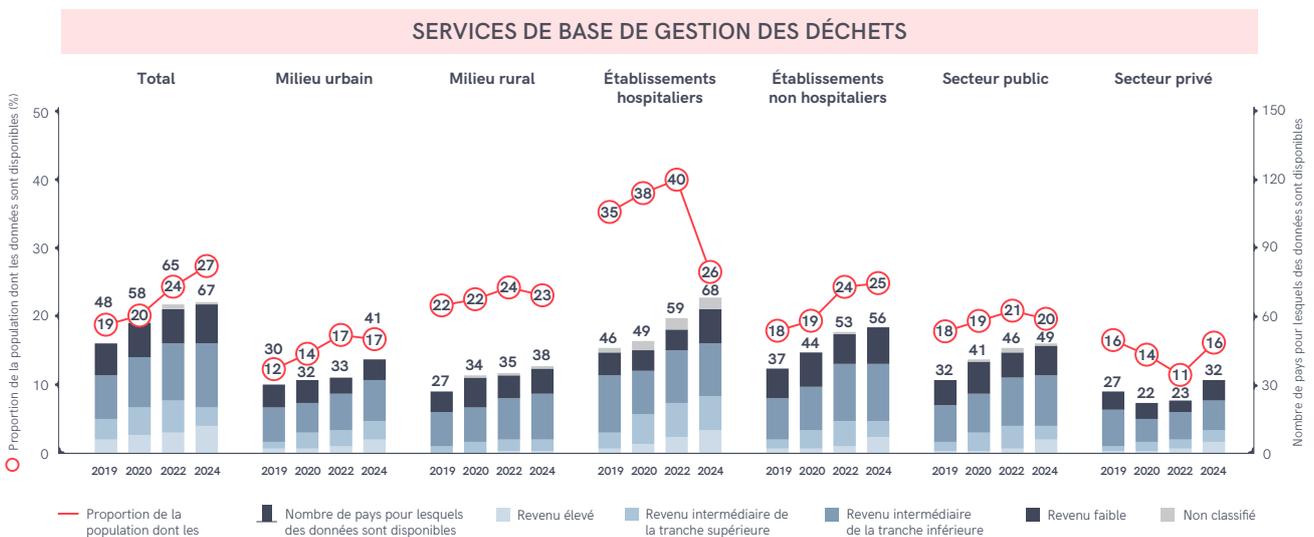
Remarque : figure limitée aux pays disposant de données sur les deux types d'établissements pour un contexte au moins, et ayant une couverture inférieure à une couverture universelle (>99 %) dans un contexte au moins.



de santé urbains et ruraux. Parmi eux, la Malaisie et l'Arabie saoudite bénéficiaient d'une couverture universelle (>99 %) dans les deux contextes. À l'autre extrême, aucun établissement urbain ou rural en République démocratique du Congo ne répondait aux exigences des services de base. Au Cambodge, en Haïti et au Sénégal, la couverture était plus élevée dans les établissements non hospitaliers, mais dans tous les autres pays disposant de données, elle était plus élevée dans les établissements hospitaliers. Dans 13 pays, les services de base de gestion des déchets étaient supérieurs de plus de 20 points de pourcentage dans les établissements hospitaliers, et à Kiribati, la couverture urbaine (71 %) était 10 fois supérieure à celle des zones rurales (7 %). Vingt-neuf pays ont pu déclarer des services de base de gestion des déchets dans les établissements de santé à la fois publics et privés, dont cinq pays avec un accès universel dans les deux types d'établissements. Au Népal, la couverture était beaucoup plus élevée dans les établissements privés (58 %) que dans les établissements publics (9 %).

Le nombre de pays avec des données sur le nombre total d'établissements de santé disposant de services de base de gestion des déchets n'a cessé d'augmenter entre 2019 et 2024 ; en outre, dans le présent rapport, les 67 pays disposant d'estimations représentent 27 % de la population mondiale - un pourcentage quasiment suffisant pour produire une estimation mondiale (Figure 45). Dans le rapport de situation 2022 du Programme commun OMS/UNICEF, des données sur la gestion des déchets étaient disponibles dans des pays représentant 40 % des établissements hospitaliers à l'échelle mondiale ; cependant, en raison du vieillissement des données du programme indien Kayakalp (les données disponibles les plus récentes datent de 2018), la couverture des données sur les services de base de gestion des déchets dans les établissements hospitaliers a chuté et atteint seulement 26 % dans ce rapport, de sorte qu'aucune estimation mondiale n'a pu être produite.

### Un nombre presque suffisant de pays disposaient de données sur les services de base de gestion des déchets pour produire des estimations mondiales



**FIGURE 45** Proportion de la population et nombre de pays avec des estimations pour les services de base de gestion des déchets, dans les mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les progrès accomplis, 2019-2024



# Attention particulière portée à la relation entre les services WASH et les soins de santé primaires



## Approche des soins de santé primaires

Les soins de santé primaires (SSP) sont définis comme une approche de la santé mobilisant l'ensemble de la société, dont l'objectif est de développer au maximum le niveau et la répartition de la santé et du bien-être (1, chapitre 3). L'approche des soins de santé primaires vise à réorienter l'ensemble du système de santé de la façon suivante : regrouper les soins primaires et les fonctions de santé publique essentielles au cœur des services de santé intégrés, tirer parti des politiques et des actions multisectorielles, responsabiliser les personnes et les communautés en tant que cocréatrices de leur santé. Grâce à cette approche, un nombre croissant de pays font état de résultats et les données probantes montrent qu'il s'agit de la voie la plus rapide et la plus équitable vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle (2). Ce chapitre explore en quoi l'adoption de l'approche SSP est déterminante pour améliorer les services eau, assainissement et hygiène (WASH), et en quoi les services WASH sont essentiels à la promotion des soins de santé primaires.

L'une des caractéristiques fondamentales des soins de santé primaires est que ces derniers visent à garantir des soins de santé pour toutes et tous, y compris les populations rurales et autres populations mal desservies telles que les minorités ethniques, les personnes handicapées et les groupes à faible revenu. Certains concepts qui allaient évoluer vers les soins de santé primaires peuvent être observés dès le 19<sup>e</sup> siècle. Ils ont ensuite été formulés lors de la Conférence Asie-Afrique (Conférence de Bandung) de 1937, qui a mis l'accent sur l'hygiène rurale et les perspectives intersectorielles et interinstitutionnelles, et a appelé à un meilleur accès à la médecine moderne et à la santé publique tout en abordant les défis du développement économique et social (1, chapitre 2). La conception moderne des soins de santé primaires a été officialisée lors de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires de 1978 à Alma-Ata (Kazakhstan), qui a fixé l'ambition de la santé pour toutes et tous d'ici l'an 2000 et a appelé les pays à formuler des politiques, des stratégies et des plans d'action nationaux pour lancer et soutenir les soins de santé primaires afin d'atteindre cet objectif (3). L'eau et l'assainissement sont depuis longtemps considérés comme faisant partie intégrante des soins de santé primaires. La Déclaration d'Alma-Ata appelait à un approvisionnement adéquat en eau potable et à des services de base d'assainissement, et des approches de soins de santé axées sur la communauté, telles que les « médecins aux pieds nus » déployés en Chine dans les années 1960 et 1970, fournissaient des services de base d'approvisionnement en eau et d'assainissement conjointement aux soins de santé curatifs et préventifs (1, chapitre 2).

Quarante ans après la Déclaration d'Alma-Ata, les pays présents à la Conférence internationale sur les soins de santé primaires à Astana (Kazakhstan), ont approuvé une déclaration soulignant le rôle essentiel des SSP dans le monde (2). La Déclaration d'Astana de 2018 a ensuite été

adoptée en 2019 lors de la 72<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé par la résolution WHA72.2 sur les soins de santé primaires (4). Le rôle central des soins de santé primaires a été par ailleurs mis en évidence dans la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle de 2019 (5). L'accent mis sur les soins de santé primaires en tant que pierre angulaire de la réalisation de la couverture sanitaire universelle a été réaffirmé dans la Déclaration politique de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2023 (6).

En réponse à la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé (4), l'OMS et l'UNICEF ont élaboré un cadre opérationnel (7) qui décrit trois composantes essentielles interdépendantes et synergiques des soins de santé primaires :

- a. les soins primaires et les fonctions de santé publique essentielles en tant qu'éléments fondamentaux des services de santé intégrés ;
- b. la prise en compte des déterminants de la santé au sens large grâce à des politiques et des actions multisectorielles ; et
- c. la responsabilisation des personnes, des familles et des communautés concernant leur propre santé.

Il est possible de visualiser les trois composantes sous la forme d'une pyramide (Figure 46) dans laquelle les services de santé intégrés sont présentés comme la composante frontale (jaune), soutenue par des politiques et des actions multisectorielles (bleu) et des personnes et communautés responsabilisées (rouge). En réunissant ces trois composantes, les soins de santé primaires jettent les bases de la réalisation de la couverture sanitaire universelle et d'autres cibles liées à la santé, dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

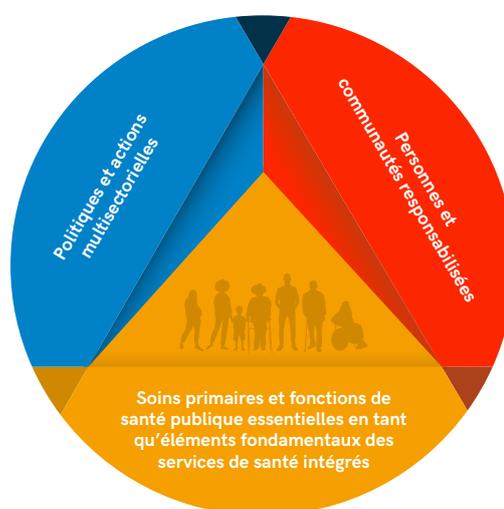


FIGURE 46 Composantes des soins de santé primaires : la pyramide triangulaire (1)

Bien que les termes *soins de santé primaires* (SSP) et *soins primaires* constituent des concepts liés, ils ont des portées et des définitions distinctes ; il convient de ne pas les confondre ni de les utiliser de manière interchangeable.

Les soins de santé primaires constituent une approche globale de la santé et du bien-être qui s'appuie sur des services de santé intégrés, des politiques et des actions multisectorielles et la responsabilisation des communautés (Figure 46). Les soins primaires sont le premier niveau de contact que les personnes, les familles et les communautés expérimentent avec le système de santé ; ils comprennent une série de services, notamment la prévention, le diagnostic, le traitement et la prise en charge des problèmes de santé, ainsi que la promotion de la santé et l'éducation sanitaire. Les soins primaires sont un élément essentiel de la composante des services de santé intégrés des SSP (composante jaune de la Figure 46).

L'amalgame entre les soins de santé primaires et les soins primaires peut laisser penser, à tort, que les autres composantes de la pyramide (politiques et actions multisectorielles, responsabilisation des personnes et des communautés) ne sont pas nécessaires pour faire progresser les soins de santé primaires. Il s'agit d'un point fondamental, d'autant plus que les services WASH recourent les trois composantes de l'approche des soins de santé primaires.

Défi conceptuel supplémentaire : dans certains pays, les « centres de soins primaires » ou les « établissements de soins de santé primaires » sont appelés « SSP ». Bien que ces centres de santé soient souvent le premier endroit où les personnes se rendent pour recevoir des soins de santé, les soins primaires peuvent également être dispensés dans des établissements plus grands, y compris les établissements hospitaliers. En outre, si les centres de soins primaires peuvent fournir des soins primaires, ils ne peuvent pas, à eux seuls, mettre en œuvre l'approche globale de la santé et du bien-être que représentent les SSP.



Le cadre opérationnel des soins de santé primaires définit un ensemble de leviers stratégiques et opérationnels essentiels pour permettre une mise en œuvre efficace au travers des trois composantes (7). Il repose sur six éléments constitutifs du système de santé : financement, gouvernance, personnel, médicaments et produits médicaux, prestation de services et systèmes d'information (8). Le Tableau 4 montre que les quatre leviers stratégiques des SSP correspondent étroitement aux cadres et stratégies du secteur WASH, tels que le Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'objectif 6 de développement durable (9) et le partenariat Assainissement et eau pour tous (10).

Les services WASH sont également fortement pris en compte dans les 10 leviers opérationnels décrits dans le cadre opérationnel pour les soins de santé primaires (7), surtout sous le thème infrastructure physique, qui spécifie la nécessité, pour les établissements de soins primaires, de disposer de services de base en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène des mains, de nettoyage et de gestion des déchets d'activités de soins. Les services WASH sont également liés à la plupart des autres leviers opérationnels des SSP d'une manière qui souligne leur interdépendance (Tableau 5).

Levier stratégique de base des SSP	Définition du levier stratégique des SSP	Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'objectif 6 de développement durable	Assainissement et eau pour tous
Volonté politique et leadership	Volonté politique et leadership qui placent les soins de santé primaires au cœur de l'action entreprise pour instaurer la couverture sanitaire universelle et qui tiennent compte de la contribution globale des soins de santé primaires à la réalisation des ODD.	<b>Action de base :</b> « Relever l'ambition : une volonté et un engagement politiques forts, à tous les niveaux, sont nécessaires. Cela signifie que les décideurs aux plus hauts niveaux doivent relever l'ambition de parvenir à des solutions inclusives et durables en matière d'eau et d'assainissement, afin de soutenir les priorités nationales de développement, lesquelles garantissent à leur tour l'action dans le cadre des politiques nationales, régionales et mondiales qui se répercutent aux niveaux infranational et local. Il s'agit notamment d'intensifier le soutien et l'action de la part de tous les acteurs et parties prenantes concernés, y compris dans les contextes fragiles et les contextes touchés par des conflits. »	<b>Comportements collaboratifs :</b> « Renforcer le rôle de direction et d'initiative dans les processus de planification sectorielle : le rôle dirigeant du gouvernement est essentiel pour orienter et coordonner l'utilisation des ressources – y compris l'aide extérieure – autour de priorités, de stratégies et de plans sectoriels définis de concert au niveau national. En particulier, le développement du secteur demande la mise en place d'un cycle de planification, de suivi et d'apprentissage à partir des enseignements tirés de l'expérience qui implique les diverses parties prenantes sous la direction du gouvernement. Quand ces processus de planification sectorielle sont insuffisants ou absents, les partenaires doivent soutenir conjointement les efforts entrepris pour les mettre en place et les renforcer. »
Gouvernance et cadres stratégiques	Structures de gouvernance, cadres stratégiques et réglementations propices aux soins de santé primaires, qui favorisent les partenariats au sein des secteurs et entre les secteurs, et qui encouragent le leadership des communautés et la responsabilité mutuelle.	<b>Accélérateur 5 :</b> « Gouvernance : une action efficace et accélérée sur l'ODD 6 exige de tous les acteurs concernés qu'ils clarifient et s'approprient leur rôle au sein du contexte, reconnaissent les interconnexions, forgent la coopération, s'appuient sur les complémentarités et garantissent des environnements porteurs efficaces, y compris la promotion de solutions intégrées en matière d'eau et d'assainissement. En vue d'une large application d'une approche fondée sur les interactions, des efforts coordonnés sont nécessaires afin d'optimiser les synergies et de réduire au minimum les compromis entre les secteurs et au sein de ceux-ci. »	<b>Dispositif fondamental :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Identification et distribution des rôles institutionnels et des responsabilités, y compris par la décentralisation des engagements.</li> <li>Mécanismes de coordination inclusifs pilotés par le pays concerné qui autorisent la participation d'un large éventail de parties prenantes dans les dialogues, les communications et l'identification des intérêts mutuels au niveau de la prestation de services et des enseignements du secteur.</li> <li>Cadre juridique et cadre réglementaire qui sous-tendent les cibles et renforcent les rôles définis et la répartition des ressources. »</li> </ul>
Financement et répartition des ressources	Financement suffisant des soins de santé primaires, mobilisé et réparti de façon à promouvoir l'équité d'accès, à fournir une plateforme et un environnement propices à des soins et des services de qualité, et à réduire le plus possible les difficultés financières.	<b>Accélérateur 1 :</b> « Financement : un ciblage amélioré, une meilleure utilisation des ressources existantes, y compris l'exploitation des synergies entre les différents ODD, et la mobilisation de financements nationaux et internationaux supplémentaires pour le secteur de l'eau, conjointement avec des financements innovants, y compris des financements mixtes et des investissements judicieux dans l'eau et l'assainissement, sont nécessaires pour catalyser une prestation et une mise en œuvre efficaces des services. En outre, il convient de garantir des allocations de fonds adéquates pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des actions en faveur d'une gouvernance inclusive de l'eau. »	<b>Dispositif fondamental :</b> <p>« Financement du secteur : un financement optimisé est essentiel pour mobiliser des ressources derrière les plans nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre de dépenses à moyen terme qui ajuste les priorités du gouvernement en fonction des ressources disponibles.</li> <li>Budget sectoriel réaliste et transparent présentant des sources de financement identifiables.</li> <li>Disponibilité et usage de données sur les sources de financement, y compris sur les 3 T (taxes, tarification et transferts) et estimations réalistes et comparables pour toutes les catégories de coûts sectoriels liées à une prestation de services durable. »</li> </ul>
Participation des communautés et d'autres parties prenantes	Participation des communautés et d'autres parties prenantes de tous les secteurs pour cerner les problèmes et trouver des solutions et, par un dialogue stratégique, fixer les priorités.	<b>Principe directeur :</b> « L'efficacité de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de l'eau et de l'assainissement dépend de l'engagement de l'ensemble de la société, en particulier de la participation des femmes et des jeunes et de l'intégration des considérations relatives à l'égalité des sexes. »	<b>Principe directeur :</b> « Efforts multipartites : toutes les parties prenantes apportent des contributions pertinentes et complémentaires pour aider à atteindre la vision du secteur et les ODD, y compris les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les banques de développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les usagers des services. La nature transversale de l'assainissement et de l'eau impose une collaboration efficace, une participation significative et des relations de travail étroites entre toutes ces parties prenantes. »

**TABEAU 4**

Liens entre les leviers stratégiques de base des SSP et les cadres et stratégies du secteur WASH

Levier opérationnel SSP	Définition du levier opérationnel SSP	Liens avec les services WASH
Modèles de soins	Modèles de soins qui font des soins primaires de qualité centrés sur la personne et des fonctions de santé publique essentielles la base même des services de santé intégrés à assurer tout au long de la vie.	Tous les modèles de soins reposent sur l'accès des patientes et patients et des aidantes et aidants à l'eau potable et à des toilettes adéquates répondant aux besoins des utilisatrices et utilisateurs, y compris l'hygiène des mains dans les toilettes et sur les lieux de soins.
Personnel dispensant les soins de santé primaires	Personnel pluridisciplinaire dévoué, en nombre suffisant, ayant le niveau de compétence requis et bien réparti, qui comprend des personnels de santé travaillant en institution, dans des services de proximité et dans les communautés mêmes, bien gérés et encadrés, et correctement rémunérés.	<p>Les services WASH sont primordiaux pour le personnel des soins de santé primaires, car ils ont une incidence directe sur la capacité de ce dernier à fournir des soins de qualité dans les établissements de santé ainsi que dans les communautés.</p> <p>Les services WASH jouent un rôle essentiel dans la bonne pratique de l'hygiène des mains, ainsi que dans la gestion des déchets d'activités de soins.</p> <p>Le personnel affecté au nettoyage de l'environnement doit être formé, supervisé et rémunéré de manière appropriée, dans le cadre des ressources multidisciplinaires de soins de santé primaires.</p>
Infrastructure physique	Établissements de santé sûrs et accessibles dispensant des services efficaces, équipés de systèmes fiables d'alimentation en électricité, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'élimination des déchets/recyclage, d'une bonne connexion pour les télécommunications et de systèmes de transport permettant de transférer les patientes et patients vers d'autres prestataires de soins de santé.	L'infrastructure physique est le point d'entrée central de l'action axée sur les soins de santé primaires pour optimiser les services WASH ; la mise en œuvre de plans vise à garantir que tous les établissements de santé disposent de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, l'accent étant mis sur l'infrastructure physique. Il s'agit notamment d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'un système électrique fiable pour les pompes et les systèmes de secours, de lavabos pour le lavage des mains, d'espaces sécurisés pour le stockage des déchets d'activités de soins et des principales interventions décrites dans les lignes directrices WASH publiées par l'OMS.
Médicaments et autres produits pour améliorer la santé	Disponibilité et accessibilité économique de médicaments et d'autres produits de santé de bonne qualité, adéquats, sûrs et efficaces, grâce à des processus transparents, en vue d'améliorer la santé.	<p>Produits et protocoles de haute qualité pour la gestion des déchets d'activités de soins (y compris les déchets piquants/coupants/tranchants).</p> <p>Produits et dispositifs de haute qualité, à destination des patientes et du personnel, pour gérer les menstruations dans les établissements de santé.</p> <p>Produits et protocoles de haute qualité pour le nettoyage de l'environnement.</p> <p>Une mauvaise gestion des médicaments peut entraîner une pression accrue de la résistance aux antimicrobiens, en particulier lorsque les eaux usées ne sont pas correctement gérées.</p>
Collaboration avec les prestataires du secteur privé	Partenariat solide entre les secteurs public et privé pour proposer des services de santé intégrés.	<p>Les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement peuvent être fournis par le secteur privé.</p> <p>La collecte et le traitement des déchets d'activités de soins sont souvent effectués avec des partenaires du secteur privé.</p> <p>Les formations sur l'hygiène des mains, le nettoyage de l'environnement et la gestion en toute sécurité des déchets d'activités de soins sont souvent externalisées.</p>
Systèmes d'achat et de paiement	Systèmes d'achat et de paiement qui favorisent la réorientation des modèles de soins pour proposer des services de santé intégrés articulés autour des soins primaires et de la santé publique.	Inclusion des services WASH dans les modalités d'achat des services, en tenant compte des dépenses récurrentes liées à l'exploitation et à la gestion, ainsi que des solutions hydroalcooliques, du savon, des protections hygiéniques, des contenants pour déchets piquants/coupants/tranchants et des produits de nettoyage.
Technologies numériques pour la santé	Utilisation des technologies numériques pour faciliter l'accès aux soins et la prestation de services, en améliorer l'efficacité et l'efficacité, et responsabiliser les acteurs.	<p>Des outils numériques pour former les personnels de santé aux concepts liés aux services WASH, des applications mobiles pour promouvoir les services WASH au sein des communautés et des outils numériques pour optimiser l'approvisionnement de ces services dans les établissements de soins primaires.</p> <p>Les technologies numériques pour la santé peuvent potentiellement améliorer les efforts en matière de services WASH en fournissant des données et des analyses en temps réel afin d'optimiser ces services dans les établissements de soins primaires.</p>
Systèmes pour améliorer la qualité des soins	Systèmes mis en place aux niveaux local, infranational et national pour évaluer et améliorer continuellement la qualité des services de santé intégrés.	L'eau, l'assainissement et l'hygiène sont essentiels à la prestation de soins et de services de santé de qualité. Les plans visant à améliorer la qualité des soins doivent tenir compte des services WASH à tous les niveaux du système.
Recherche axée sur les soins de santé primaires	Recherche et gestion du savoir, y compris diffusion des enseignements tirés de l'expérience et exploitation des connaissances pour rapidement appliquer à plus grande échelle les stratégies efficaces en vue de renforcer les systèmes axés sur les soins de santé primaires.	La recherche sur la mise en œuvre peut permettre de développer la base de connaissances sur la meilleure façon d'optimiser l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les services de soins primaires. Il peut s'agir d'explorer les progrès technologiques ainsi que des approches plus efficaces pour promouvoir le changement de comportement chez les aidantes et aidants et les patientes et patients.
Suivi et évaluation	Suivi et évaluation grâce à des systèmes d'information sanitaire qui fonctionnent bien, génèrent des données fiables et aident les acteurs locaux, nationaux et mondiaux à exploiter les informations ainsi fournies pour prendre de meilleures décisions et enrichir leurs connaissances.	Le suivi et l'évaluation des systèmes de santé sous l'angle des SSP peuvent inclure les services WASH en tant qu'élément essentiel. L'accent est mis sur un système de gestion de l'information sanitaire qui fonctionne bien, qui peut guider les actions requises en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en particulier dans les établissements de santé.

**TABLEAU 5**

Leviers du cadre opérationnel pour les soins de santé primaires et liens avec les services WASH (7)



Ces liens entraînent des répercussions importantes en ce qui concerne la planification nationale. Premièrement, l'intégration des services WASH dans les systèmes de santé axés sur les soins de santé primaires nécessite un changement de perspective, selon lequel les soins de santé primaires ne sont pas considérés comme un programme isolé mais comme un fondement orientant tous les programmes. Deuxièmement, les efforts visant à optimiser l'engagement politique au profit des soins de santé primaires ou des services WASH peuvent être exploités pour renforcer l'appel en faveur de systèmes de santé axés sur les SSP qui n'acceptent pas les services WASH sous-optimaux. Troisièmement, la gouvernance et le dialogue sur le financement des soins de santé primaires peuvent utilement faire valoir les services WASH en tant que domaine concret qui nécessite une attention urgente dans de nombreux contextes. Enfin, la collaboration avec les communautés et d'autres parties prenantes issues de tous les secteurs peut déterminer les problèmes et hiérarchiser les actions liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène comme étant essentielles aux soins de santé primaires.

Pour renforcer les soins de santé primaires, les pays doivent être en mesure de suivre et d'évaluer les différentes parties du système liées aux trois composantes (Figure 46). L'OMS et l'UNICEF ont mis au point un cadre de suivi et d'évaluation pour aider les pays à évaluer, suivre et surveiller les performances des soins de santé primaires (11, 12). Ce cadre organise les trois composantes clés et les leviers dans une chaîne de résultats (des structures aux intrants, processus, extrants, résultats et incidences) et fournit un menu de 87 indicateurs (plus neuf indicateurs supplémentaires propres aux milieux hospitaliers) parmi lesquels les pays peuvent choisir afin de suivre les progrès en matière de SSP, en fonction de leurs contextes spécifiques (11). Il est considéré comme acceptable de collecter un petit sous-ensemble d'indicateurs dans la plupart des contextes et très pertinent de le collecter pour le suivi régional et mondial et l'établissement de rapports

destinés à l'Assemblée mondiale de la Santé (Tableau 6). Cet ensemble de base comprend la disponibilité des équipements WASH (y compris le nettoyage de l'environnement et la gestion des déchets d'activités de soins), soulignant l'importance de ces services pour le suivi des progrès à l'échelle nationale et mondiale en matière de renforcement des SSP.

SL	Indicateur SSP de base
1	Approche de la santé dans toutes les politiques, avec une coordination multisectorielle
2	Existence d'une politique sanitaire nationale axée sur les soins de santé primaires et la couverture sanitaire universelle
3	Existence d'une politique, d'une stratégie ou d'un plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité
4	Mécanismes de coordination avec participation multipartite et mobilisation communautaire
5	Dépenses de santé totales par habitant (et spécifiques des SSP)
6	Dépenses publiques relatives aux SSP, en pourcentage des dépenses publiques de santé
7	Densité/répartition des établissements de santé (y compris les soins primaires)
8	<b>Disponibilité d'équipements WASH élémentaires (eau, assainissement et hygiène)</b>
9	Densité et répartition du personnel de santé [ODD 3.c.1]
10	Disponibilité des médicaments essentiels [ODD 3.b.3]
11	Ensemble de services répondant aux critères
12	Consultations externes
13	Admissions en soins ambulatoires des cas sensibles

**TABLEAU 6** Hiérarchisation des indicateurs SSP de base pour le suivi mondial (11)

## Soins primaires et fonctions de santé publique essentielles

Les soins primaires et les fonctions de santé publique essentielles sont fondamentaux pour les systèmes de santé axés sur les SSP. Les soins primaires constituent le premier niveau de contact que les personnes, les familles et les communautés expérimentent avec le système de santé national (voir Encadré 2). Les soins primaires et la santé publique se renforcent mutuellement par leurs fonctions respectives d'amélioration de la santé tant au niveau de l'individu que de la population (voir la composante jaune de la Figure 46) et sont généralement au centre de l'attention des programmes SSP.

Les soins primaires se caractérisent par la prestation d'une gamme complète de services, allant de la promotion de la santé et de la prévention des maladies au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs, à proximité des lieux de vie et de travail, grâce à une approche centrée sur la personne et à une attention à l'échelle de la population. Les fonctions de santé publique essentielles étroitement liées aux soins primaires comprennent la protection de la santé, la promotion de la santé, la prévention des maladies, la surveillance et la riposte, ainsi que la préparation aux situations d'urgence (1 chapitres 5, 13).

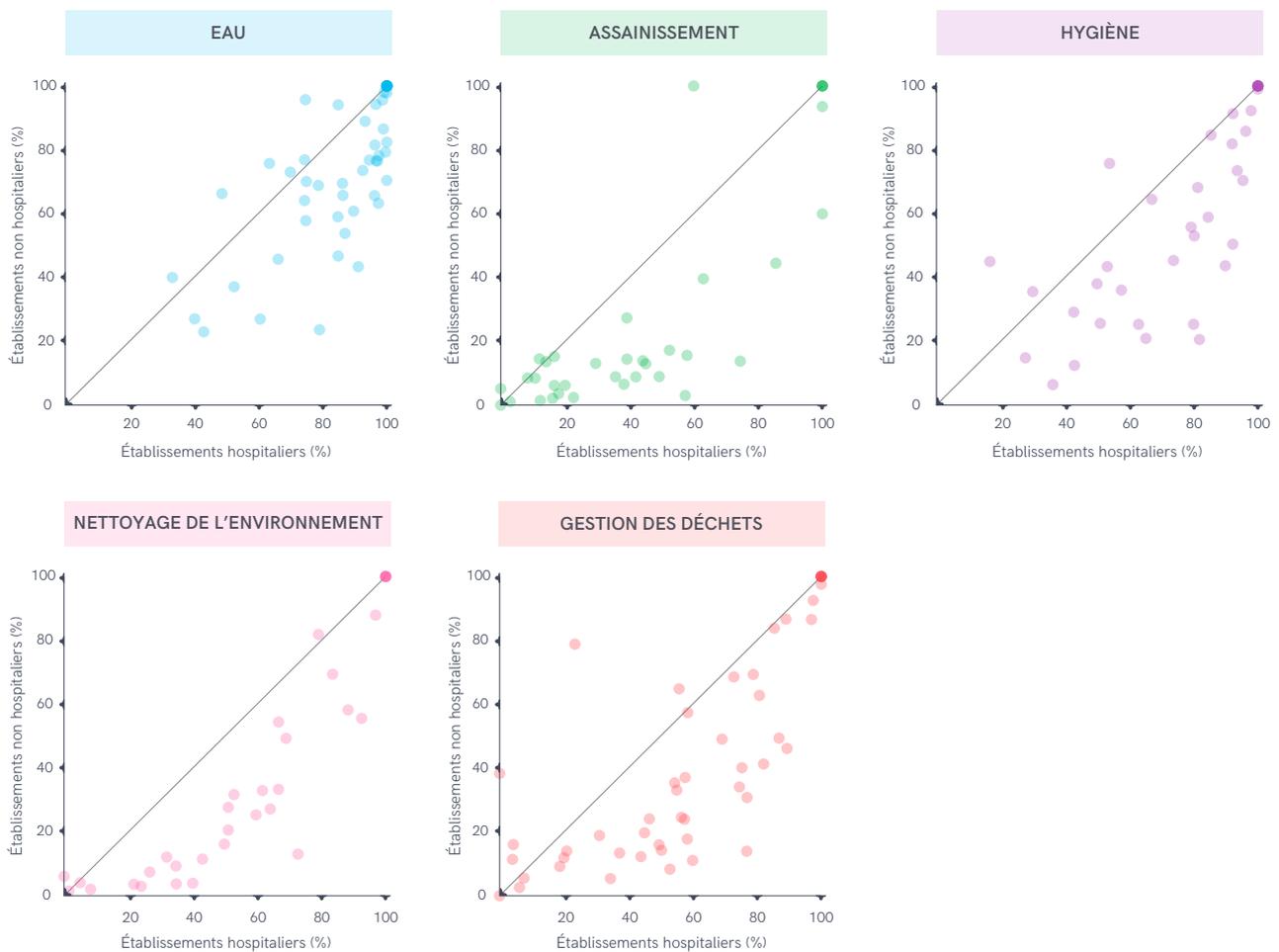
Les services WASH sont essentiels à la fourniture de soins primaires de qualité. L'OMS a défini un ensemble minimal d'exigences pour les programmes de lutte anti-infectieuse, qui établissent une distinction entre un ensemble d'exigences de base lorsque des soins primaires sont dispensés et des exigences plus élevées pour les contextes où des soins secondaires et tertiaires sont dispensés (14). Ces conditions en matière de prévention et de maîtrise des infections spécifient les exigences minimales suivantes pour les services WASH au niveau des soins primaires :

- **Eau.** L'eau doit toujours provenir d'un point d'eau amélioré présente dans les locaux pour que les mesures de lutte anti-infectieuse de base puissent être appliquées, y compris pour l'hygiène des mains, le nettoyage de l'environnement, la lessive, la décontamination des dispositifs médicaux et la gestion des déchets d'activités de soins.
- **Assainissement.** Au moins deux installations d'assainissement améliorées et en état de marche doivent être disponibles sur place, l'une pour les patientes et patients et l'autre pour le personnel ; ces deux installations doivent être équipées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle.

- **Hygiène des mains.** Des installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains doivent toujours être disponibles sur les lieux de soins/dans les toilettes. Elles doivent fournir du savon, de l'eau et des serviettes à usage unique (ou, à défaut, des serviettes propres et réutilisables), ou une solution hydroalcoolique sur les lieux de soins, ainsi que du savon, de l'eau et des serviettes à usage unique (ou, à défaut, des serviettes propres et réutilisables) à moins de cinq mètres des toilettes.
- **Nettoyage de l'environnement.** Des fournitures et du matériel en quantité suffisante et dédiés à la lutte anti-infectieuse (par exemple, serpillières, détergent, désinfectant, équipement de protection individuelle et produit de stérilisation) et une source d'énergie (par exemple, du carburant) doivent être disponibles pour que toutes les mesures essentielles de lutte anti-infectieuse puissent être appliquées conformément aux exigences minimales/modes opératoires normalisés, y compris toutes les précautions standard, selon le cas.
- **Gestion des déchets.** Des poubelles en quantité suffisante et correctement étiquetées pour permettre le tri des déchets d'activités de soins doivent être disponibles (à moins de cinq mètres de l'endroit où les déchets sont produits), et les déchets doivent être traités et éliminés en toute sécurité par autoclavage, incinération et/ou enfouissement dans une fosse doublée et protégée.

Les établissements hospitaliers ont un rôle crucial à jouer dans un système de santé axé sur les soins de santé primaires - ils servent d'établissements d'orientation, de centres d'innovation et d'environnements d'apprentissage essentiel. Il n'existe pas de définition universelle de ce qui constitue un « établissement hospitalier », bien que les établissements hospitaliers comprennent souvent plusieurs services et fournissent des soins aux patients hospitalisés. Les établissements hospitaliers peuvent servir de premier point de contact entre la population et le système de santé, en particulier en milieu urbain. Le plus souvent, cependant, le premier point de contact sera un établissement de santé plus petit, qui peut varier d'un poste sanitaire très rudimentaire à un dispensaire sophistiqué avec plusieurs services et spécialistes. Ces petits établissements de santé (« établissements non hospitaliers ») ont tendance à disposer de moins de ressources et sont plus susceptibles de présenter des lacunes dans les services WASH.

En 2023, la couverture par des services WASH de base était généralement plus élevée dans les établissements hospitaliers, comparativement aux établissements non hospitaliers



**FIGURE 47** Couverture par des services WASH de base dans les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, parmi les pays disposant d'estimations pour les deux contextes, 2023 (%)

La base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé (15) montre que, dans la plupart des pays, un pourcentage plus élevé d'établissements hospitaliers disposaient en 2023 de services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, comparativement aux établissements non hospitaliers (Figure 47). L'ampleur de l'écart entre les types d'établissements était variable, avec des disparités notables d'au moins 50 points de pourcentage entre les établissements hospitaliers et les établissements non hospitaliers, observées en Côte d'Ivoire (eau), en Éthiopie et en République islamique d'Iran (assainissement), aux Îles Salomon et à Vanuatu (hygiène), aux Îles Salomon (nettoyage de l'environnement) et au Ghana (gestion

des déchets d'activités de soins). Il existe néanmoins des exceptions à cette tendance. Dans plusieurs pays, les services de base d'approvisionnement en eau étaient plus élevés dans les établissements non hospitaliers par comparaison aux établissements hospitaliers, y compris au Bhoutan où 96 % des établissements non hospitaliers étaient dotés de ces services, contre seulement 76 % des établissements hospitaliers. Dans les États fédérés de Micronésie, les établissements hospitaliers étaient plus susceptibles que les petits établissements de disposer de services d'hygiène des mains sur les lieux de soins (83 % contre 65 %), mais beaucoup moins susceptibles de disposer d'eau et de savon dans les toilettes (17 % contre 45 %), ce qui entraîne un niveau de service de base d'hygiène inférieur.

Outre les établissements hospitaliers, un large éventail d'établissements peuvent proposer des soins primaires, mais il n'existe pas d'ensemble de termes uniforme pour décrire ces différentes installations. On trouve des établissements de santé de plus petite envergure dans les zones rurales, périurbaines ou urbaines ; ils proposent souvent des soins ambulatoires mais pas de soins en services internes. Les termes suivants sont les plus couramment employés pour désigner les établissements non hospitaliers :

- centre de santé, centre de santé primaire, centre de santé communautaire ;
- poste sanitaire secondaire ;
- dispensaire ;
- poste de santé ;
- unité sanitaire de base, centre de santé de base ;
- maison de santé, maison de santé familiale ;
- infirmerie ;
- poste de premiers secours en traumatologie ;
- centre de soins.

Le système de surveillance de la disponibilité des ressources et services de santé (HeRAMS) de l'OMS recueille des informations sur un large éventail de ressources et de services de santé essentiels dans les établissements de santé, avec une attention particulière portée aux zones sujettes aux conflits, ainsi qu'aux contextes fragiles (16). L'enquête HeRAMS collecte des données relatives aux services WASH, mais ces indicateurs ne sont pas totalement alignés sur les indicateurs mondiaux et ne peuvent pas être intégrés à la base de données du Programme commun OMS/ UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé. Cependant, ils sont appliqués de manière cohérente d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, et peuvent fournir des informations utiles sur les installations WASH dans les établissements de santé. Les indicateurs HeRAMS comprennent :

- **Disponibilité de l'eau** : l'eau est considérée comme entièrement disponible si elle est présente en quantité et en qualité suffisantes dans les locaux de l'établissement de santé. Elle doit provenir de sources d'eau améliorées ou doit être traitée sur place conformément aux directives nationales.
- **Disponibilité des installations d'assainissement** : les installations d'assainissement sont considérées comme disponibles si l'établissement de santé dispose d'installations sanitaires améliorées et utilisables, en nombre suffisant, avec au moins des toilettes réservées au personnel, au moins des toilettes réservées aux femmes et aux filles et dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, et au moins des toilettes adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite.

- **Disponibilité des installations pour l'hygiène des mains** : les installations pour l'hygiène des mains sont considérées comme disponibles si (a) elles sont disponibles sur tous les lieux sensibles de l'établissement de santé, si (b) elles sont dotées d'eau et de savon, ou de solution hydroalcoolique en quantité suffisante et si (c) le personnel est formé aux bonnes pratiques d'hygiène des mains.
- **Disponibilité du matériel et des fournitures de nettoyage** : le matériel de nettoyage est considéré comme disponible uniquement si (a) l'équipement et les fournitures sont disponibles en quantité suffisante, si (b) des protocoles de nettoyage sont en place et si (c) le personnel est formé de manière adéquate.
- **Disponibilité de l'équipement de tri des déchets** : le tri des déchets est considéré comme disponible uniquement si tous les déchets sont correctement triés dans au moins trois poubelles dans la zone de consultation.
- **Disponibilité de méthodes d'élimination finale des déchets piquants/coupants/tranchants** : l'élimination finale des déchets piquants/coupants/tranchants est considérée comme disponible uniquement si l'établissement de santé dispose de capacités suffisantes pour traiter et éliminer ces déchets en toute sécurité.
- **Disponibilité de méthodes d'élimination finale des déchets infectieux** : l'élimination finale des déchets infectieux est considérée comme disponible uniquement si l'établissement de santé dispose de capacités suffisantes pour traiter et éliminer en toute sécurité les déchets infectieux.



La Figure 48 montre que dans six enquêtes HeRAMS en 2022-2023, toutes concernant des contextes fragiles, la disponibilité des installations WASH variait considérablement selon le type d'établissement non hospitalier. En Afghanistan, les maisons de santé familiale et les postes sanitaires secondaires étaient systématiquement dotés de services WASH inférieurs à ceux des centres de santé de base ou complets. En 2022, les postes de premiers secours en traumatologie présentaient une couverture mixte, avec une disponibilité universelle de l'eau mais une couverture de 29 % seulement pour le traitement et l'élimination des déchets infectieux. Cependant, en 2023, la couverture par toutes les installations WASH avait atteint au moins 97 % dans les postes de premiers secours en traumatologie. Les maisons de santé en Irak disposaient également d'installations WASH inférieures à

celles d'autres types de centre de soins de santé primaires. Les pays francophones utilisent des termes différents, mais les « postes de santé » au Burkina Faso et « cases de santé » au Niger comparables aux « postes de santé », faisaient état de la couverture la plus faible par toutes les installations WASH, avec des valeurs plus élevées observées dans les centres de santé, les dispensaires et les centres spécialisés ou de référence. Dans la plupart des contextes, la disponibilité de l'eau présentait la couverture la plus élevée, tandis que la couverture la plus faible différait. La couverture par les services d'assainissement était souvent la plus faible (tous les types d'installation en Irak, certains types d'installation en Afghanistan et au Niger), mais le traitement des déchets était le plus faible dans la plupart des types d'installation au Mali, ainsi que dans certains types d'installation dans tous les autres pays.

### Les services WASH font souvent défaut dans les établissements de santé de moindre taille



**FIGURE 48** Installations WASH dans différents types d'établissement non hospitalier, HeRAMS, 2022-2023 (%)  
 Remarque : le traitement des déchets est considéré comme la valeur minimale entre le traitement des déchets piquants/coupants/tranchants et celui des déchets infectieux.

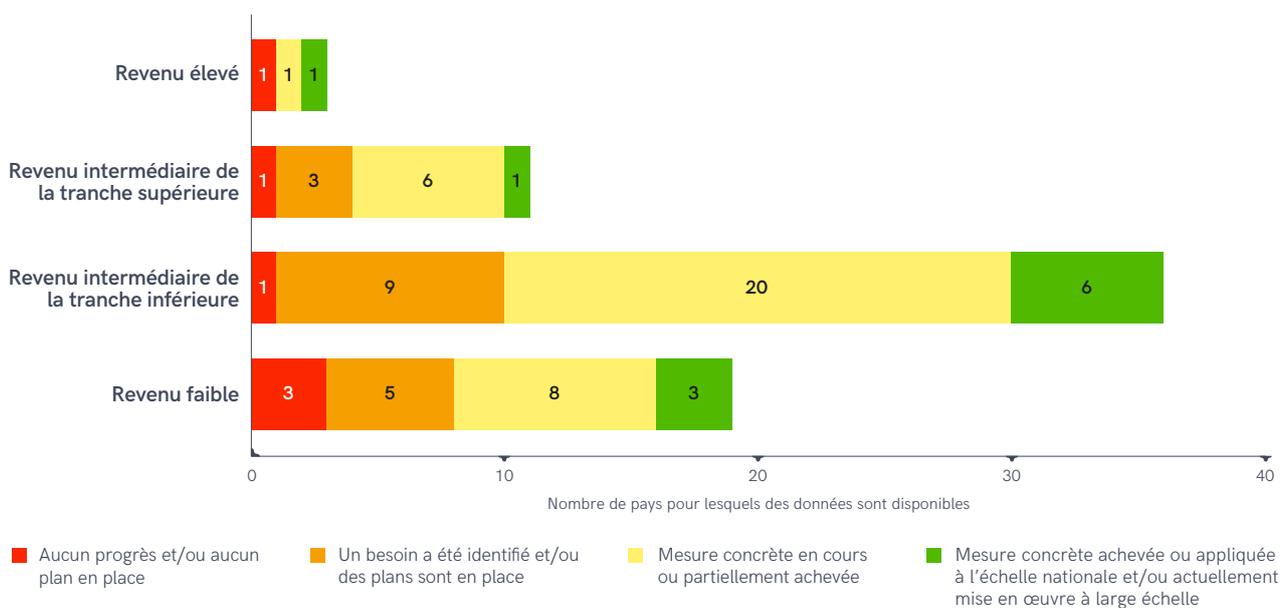
## Politique et action multisectorielles

Alors que les efforts en matière de soins de santé primaires tendent à se concentrer sur les services de santé intégrés, il n'est pas possible de concrétiser ces soins par les seules actions du secteur de la santé. La planification et l'action multisectorielles, l'une des trois composantes essentielles de l'approche des soins de santé primaires (la composante bleue de la Figure 46), traduisent le fait que les déterminants de la santé au sens large (y compris les facteurs sociaux, économiques et environnementaux) nécessitent une action coordonnée de la part des acteurs de tous les secteurs (1).

Certains services WASH sont généralement fournis par le secteur de la santé – les services d'hygiène, de nettoyage de l'environnement et de gestion des déchets d'activités de soins sont fournis par le personnel de santé, soit directement, soit par la voie de partenariats contractuels (par exemple, pour le traitement hors site des déchets de soins de santé). Cependant, les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont souvent fournis par les administrations municipales ou d'autres administrations locales et, à ce titre, la coordination intersectorielle est essentielle pour garantir que les membres de la communauté bénéficient d'un accès fiable aux services WASH à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, et que les établissements de santé disposent d'un accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement afin de fournir des soins de santé de qualité.

L'OMS et l'UNICEF ont récemment lancé un Cadre d'action mondial (2024-2030) afin d'accélérer les progrès et d'encourager la collaboration intersectorielle (17). Ils ont également mis en place un outil de suivi dans les pays, qui donne un aperçu des mesures prises par les pays pour faire progresser les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé (18). Le suivi comprend les progrès accomplis en faveur des huit mesures pratiques que les pays peuvent prendre pour améliorer les services WASH dans les établissements de santé (19). L'un des indicateurs suivis est l'existence d'organes nationaux de coordination multisectorielle avec des feuilles de route chiffrées. Sur les 69 pays qui ont déclaré des progrès en faveur de cet indicateur, seuls 11 (15 %) ont indiqué que cette étape avait été achevée ou réalisée à l'échelle nationale. La répartition des réponses était similaire entre les différentes catégories de revenu où, à l'exception des pays à revenu élevé (où seulement trois pays ont signalé une progression), la réponse la plus courante faisait référence à une mise en œuvre en cours ou partiellement achevée. Dans toutes les catégories de revenu, au moins un pays a indiqué qu'aucun progrès n'avait été accompli et/ou qu'aucun plan n'avait été mis en place.

**En 2023, seul un pays sur six disposait d'organes nationaux de coordination multisectorielle, avec des feuilles de route chiffrées**



**FIGURE 49** Disponibilité des mécanismes nationaux de coordination et des feuilles de route, 2023 (16)



## Responsabilisation des populations et des communautés

La troisième composante des soins de santé primaires reconnaît que chaque personne a le droit d'être autonome et de maîtriser sa propre santé. Ce droit comprend le fait de pouvoir s'exprimer sur la formulation, la planification et la mise en œuvre de politiques et d'actions multisectorielles en faveur de la santé (1, 2).

Alors qu'il est possible de responsabiliser et de soutenir les individus et les familles dans l'adoption de comportements adaptés en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène à domicile, ces pratiques doivent être renforcées par des améliorations des services WASH dans les écoles, les établissements de santé et d'autres espaces publics. Les services de base d'approvisionnement en eau sont souvent plus élevés dans les établissements de santé que dans les écoles, mais fréquemment plus élevés dans les ménages que dans les établissements de santé (Figure 50). Cet état de fait est dû en partie aux différences de définitions. Pour les ménages, l'exigence du service de base peut être satisfaite par un point d'eau à l'extérieur du domicile, à condition que le temps de collecte soit inférieur à 30 minutes. Toutefois, pour les établissements de santé, il convient que l'approvisionnement en eau soit situé dans les locaux ; pour les écoles, l'eau doit être disponible dans l'école, que l'approvisionnement soit situé sur place ou non (Tableau 7). Dans six pays, la couverture par des services de base d'approvisionnement en eau était supérieure de plus de 20 points de pourcentage dans les ménages,

comparativement aux établissements de santé ou aux écoles. En Côte d'Ivoire et au Honduras, les établissements de santé présentaient la couverture la plus faible, tandis qu'au Nigéria, au Pakistan, aux Philippines et au Tchad, la couverture la plus faible était observée dans les écoles. Tous ces pays, à l'exception des Philippines, étaient classés comme contextes fragiles.

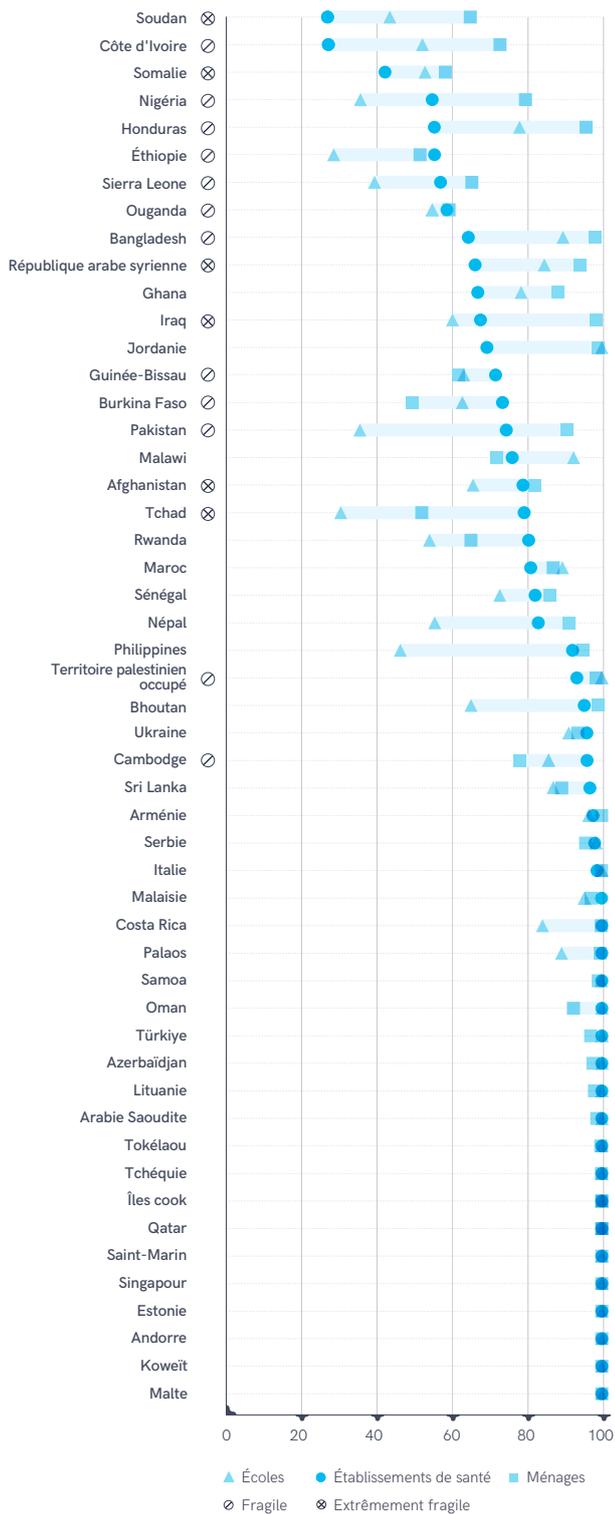
Dans presque tous les pays disposant de données, les services de base d'assainissement étaient plus faibles dans les établissements de santé que dans les écoles ou les ménages (Figure 51). La définition des services de base dans les ménages et les écoles est similaire, à une différence près : il convient que les écoles disposent d'installations non mixtes. Toutefois, pour répondre au niveau de service de base dans les établissements de santé, il est également nécessaire de prévoir des toilettes réservées au personnel, des toilettes dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle et des toilettes adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite (Tableau 8). Cette situation conduit à des cas extrêmes comme l'Irak et les Palaos, où presque tous les ménages (>99 %) disposaient de services de base d'hygiène, contre moins de 5 % des établissements de santé. La Sierra Leone fait figure d'exception, avec une couverture par des services de base d'assainissement dans les établissements de santé (45 %) presque deux fois supérieure à celle des ménages (23 %).

Niveau de service	Ménages	Écoles	Établissements de santé
<b>Services gérés en toute sécurité</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré accessible à domicile, disponible au besoin et exempt de matières fécales et de contamination par des substances chimiques d'intérêt prioritaire.		
<b>Service de base</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour effectué pour collecter l'eau n'excède pas 30 minutes, temps d'attente compris	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, disponible dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	De l'eau est disponible et provient d'un point d'eau améliorée située sur place.
<b>Service limité</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, dont la collecte nécessite un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes, temps d'attente compris.	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, mais non disponible dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	Un point d'eau améliorée est disponible dans un rayon de 500 mètres de l'établissement, mais tous les critères du service de base ne sont pas satisfaits.
<b>Service non amélioré</b>	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'un point d'eau non protégée.		
<b>Absence de service</b>	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d'un barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation.	Eau provenant d'un point d'eau non amélioré, ou absence de point d'eau dans l'établissement scolaire.	L'eau provient de puits creusés ou de sources non protégés, d'eaux de surface ou d'un point d'eau améliorée située à plus de 500 mètres de l'établissement, ou ce dernier ne dispose d'aucun point d'eau.

**Note :** Des indicateurs mondiaux pour des services gérés en toute sécurité dans les écoles et les établissements de santé n'ont pas été définis, mais de nombreux pays suivent des indicateurs qui vont au-delà du niveau de service de base mondial.

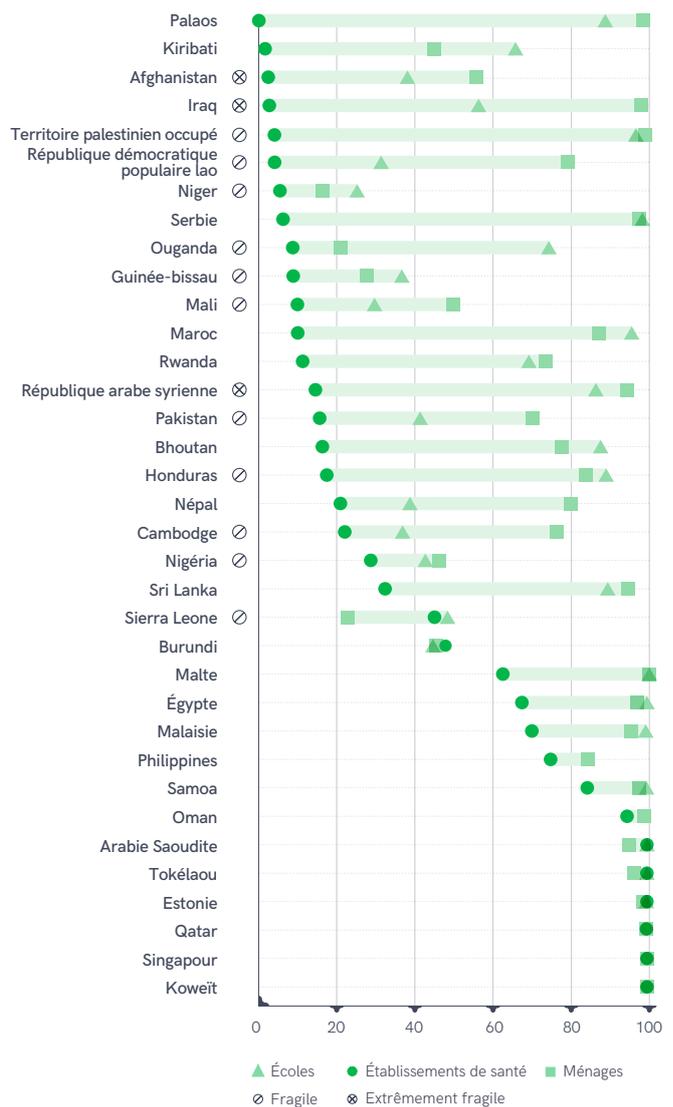
**TABLEAU 7** Échelles de service d'approvisionnement en eau pour les ménages, les écoles et les établissements de santé

Les services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé sont souvent plus élevés que dans les écoles, mais inférieurs à ceux des ménages



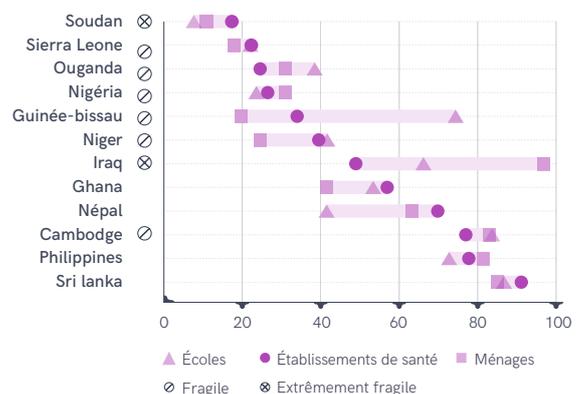
**FIGURE 50** Services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé (2023), les écoles (2023) et les ménages (2022), par pays (%)

Les services de base d'assainissement dans les établissements de santé sont souvent moins élevés que dans les écoles ou les ménages



**FIGURE 51** Services de base d'assainissement dans les établissements de santé (2023), les écoles (2023) et les ménages (2022), par pays (%)

Les services d'hygiène dans les établissements de santé ne sont pas systématiquement plus ou moins élevés que ceux des écoles ou des ménages



**FIGURE 52** Services de base d'hygiène dans les établissements de santé (2023), les écoles (2023) et les ménages (2022), par pays (%)

Niveau de service	Ménages	Écoles	Établissements de santé
<b>Services gérés en toute sécurité</b>	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréta sont traités et gérés sur site ou évacués et traités hors site.		
<b>Service de base</b>	Utilisation d'installations améliorées non partagées avec d'autres ménages.	Installations d'assainissement améliorées non mixtes et utilisables (disponibles, fonctionnelles et privées) dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	Des installations d'assainissement améliorées sont utilisables, avec au moins une toilette réservée au personnel, une toilette réservée aux femmes et aux filles, et dotée d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, et une toilette adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite.
<b>Service limité</b>	Utilisation d'installations améliorées partagées avec d'autres ménages.	Installations d'assainissement améliorées présentes, mais mixtes ou non utilisables, dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	Au moins une installation d'assainissement améliorée est disponible, mais les critères du service de base ne sont pas tous satisfaits.
<b>Service non amélioré</b>	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau.		
<b>Absence de service</b>	Élimination des excréta humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou avec des déchets solides.	Installations d'assainissement non améliorées ou absence d'installations d'assainissement dans l'établissement scolaire.	Les toilettes ne sont pas améliorées (latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues, et latrines à seau) ou il n'y a ni toilettes ni latrines dans l'établissement.

**Note :** Des indicateurs mondiaux pour des services gérés en toute sécurité dans les écoles et les établissements de santé n'ont pas été définis, mais de nombreux pays suivent des indicateurs qui vont au-delà du niveau de service de base mondial.

**TABLEAU 8** Échelles de service d'assainissement pour les ménages, les écoles et les établissements de santé

Niveau de service	Ménages	Écoles	Établissements de santé
<b>Service de base</b>	Installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible à domicile.	Installations de lavage des mains disposant d'eau et de savon dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	Des installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains (avec de l'eau et du savon et/ou une solution hydroalcoolique pour les mains) sont disponibles sur les lieux de soins, et dans un rayon de cinq mètres des toilettes.
<b>Service limité</b>	Installation destinée au lavage des mains, sans eau et/ou sans savon disponible à domicile.	Installations de lavage des mains disposant d'eau mais pas de savon, dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête.	Des installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains sont disponibles soit sur les lieux de soins, soit aux toilettes, mais pas aux deux.
<b>Absence de service</b>	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile.	Absence d'installations de lavage des mains ou absence d'eau dans l'établissement scolaire.	Aucune installation fonctionnelle pour l'hygiène des mains n'est disponible, ni sur les lieux de soins ni aux toilettes.

**TABLEAU 9** Échelles de service d'hygiène pour les ménages, les écoles et les établissements de santé

Un plus petit nombre de pays disposaient de données sur les services de base d'hygiène dans les trois contextes, mais la Figure 52 montre que les différences entre les ménages, les écoles et les établissements de santé étaient moins nettes que pour l'eau et l'assainissement, en partie parce que les définitions sont davantage comparables (Tableau 9). Au Népal, au Nigéria, aux Philippines et au Soudan, la couverture par des services de base d'hygiène était la plus faible dans les écoles, ce qui se traduisait généralement par l'absence de savon (beaucoup plus d'écoles disposaient de stations de lavage des mains avec de l'eau mais pas de savon). Au Cambodge, en Irak et

en Ouganda, la couverture était la plus faible dans les établissements de santé. Au Cambodge et en Ouganda, les établissements de santé étaient plus susceptibles de disposer du matériel d'hygiène des mains sur les lieux de soins, comparativement aux toilettes, alors que l'inverse a été observé en Irak. Les écarts les plus importants ont été relevés en Guinée-Bissau et en Irak, mais pour des raisons différentes : les établissements de santé disposaient de services de base d'hygiène plus élevés que les écoles ou les ménages en Irak, alors que l'inverse était observé en Guinée-Bissau.

## Références bibliographiques

1. Rajan, Dheepa, Rouleau, Katherine, Winkelmann, Juliane, Jakab, Melitta, Kringos, Dionne. et al. (2024). Implementing the primary health care approach: a primer. Geneva: World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/376777>).
2. World Health Organization & United Nations Children's Fund (UNICEF). (2018). A vision for primary health care in the 21st century: towards universal health coverage and the Sustainable Development Goals. Geneva : World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/328065>).
3. Déclaration d'Alma-Ata. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Europe. (1978). (<https://iris.who.int/handle/10665/347880>).
4. Soins de santé primaires (WHA72.2). Genève : Organisation mondiale de la Santé. 2019 ([https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA72/A72\\_R2-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_R2-fr.pdf)).
5. Couverture sanitaire universelle : œuvrer ensemble pour un monde en meilleure santé. Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle. New York : ONU. 2019 (<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n19/311/85/pdf/n1931185.pdf>).
6. Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle. New York : ONU. 2023 (<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/306/84/pdf/n2330684.pdf>).
7. Organisation mondiale de la Santé & Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2021). Cadre opérationnel pour les soins de santé primaires : de l'ambition à l'action. Genève : Organisation mondiale de la Santé. (<https://iris.who.int/handle/10665/351687>).
8. Everybody's business: strengthening health systems to improve health outcomes: WHO's framework for action. Geneva : World Health Organization. (2007). (<https://iris.who.int/handle/10665/43918>).
9. The Sustainable Development Goal 6 Global Acceleration Framework. Geneva: UN-Water. 2020 (<https://www.unwater.org/publications/sdg-6-global-acceleration-framework>).
10. Les comportements collaboratifs. New York: Sanitation and Water for All (SWA). 2024 (<https://www.sanitationandwaterforall.org/fr/a-propos/notre-travail/cadre-de-swa/les-comportements-collaboratifs>, consulté le 28 juillet 2024).
11. World Health Organization & United Nations Children's Fund (UNICEF). (2022). Primary health care measurement framework and indicators: monitoring health systems through a primary health care lens. Geneva : World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/352205>).
12. World Health Organization & United Nations Children's Fund (UNICEF). (2022). Web annex: technical specifications. Primary health care measurement framework and indicators: monitoring health systems through a primary health care lens. Geneva : World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/352201>).
13. World Health Organization. (2024). Application of the essential public health functions: an integrated and comprehensive approach to public health. Geneva : World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/375864>).
14. Minimum requirements for infection prevention and control programmes. Geneva: World Health Organization. (2019). (<https://iris.who.int/handle/10665/330080>).
15. Base de données du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé (en anglais). Genève : Organisation mondiale de la Santé. 2024 (<https://washdata.org/data/healthcare>, consulté le 28 juillet 2024).
16. Système de surveillance de la disponibilité des ressources et services de santé (HeRAMS) (en anglais). Genève : Organisation mondiale de la Santé. 2024 (<https://www.who.int/initiatives/herams>, consulté le 28 juillet 2024).
17. World Health Organization & United Nations Children's Fund (UNICEF). (2024). Universal water, sanitation, hygiene, waste and electricity services in all health care facilities to achieve quality care: global framework for action 2024-2030. Geneva : World Health Organization. (<https://iris.who.int/handle/10665/377776>).
18. Country progress tracker - WASH in health care facilities (Progrès accomplis au niveau mondial en matière de services WASH dans les établissements de santé). Geneva: World Health Organization. 2024 (<https://www.washinhc.org/country-progress-tracker/>, consulté le 28 juillet 2024).
19. L'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé : mesures pratiques pour instaurer l'accès universel à des soins de qualité. Genève : Organisation mondiale de la Santé. (2019). (<https://iris.who.int/handle/10665/329521>).





## Section 7

# Annexes



## Annexe 1 : Méthodes

Depuis sa création en 1990, le Programme commun OMS (Organisation mondiale de la Santé) /UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de normes et de standards pour le suivi mondial de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) dans les ménages. À la suite de la mise en place des objectifs de développement durable (ODD), la portée du suivi mondial du Programme commun OMS/UNICEF a été élargie pour inclure les services WASH dans les écoles et dans les établissements de santé.

L'établissement et le maintien de services WASH dans les établissements de santé sont essentiels pour un certain nombre d'objectifs de santé, y compris ceux liés à une couverture sanitaire universelle de qualité, à la lutte anti-infectieuse, à la sécurité des patientes et patients et à la santé de la mère et de l'enfant (en particulier au

moment de l'accouchement). Au-delà de l'incidence sur la santé, les services WASH s'étendent également aux questions de dignité et de respect, de moral du personnel, de performance et de sécurité. Bien qu'il n'existe pas d'indicateurs spécifiques des ODD pour les services WASH dans les établissements de santé, les services WASH de base sont primordiaux pour atteindre de nombreuses cibles de l'ODD 3, en particulier les cibles 3.1, 3.2 et 3.8.

En 2016, une réunion d'un groupe d'experts a examiné, modifié et approuvé un projet d'indicateurs harmonisés pour le suivi de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé. Le groupe a recommandé que le suivi mondial dans les établissements de santé englobe également, outre les services WASH, la gestion des déchets d'activités de soins et le nettoyage de l'environnement (activités étroitement liées à l'assainissement et à l'hygiène dans les établissements de santé). En conséquence, en 2018, le Programme

1. Augmentation du nombre d'ensembles de données utilisés pour générer des estimations, de 504 à 701.
2. Amélioration et normalisation de la méthode de production des estimations régionales (voir **Estimations régionales et mondiales des services WASH dans les établissements de santé**, page 66).
3. Changement de terminologie de « national » à « total ». Les estimations du Programme commun OMS/UNICEF sont produites pour les pays, les zones et les territoires. Les estimations représentatives de populations entières dans ces zones sont nommées « estimations nationales » dans les rapports précédents ; elles sont désormais nommées « estimations totales » pour mieux refléter le fait que certaines d'entre elles s'appliquent à des zones et des territoires plutôt qu'à des nations.

commun OMS/UNICEF a élaboré et publié des questions et indicateurs de base destinés au suivi des services WASH (eau, assainissement, hygiène, gestion des déchets et nettoyage de l'environnement) au sein des établissements de santé. En 2019, le Programme commun OMS/UNICEF a publié un rapport de référence mondial présentant des définitions et des estimations nationales,<sup>9</sup> régionales et mondiales des services WASH dans les établissements de santé. En 2020, le Programme commun OMS/UNICEF a mis à jour la base de données mondiale et a contribué à un chapitre d'un rapport de situation mondial, suivi d'une mise à jour (rapport complet du Programme commun OMS/UNICEF) sur les services WASH dans les établissements de santé en 2022.<sup>10</sup>

Ce qui suit est une brève synthèse de la méthodologie du Programme commun OMS/UNICEF pour le suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé, qui s'appuie sur les méthodes établies de suivi des services WASH dans les ménages ; elle continuera d'être affinée au fil du temps. Alors que les indicateurs mondiaux des services WASH dans les ménages reflètent la proportion de la population disposant de différents niveaux de service, les indicateurs mondiaux des services WASH dans les établissements de santé reflètent la proportion d'établissements dotés de ces services. Les améliorations méthodologiques apportées depuis la mise à jour de 2022 sont énumérées dans l'Encadré A1.1. Pour plus d'informations sur les définitions et les méthodes du Programme commun OMS/UNICEF, veuillez consulter les ressources répertoriées dans le Tableau A1.3.

## Collecte et validation des données pour les services WASH dans les établissements de santé

Tous les deux ans, le Programme commun OMS/UNICEF met à jour la base de données mondiale sur les services

<sup>9</sup> Aux fins du présent rapport, le terme « pays » fait référence aux pays, zones et territoires inclus dans la révision 2022 de la Division de la population des Nations Unies sur les perspectives de la population mondiale.

<sup>10</sup> En 2022, le Programme commun OMS/UNICEF a publié une mise à jour de l'état d'avancement (rapport complet) sur les services WASH dans les établissements de santé et une mise à jour des données (bref rapport) sur les services WASH dans les écoles. Par la suite, il a alterné entre des mises à jour de l'état d'avancement et des mises à jour des données pour chaque contexte.

WASH dans les établissements de santé. La première étape consiste à compiler les sources de données contenant des informations sur les services WASH dans les établissements de santé, grâce à une exploration systématique des sites Web des organismes nationaux de statistique, des institutions sectorielles (par exemple, les ministères de la santé, de l'eau et de l'assainissement) et d'autres bases de données régionales et mondiales. L'UNICEF et les bureaux régionaux et de pays de l'OMS fournissent également un appui pour identifier, avec les autorités compétentes, les nouveaux ensembles de données disponibles en consultation. Les données sont ensuite extraites, nettoyées, analysées et ajoutées aux fichiers pays du Programme commun OMS/UNICEF relatifs aux services WASH dans les établissements de santé.<sup>11</sup>

La seconde étape consiste à vérifier les projets d'estimations. Les fichiers pays contiennent une liste complète des sources de données et présentent la façon dont les informations correspondantes ont été utilisées pour générer des estimations comparables à l'échelle internationale, pour chaque année de la période de référence (de 2000 à l'année précédant la publication). Au cours du dernier trimestre de l'année précédant la publication, les projets d'estimations sont diffusés auprès des autorités compétentes, par l'intermédiaire des bureaux de pays de l'OMS et de l'UNICEF, pendant au moins deux mois en vue de la consultation et l'émission d'avis techniques à l'échelle nationale.

L'objectif principal du suivi mondial est de produire des estimations comparables à l'échelle internationale, qui peuvent être utilisées pour évaluer et comparer les progrès entre les pays. Le Programme commun OMS/UNICEF utilise une méthodologie standard pour générer des estimations pour tous les pays, lesquelles diffèrent parfois des statistiques nationales (utilisation éventuelle de définitions et/ou de méthodes différentes). L'objectif de la consultation n'est pas de comparer les estimations du Programme

<sup>11</sup> Il est possible de télécharger les fichiers pays à partir du site Web du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/data/downloads>. Il convient de noter que le fichier « World » (Monde) contient des estimations pour tous les pays pour lesquels des données sont disponibles.

commun OMS/UNICEF et les statistiques nationales, mais d'examiner l'exhaustivité ou l'exactitude des ensembles de données du fichier pays et de vérifier l'interprétation des données nationales dans les estimations du Programme.

Le Programme commun OMS/UNICEF extrait également des informations sur d'autres indicateurs pertinents issus de systèmes de suivi qui ne font pas partie de ses échelles de service existantes. Ces données sont exploitées pour des analyses supplémentaires sur des questions d'intérêt, telles que la santé menstruelle, le handicap et la lutte anti-infectieuse ; elles ne sont toutefois pas incluses dans les fichiers pays du Programme commun OMS/UNICEF en raison d'une disponibilité limitée et de l'absence de définitions d'indicateurs et de méthodes convenues d'un commun accord pour produire des estimations nationales, régionales et mondiales.

## Ventilation des données

Afin d'identifier les groupes qui présentent les meilleurs ou les moins bons niveaux de service, il est utile de ventiler les données selon différents facteurs de stratification. La ventilation infranationale (par exemple, par frontières administratives) est importante pour la programmation nationale, mais les différences infranationales sont difficiles à comparer d'un pays à l'autre. Dans le présent rapport, trois facteurs de stratification de haut niveau sont utilisés et sont inclus dans de nombreuses évaluations et ensembles de données :

- **Type d'établissement de santé.** Il existe une grande diversité d'établissements de santé, allant des hôpitaux de formation avancés disposant de milliers de personnels de santé qui exécutent des procédures complexes, aux services ambulatoires ruraux comptant un ou deux personnels à la formation et aux ressources minimales. L'offre de services de santé varie, et la couverture par des services WASH et d'autres services de base peut sensiblement différer selon le type d'établissement. Les évaluations et systèmes de suivi nationaux n'ont pas recours à une classification uniforme des types d'établissements, mais nombre d'entre eux enregistrent le statut des établissements évalués, c'est-à-dire s'il s'agit d'un établissement hospitalier ou non. En conséquence, le Programme commun OMS/UNICEF a produit des estimations distinctes pour les établissements hospitaliers et les types d'établissements de moindre envergure, classés comme des établissements non hospitaliers.
- **Autorité de gestion.** Dans la majorité des pays, les services de santé sont fournis par une combinaison d'établissements de santé publics (par exemple, les établissements hospitaliers, les centres de santé et les dispensaires publics) et d'établissements privés. Ces derniers peuvent comprendre les établissements gérés par des entreprises privées à but lucratif, des prestataires à but non lucratif (notamment des organisations confessionnelles) et des prestataires de soins de santé individuels. Certaines évaluations ne recueillent que des informations sur les établissements publics, alors que d'autres ciblent différents types d'établissements privés. Un nombre relativement

faible de pays disposent d'une base de données nationale unique couvrant l'ensemble des autorités de gestion des établissements de santé.

- **Géographie.** La répartition des établissements de santé n'est pas égale au sein des pays, et les établissements situés dans des zones reculées sont plus susceptibles de manquer de services de base. La plupart des évaluations enregistrent l'emplacement des établissements de santé par région infranationale, par district ou par toute autre unité administrative. Bien que les données relatives aux zones infranationales soient importantes pour la planification nationale, elles ne peuvent pas être facilement agrégées aux échelles régionale et mondiale. Certaines évaluations notent si les établissements de santé sont situés dans des régions urbaines ou rurales, ce qui constitue une distinction plus pertinente pour des analyses régionales et mondiales.

## Sources des données et couverture

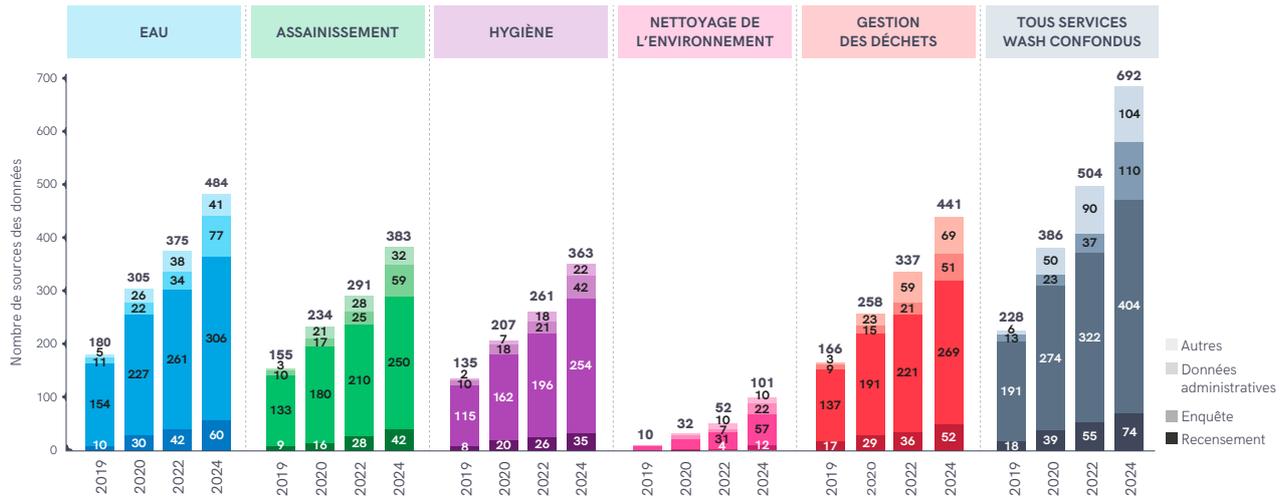
Les principales sources de données nationales sont les systèmes d'information sanitaire courants, les autres recensements périodiques et les enquêtes d'évaluation des établissements de santé. Parmi les autres sources de données, on note des initiatives de suivi régionales et mondiales telles que les évaluations de la disponibilité et de la préparation opérationnelle des services (SARA), les évaluations de la prestation de services (SPA), les indicateurs de prestation de services (SDI) et le suivi de la performance et la responsabilisation (PMA). Lorsque des données sont disponibles, le Programme commun OMS/UNICEF utilise des sources primaires plutôt que secondaires et exploite des microdonnées ou des tableaux originaux fournis par les autorités nationales plutôt que des rapports récapitulatifs.

La mise à jour 2024 sur les services WASH dans les établissements de santé a utilisé des données provenant d'un total de 691 sources, issues de 166 pays, pour générer des estimations. La base de données complète comptait 925 ensembles de données, mais tous ne contenaient pas de données pouvant être exploitées. La Figure A1.1 montre que davantage de sources de données ont été mises à profit pour l'eau (483) et la gestion des déchets (440), par comparaison à l'assainissement (382) ou à l'hygiène (352). Chacune d'entre elles a plus que doublé en nombre depuis le rapport de référence de 2019. Le plus petit nombre de sources de données disponibles concernait le nettoyage de l'environnement (100), mais il n'a cessé de croître et a décuplé depuis le rapport de 2019 (qui ne s'appuyait que sur 10 sources de données).

Les sources de données utilisées dans le rapport 2024 correspondaient aux évaluations de près de 1,2 million d'établissements de santé (Figure A1.2).<sup>12</sup> Les enquêtes et les recensements représentaient la grande majorité de ce nombre. Étant donné que de nombreuses sources

<sup>12</sup> Ce chiffre exclut les données de l'enquête sur la santé rurale de l'Inde (classées comme données administratives, puisque les résultats sont autodéclarés), qui a porté sur une moyenne de 175 000 établissements de santé par an entre 2006 et 2022. Si elles étaient incluses, ces données ajouteraient 3 millions d'établissements avec des informations sur les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

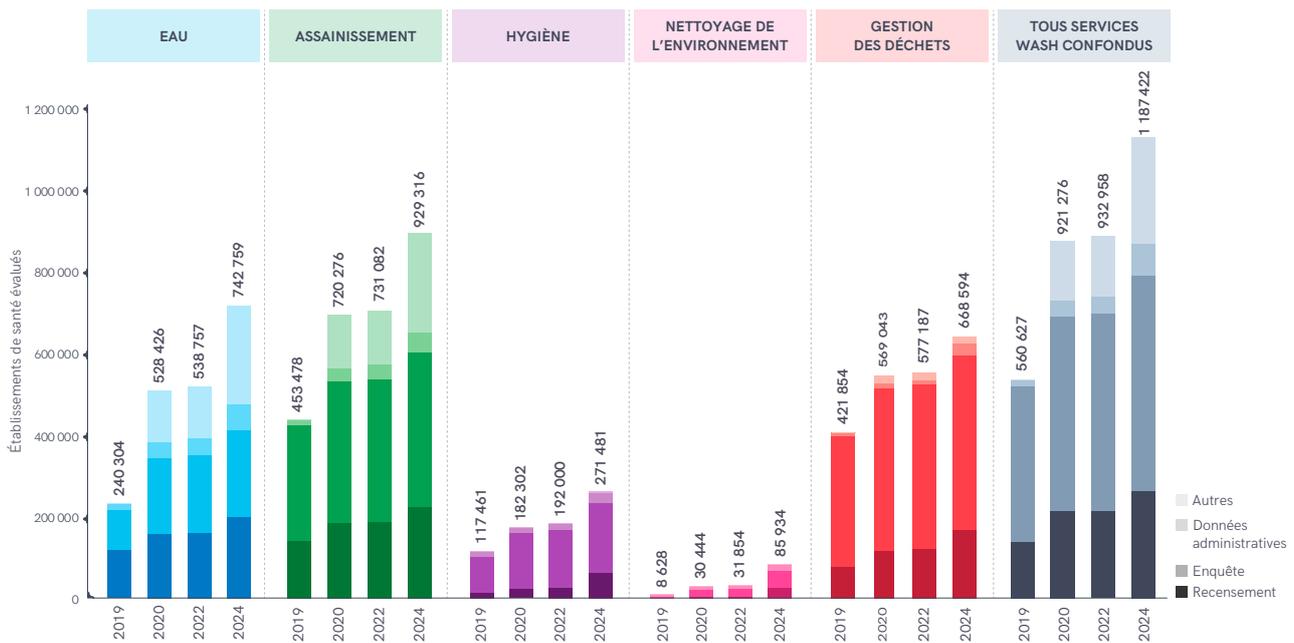
**Le nombre de sources de données relatives aux services WASH dans les établissements de santé a plus que doublé depuis 2019**



**FIGURE A1.1** Nombre de sources de données nationales utilisées dans les rapports du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé, par type de service et source de données, 2019-2024

Remarque : « Tous services WASH confondus » indique si les sources de données comprenaient des statistiques pour l'un des cinq domaines de service WASH de base.

**En 2024, les enquêtes et les recensements ont représenté la majorité des sources de données sur les établissements évalués**



**FIGURE A1.2** Nombre d'établissements de santé évalués dans les sources de données nationales utilisées dans les rapports du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé, par type de service et source de données, 2019-2024

administratives n'indiquaient pas le nombre d'établissements évalués lors de la collecte des données, le nombre total d'établissements évalués est sous-estimé. La plupart des sources de données de la catégorie « Autres » n'indiquent pas non plus combien d'établissements ont été évalués, à l'exception des rapports de la Chambre des comptes russe en 2016 et 2018, laquelle a évalué les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans environ 117 000 établissements de santé.

Le Programme commun OMS/UNICEF extrait des données représentatives de l'ensemble des établissements de santé, des établissements de santé urbains et ruraux, des établissements hospitaliers, des établissements non hospitaliers et des établissements de santé publics et privés. Il s'appuie sur des données officielles publiées par les autorités nationales ; toutefois, les informations détaillées sur la répartition globale par lieu et par type d'établissement ne sont pas toujours disponibles. Certains ensembles de données ne couvrent que

les établissements publics, tandis que d'autres ne couvrent que certains types d'établissements (par exemple, les établissements hospitaliers, les centres de santé ruraux).

Si des données étaient disponibles auprès de différents services ou secteurs d'un établissement, la priorité en matière d'extraction a été accordée aux données provenant des services ambulatoires ou de consultation générale. Si aucune donnée n'était disponible auprès des services ambulatoires ou de consultation générale, la disponibilité de services WASH dans tout autre emplacement disponible a été consignée afin d'être utilisée dans le calcul des indicateurs mondiaux.

Toutes les informations officielles, disponibles et accessibles sont enregistrées dans les fichiers pays du Programme commun OMS/UNICEF, mais tous les ensembles de données de ces fichiers ne sont pas utilisés pour générer des estimations. Les ensembles de données ne sont utilisés à cette fin que s'ils répondent à des normes minimales de qualité et de couverture. Par exemple, les données du système d'information sanitaire ou du recensement ne sont utilisées que si le taux de réponse est d'au moins un tiers (33 %). Les données d'enquête ne sont utilisées que si elles couvrent au moins 50 établissements de santé par contexte, ou si elles représentent au moins 30 % des établissements de santé dans un contexte pertinent.

L'accès aux microdonnées et aux rapports complets est crucial pour évaluer la comparabilité des définitions, la couverture

des données et la fiabilité des informations disponibles. Dans certains cas, il est possible d'utiliser un ensemble de données pour une partie des indicateurs mais non la totalité, en raison de la disponibilité et de la qualité variables des données. Par exemple, une enquête sur les établissements de santé peut produire des données fiables sur « l'assainissement amélioré », mais des données non fiables sur « l'état de marche » des installations en raison d'une formulation ambiguë des questions ou d'une formation inadéquate des équipes d'enquête. Dans d'autres cas, un ensemble de données peut produire des données qui diffèrent sensiblement d'autres ensembles de données pour une période similaire. Dans ce cas, et à la suite de la consultation avec le pays, ces données pourraient figurer dans les fichiers pays mais ne pas être utilisées pour générer des estimations. Par ailleurs, la raison de la non-utilisation d'un ensemble de données est consignée dans les observations du fichier pays.

## Définitions du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène

En matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le Programme commun OMS/UNICEF distingue les installations améliorées des installations non améliorées.<sup>13</sup>

<sup>13</sup> Le Programme commun OMS/UNICEF surveille les niveaux de service pour l'eau potable dans les ménages et les écoles, tandis que la surveillance dans les établissements de santé porte sur l'accès à l'eau utilisée à des fins générales. Les installations d'approvisionnement en eau sont classées comme « améliorées » et « non améliorées » de la même manière pour tous les contextes.

	Eau	Assainissement
<b>Installations améliorées</b>	<p><b>Adduction par canalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eau du robinet dans l'habitation, la cour ou sur le terrain, y compris acheminée chez un voisin</li> <li>Robinetts publics ou bornes-fontaines</li> </ul> <p><b>Adduction sans canalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Forages/puits tubulaires</li> <li>Puits et sources protégés</li> <li>Eaux de pluie</li> <li>Eau conditionnée, y compris l'eau embouteillée et l'eau en sachet</li> <li>Livraison d'eau, y compris des camionsciternes et des petits chariots/réservoirs/fûts</li> <li>Kiosques de distribution d'eau</li> </ul>	<p><b>Assainissement en réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées au réseau d'égouts</li> </ul> <p><b>Assainissement hors réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique ou latrines reliées à des fosses septiques</li> <li>Latrines améliorées à fosse ventilée</li> <li>Latrines à fosse avec dalle (fabriquées à partir de matériaux durables et faciles à nettoyer)</li> <li>Toilettes à compostage, y compris des latrines à double fosse avec dalle et des systèmes à conteneurs</li> </ul>
<b>Installations non améliorées</b>	<p><b>Adduction sans canalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Puits et sources non protégés</li> </ul>	<p><b>Assainissement hors réseau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toilettes ou latrines à chasse d'eau manuelle ou mécanique, reliées à une évacuation ouverte ou évacuées ailleurs*</li> <li>Latrines à fosse non dallée ou dalles fabriquées à partir de matériaux non durables et difficiles à nettoyer</li> <li>Fosses ouvertes</li> <li>Toilettes/latrines suspendues</li> <li>Latrines à seaux, y compris les casseroles, les bacs ou autres récipients non scellés</li> </ul>
<b>Aucune installation</b>	<p><b>Eaux de surface</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sources d'eau libre situées au-dessus du sol, y compris les rivières, les lacs, les étangs, les ruisseaux, les canaux, les réservoirs et les canaux d'irrigation</li> </ul>	<p><b>Défécation à l'air libre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Défécation dans la brousse, dans les champs ou dans un fossé</li> <li>Défécation dans les eaux de surface, y compris les plages, les rivières, les ruisseaux, les canaux de drainage, les mers ou les océans</li> </ul>

\*Une réponse à l'enquête « évacuées ailleurs » suggère que les excréments ne sont pas déversés dans un égout, une fosse septique ou des latrines à fosse, mais dans l'environnement local, et que l'installation devrait donc être classée comme non améliorée.

TABLEAU A1.1

Classification du Programme commun OMS/UNICEF en ce qui concerne les types d'installation d'approvisionnement en eau et d'assainissement

Les sources d'eau améliorées sont celles qui, par leur conception, protègent de la contamination, alors que les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour assurer une séparation hygiénique des excréments humains et du contact humain (Tableau A1.1).

L'indicateur de service de base d'hygiène fait référence à des installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains (avec de l'eau et du savon et/ou une solution hydroalcoolique) et disponibles sur les lieux de soins, et dans un rayon de cinq mètres des toilettes. Le dispositif de lavage des mains peut être fixe ou mobile et peut inclure des lavabos avec de l'eau du robinet, des seaux équipés de robinets, des « tippy-taps » et des pots ou des bassins conçus pour le lavage des mains. Le savon comprend le pain de savon, le savon liquide, le détergent en poudre et l'eau savonneuse, mais n'inclut pas les cendres, la terre, le sable ou d'autres agents de lavage des mains.

En ce qui concerne l'indicateur du service de base de gestion des déchets, il convient de trier les déchets à l'endroit où ils sont produits, puis de les traiter et de les éliminer de manière adéquate. Les méthodes de traitement et d'élimination considérées comme conformes au niveau de service de base comprennent l'autoclavage, l'incinération, l'enfouissement dans une fosse doublée et protégée et la collecte des déchets médicaux pour une élimination hors site. Le brûlage à l'air libre n'est pas considéré comme adéquat.

L'indicateur du service de base de nettoyage de l'environnement exige à la fois que des protocoles de nettoyage soient disponibles et que l'ensemble du personnel chargé des tâches de nettoyage ait reçu une formation. Les protocoles doivent inclure des techniques étape par étape pour des tâches spécifiques, telles que le nettoyage d'un sol, le nettoyage d'un lavabo, le nettoyage d'un déversement de sang ou de liquides biologiques, ainsi qu'un registre ou un calendrier de nettoyage précisant la

personne en charge des tâches de nettoyage et la fréquence de nettoyage. L'appellation des protocoles peut différer selon la pratique locale : il peut s'agir de modes opératoires normalisés, directives, instructions, etc.

## Analyse des données et estimations par pays

Le Programme commun OMS/UNICEF utilise la régression linéaire simple pour générer des estimations à partir de tous les points de données disponibles pour chacun des indicateurs primaires présentés dans le Tableau A1.2.<sup>14</sup>

Les indicateurs de service de base sont tous composites et s'appuient sur au moins deux de ces indicateurs primaires. Les données relatives à différents indicateurs primaires peuvent provenir de diverses sources de données et il n'est donc pas toujours possible de combiner ces indicateurs à l'échelle d'un seul établissement de santé. Cependant, certaines sources de données indiquent le niveau de service de base sans ventilation par indicateur primaire constitutif. Par conséquent, le Programme commun OMS/UNICEF produit des estimations pour les services de base en prenant la valeur minimale de chaque indicateur primaire disponible (ou du service de base, le cas échéant) pour une année donnée. L'indicateur du service de base d'assainissement comprend cinq indicateurs primaires, mais de nombreux pays manquent de données sur un ou plusieurs d'entre eux. En vue d'exploiter au maximum les données disponibles, le Programme commun OMS/UNICEF produit des estimations des services de base d'assainissement si des données sont disponibles sur les toilettes améliorées et utilisables, et sur au moins deux des quatre indicateurs primaires restants (réservées au personnel, non mixtes, dotées d'un dispositif de gestion de l'hygiène menstruelle, adaptées aux besoins des personnes à mobilité réduite). Contrairement à d'autres services de base, l'assainissement de base n'est

<sup>14</sup> Ces indicateurs sont présentés dans l'onglet « Data Summary » (synthèse des données) des fichiers pays.

Proportion d'établissements de santé avec :				
Eau	Assainissement	Hygiène	Gestion des déchets	Nettoyage de l'environnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute source d'eau</li> <li>Améliorée</li> <li>Améliorée et disponible</li> <li>Améliorée et sur place</li> <li><b>Service de base (améliorée, disponible et sur place)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute installation d'assainissement</li> <li>Améliorée</li> <li>Améliorée et utilisable</li> <li>Améliorée et destinée aux femmes</li> <li>Améliorée et conçue pour la gestion de la santé menstruelle</li> <li>Améliorée et destinée au personnel</li> <li>Améliorée et répondant aux besoins des personnes à mobilité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute installation pour l'hygiène des mains</li> <li>Station avec lavabo, savon et eau</li> <li>Station avec solution hydroalcoolique</li> <li>Station avec lavabo, savon et eau OU solution hydroalcoolique</li> <li>Station à moins de cinq mètres des toilettes, avec de l'eau et du savon</li> <li><b>Service de base (station avec lavabo, savon et eau OU solution hydroalcoolique ET à moins de cinq mètres des toilettes)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute installation de tri ou de traitement des déchets</li> <li>Tri des déchets dans la zone de consultation</li> <li>Traitement/élimination des déchets</li> <li>Déchets infectieux éliminés en toute sécurité</li> <li>Déchets piquants/coupants/tranchants éliminés en toute sécurité</li> <li><b>Service de base (déchets triés dans la zone de consultation, déchets infectieux et déchets piquants/coupants/tranchants éliminés en toute sécurité)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute mesure de nettoyage</li> <li>Politiques et protocoles écrits</li> <li>Formation de prestataires hors soins de santé</li> <li>Formation de prestataires de santé</li> <li><b>Service de base (politiques et protocoles écrits, et formation de prestataires hors soins de santé et de prestataires de santé)</b></li> </ul>

**TABLEAU A1.2** Indicateurs primaires du Programme commun OMS/UNICEF pour les services WASH dans les établissements de santé



pas un indicateur primaire. La régression n'est pas appliquée sur cet indicateur, mais sur les sept indicateurs primaires d'assainissement du Tableau A1.2.

Ces estimations des services de base sont ensuite utilisées pour évaluer le nombre d'établissements de santé dotés d'un service limité, d'installations non améliorées ou dépourvus d'installation.

Les régressions linéaires sont calculées si deux points de données ou plus sont disponibles sur une période d'au moins quatre ans. Si les points de données couvrent une période de moins de quatre ans, alors une moyenne est utilisée. Des régressions distinctes sont appliquées pour le total, pour les milieux urbains et ruraux, ainsi que pour les établissements hospitaliers, non hospitaliers, publics et privés pour lesquels des données sont disponibles. Alors que les modèles de régression produisent des estimations pour plusieurs années, ce rapport présente uniquement les estimations pour 2023, car le nombre de sources de données par pays reste insuffisant pour pouvoir produire des données à tendance fiable.

Il convient de noter que les estimations du Programme commun OMS/UNICEF reposent sur les dernières données disponibles pour chaque pays, zone et territoire et ne reflètent donc pas toujours les changements rapides et ultérieurs des niveaux de service WASH. C'est particulièrement vrai dans les contextes fragiles où l'instabilité politique, les chocs économiques, les menaces écologiques et les conflits peuvent contribuer à une détérioration rapide des niveaux de service WASH. Dans les contextes où les dernières données disponibles ont été collectées avant le début d'une crise ou d'un conflit majeur, les estimations du Programme commun OMS/UNICEF sont moins susceptibles de traduire la situation actuelle sur le terrain.

Dans la plupart des pays, il y a davantage de centres de soins de santé primaires et d'autres petits établissements (non hospitaliers) que d'établissements hospitaliers.

Par conséquent, si des données sont disponibles pour les établissements de santé de moindre taille mais pas pour les établissements hospitaliers, les données relatives aux établissements non hospitaliers sont utilisées pour produire des estimations totales. De même, si des données ne sont disponibles que pour les établissements de santé ruraux (ou urbains), elles sont utilisées pour les estimations totales lorsque la population vivant dans les zones rurales (ou urbaines) représente plus de 80 % de la population totale. Dans certains pays, les installations publiques sont beaucoup plus nombreuses que les installations privées. Dans de tels cas, il est possible d'utiliser les données des installations publiques pour produire des estimations totales.

## Estimations régionales et mondiales pour les services WASH dans les établissements de santé

Les estimations régionales sont calculées en additionnant les estimations nationales pour chacune des catégories d'établissements de santé. Idéalement, il convient de pondérer les estimations provenant de chaque pays en fonction du nombre total d'établissements de santé de cette catégorie, présents dans le pays en question. Toutefois, des statistiques exhaustives relatives au nombre d'établissements de santé de chacune des catégories ne sont pas disponibles pour tous les pays. Par conséquent, le Programme commun OMS/UNICEF utilise les chiffres de la population totale, urbaine ou rurale pour pondérer les estimations provenant de chaque pays, en exploitant les données les plus récentes fournies par la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.<sup>15</sup>

Les estimations à l'échelle régionale et mondiale sont établies lorsque des données sont disponibles auprès de pays abritant une population combinée égale à au moins 30 % de la population totale régionale ou mondiale.

<sup>15</sup> Aux fins du présent rapport, les chiffres de population sont extraits de la version révisée en 2022 des Perspectives de la population mondiale (World Population Prospects), tandis que la proportion de la population vivant en milieu rural et urbain est issue de la révision 2018 des Perspectives de l'urbanisation mondiale (World Urbanisation Prospects).

De façon à éviter que quelques grands pays exercent une influence disproportionnée, en particulier lorsque de nombreux pays manquent encore d'estimations, les estimations régionales et mondiales sont calculées à l'aide de valeurs imputées pour les pays manquant de données.

Dans les précédentes mises à jour du Programme commun OMS/UNICEF sur les services WASH dans les établissements de santé, des moyennes pondérées de la population régionale ont été utilisées pour imputer des valeurs pour les variables WASH dans les pays manquant de données. Ces valeurs imputées ont été utilisées pour produire des estimations régionales, mais n'ont pas été publiées en tant qu'estimations par pays. Pour générer des estimations mondiales, les pays sans données se sont vu attribuer des valeurs imputées sur la base des regroupements régionaux des ODD (voir l'annexe 2).

Dans la mise à jour 2024, une approche itérative utilisant les régions M49 a été appliquée aux variables WASH pour imputer les valeurs manquantes et générer des estimations agrégées pour les régions géographiques et le monde dans son ensemble :<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Le Programme commun OMS/UNICEF utilise une approche itérative similaire pour produire des estimations régionales des services WASH dans les ménages et les écoles. Par conséquent, cette révision garantit l'harmonisation des méthodes du Programme commun OMS/UNICEF dans différents contextes. Le Programme continuera d'évaluer la performance des autres méthodes et d'affiner la méthodologie à mesure que de nouvelles données seront disponibles.

1. Si des estimations étaient disponibles dans une sous-région M49, la moyenne sous-régionale a été utilisée.
2. Si des estimations étaient disponibles au niveau régional mais pas au niveau sous-régional, la moyenne régionale M49 a été utilisée.
3. Si aucune estimation n'était disponible pour un pays ou un territoire de la région M49, la moyenne mondiale a été utilisée.

Pour les régions non géographiques (telles que les pays en développement sans littoral (PDSL), les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID), les contextes fragiles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les catégories de revenu de la Banque mondiale), une moyenne pondérée simple des pays et territoires a été utilisée, sans aucune imputation. Après la génération des agrégats, les estimations pour les services de base, les services limités et l'absence de service ont été normalisées pour garantir qu'elles totalisaient 100 %.

## Généralités

Site web du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène : <https://washdata.org>

Rapports du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/reports>

Données du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/data>

Fichiers pays du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/data/downloads#>

Instantanés régionaux du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/how-we-work/country-and-regional-engagement>

Consultations nationales du Programme commun OMS/UNICEF : <https://washdata.org/how-we-work/jmp-country-consultation>

## Suivi de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé

Méthodologie du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé (projet)

<https://washdata.org/reports/jmp-2024-wash-hcf-methodology>

Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les établissements de santé pour la période 2000-2021 - Gros plan sur la relation entre les services WASH et les mesures de prévention et de lutte contre les infections

<https://washdata.org/reports/jmp-2022-wash-hcf>

Rapport de situation mondial sur les services WASH dans les établissements de santé : les impératifs premiers

<https://washdata.org/reports/who-unicef-2020-wash-health-care-facilities-fundamentals-first>

WASH dans les établissements de santé : rapport référentiel mondial 2019

<https://washdata.org/reports/jmp-2019-wash-hcf>

Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène au sein des salles d'accouchement (en anglais)

<https://washdata.org/reports/jmp-2019-core-questions-and-indicators-wash-delivery-rooms-draft>

Questions et indicateurs de base destinés au suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) au sein des établissements de soins de santé (ESS) dans le cadre des objectifs de développement durable

<https://washdata.org/reports/jmp-2018-core-questions-and-indicators-wash-in-health-care-facilities>

Rapport de la réunion du groupe d'experts sur le suivi des services WASH dans les écoles dans le cadre des objectifs de développement durable (en anglais)

<https://washdata.org/reports/report-expert-group-meeting-monitoring-wash-health-care-facilities>

## Ressources pertinentes axées sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les ménages

Méthodologie du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène : mise à jour 2017 et références ODD (en anglais)

<https://washdata.org/reports/jmp-2017-methodology>

### TABLEAU A1.3

Ressources utiles pour obtenir des informations détaillées sur les définitions et les méthodes du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène

## Annexe 2 :

### Groupements régionaux

La Figure A2.1 montre les groupements régionaux des objectifs de développement durable. Ces groupes, ainsi que d'autres groupements régionaux (pays en développement sans littoral (PDSL), pays les moins avancés (PMA) et petits États insulaires en développement (PEID)), sont issus de la Division de statistique de l'ONU.<sup>17</sup> Le groupement des contextes fragiles est issu de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).<sup>18</sup> Bien qu'elles ne soient pas répertoriées ici, les catégories de revenu sont issues de la Banque mondiale.<sup>19</sup>

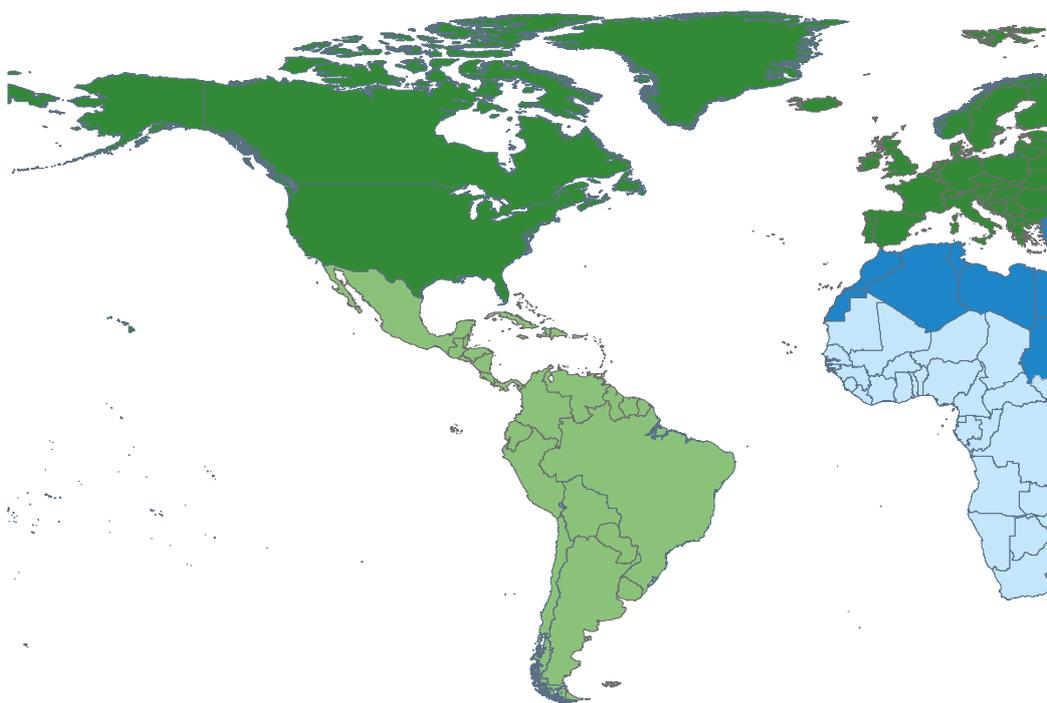


FIGURE A2.1 Régions ODD

17 Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups/>

18 Voir : <https://www3.compareyourcountry.org/states-of-fragility/overview/O/> (groupement 2022, consulté en mars 2024)

19 Voir : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups> (exercice 2024, consulté en juillet 2023)

#### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : GROUPEMENTS RÉGIONAUX

##### ■ AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE :

Australie, Nouvelle-Zélande.

■ **ASIE CENTRALE ET ASIE DU SUD** : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan, Turkménistan.

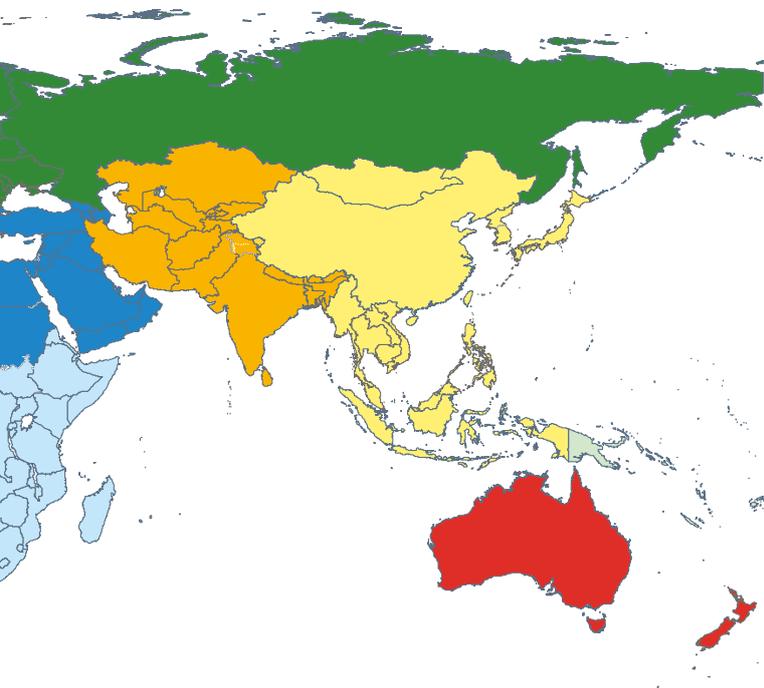
■ **ASIE DE L'EST ET ASIE DU SUD-EST** : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Hong Kong (Chine), Indonésie, Japon, Macao (Chine), Malaisie, Mongolie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam.

■ **EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD** : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bélarus, Belgique, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Île de Man, Îles de la Manche, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et

d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque, Ukraine.

■ **AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES** : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Îles Caïmanes, Îles Falkland (Malvinas), Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Puerto Rico, République dominicaine, Saint-Barthélemy, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin (partie française), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sint Maarten (partie néerlandaise), Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du).

■ **AFRIQUE DU NORD ET ASIE OCCIDENTALE** : Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe



syrienne, Soudan, Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, <sup>20</sup>Tunisie, Türkiye, Sahara occidental, Yémen.

**OCÉANIE (À L'EXCLUSION DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE):**<sup>21</sup> Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna.

**AFRIQUE SUBSAHARIENNE :** Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mayotte, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Réunion, Rwanda, Sainte-Hélène, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

<sup>20</sup> Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

<sup>21</sup> L'entité « Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) » est appelée « Océanie » tout au long du présent rapport.

## AUTRES GROUPEMENTS RÉGIONAUX

### PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL (PDSL) :

Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burkina Faso, Burundi, Eswatini, Éthiopie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Macédoine du Nord, Malawi, Mali, Mongolie, Népal, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Paraguay, République centrafricaine, République de Moldova, République démocratique populaire lao, Rwanda, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Turkménistan, Zambie, Zimbabwe.

### PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA) :

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Yémen, Zambie.

### PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

**(PEID) :** Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Cabo Verde, Comores, Cuba, Curaçao, Dominique, Fidji, Grenade, Guam, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Kiribati, Maldives, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Montserrat, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Puerto Rico, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Samoa américaines, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Singapour, Sint Maarten (partie néerlandaise), Suriname, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Vanuatu.

### CONTEXTES FRAGILES

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Iran (République islamique d'), Iraq, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, Timor-Leste, Togo, Turkménistan, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie, Zimbabwe.

# Annexe 3 : Estimations des services WASH dans les établissements de santé

## Estimations nationales sur l'eau

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
					Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
Afghanistan	2023	42 240	27	79	17	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2023	60 414	69	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	2 832	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2023	83 295	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2023	80	88	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	2015	28 128	63	-	-	51	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anguilla	2023	16	100	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Antigua-et-Barbuda	2023	94	24	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	2023	36 947	85	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99
Arménie	2023	2 778	64	98	2	<1	>99	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	2023	8 959	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	10 413	58	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2023	172 954	40	64	35	<1	>99	64	91	9	<1	>99	91	69	31	<1	>99	69	69
Barbade	2009	274	32	-	-	12	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	2023	411	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	2019	12 290	48	-	-	16	84	-	-	-	5	95	-	-	-	22	78	-	-
Bhoutan	2023	787	44	95	5	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	2023	12 389	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88	5	7	93	93	93
Brésil	2016	206 860	86	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	2023	23 251	33	74	23	4	96	75	80	16	4	96	93	33	67	<1	>99	33	33
Burundi	2016	10 903	12	70	17	13	87	70	-	-	1	99	-	-	-	30	70	-	-
Cambodge	2023	16 945	26	96	1	3	97	97	98	1	1	99	99	95	<1	4	96	96	96
Cameroun	2023	28 647	59	-	-	8	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine	2022	1 449 781	64	91	<1	9	91	91	-	-	5	95	-	-	-	10	90	-	-
Colombie	2023	52 085	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	4	32	68	68	68
Comores	2023	852	30	-	-	4	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	2018	5 441	67	37	45	18	82	64	61	29	10	90	75	9	64	27	73	51	51
Costa Rica	2023	5 212	83	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	2023	28 873	53	27	36	37	63	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Croatie	2023	4 009	59	98	<1	2	98	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2023	1 136	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	2023	112 717	43	83	9	9	91	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	2015	6 231	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Érythrée	2012	3 253	36	-	-	14	86	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	2023	1 323	70	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- estimations non disponibles    NA sans objet    Pour accéder à des estimations non arrondies, consultez : (<https://washdata.org/>).

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
Afghanistan	2023	74	25	<1	>99	74	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2023	-	-	<1	-	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Angola	2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anguilla	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99
Arabie saoudite	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Arménie	2023	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2023	79	18	3	97	79	69	24	7	93	69	71	29	<1	>99	71	88	12	<1	>99	88
Barbade	2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	88	-	-	-	-	-	-
Belize	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	2019	-	-	<1	>99	-	-	-	17	83	-	-	-	-	-	-	64	19	17	83	64
Bhoutan	2023	75	25	<1	>99	>99	96	4	<1	>99	>99	95	5	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	2023	-	-	-	-	-	88	5	7	93	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	2016	-	-	-	-	-	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	2023	97	3	<1	>99	99	63	31	6	94	73	42	58	<1	>99	42	-	-	3	97	80
Burundi	2016	-	-	6	94	85	-	-	14	86	69	-	-	26	74	-	-	-	20	80	-
Cambodge	2023	-	-	<1	>99	76	96	1	2	98	97	96	1	2	98	97	-	-	-	-	-
Cameroun	2023	-	-	-	-	-	-	-	26	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine	2022	-	-	-	-	-	91	<1	9	91	91	91	<1	9	91	91	-	-	-	-	-
Colombie	2023	-	-	-	-	-	64	4	32	68	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	2018	47	47	6	94	75	36	45	19	81	62	28	49	23	77	57	53	38	9	91	75
Costa Rica	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	2023	79	21	<1	>99	>99	24	37	39	61	24	27	36	37	63	27	-	-	-	-	-
Croatie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	2023	-	-	<1	>99	-	84	7	8	92	92	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	-
El Salvador	2015	-	-	<1	>99	67	42	32	26	74	58	58	20	23	77	67	-	-	-	-	-
Érythrée	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
				Eswatini	2023	1 211	25	-	-	8	92	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	2023	126 527	23	55	<1	45	55	-	83	<1	17	83	-	43	8	49	51	43
Fédération de Russie	2023	144 444	75	-	-	15	85	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	2023	936	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2014	1 967	88	-	-	3	97	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	2023	2 773	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Géorgie	2023	3 728	61	85	8	7	93	85	96	3	<1	>99	99	59	20	20	80	73
Ghana	2023	34 122	59	67	33	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	13	87	-
Grenade	2023	126	37	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	2022	17 844	53	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	2023	14 191	38	-	-	68	32	-	-	-	35	65	-	-	-	68	33	-
Guinée-Bissau	2023	2 151	45	72	20	9	91	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	2014	751	26	52	25	23	77	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	2023	11 725	60	64	24	12	88	66	70	25	5	95	72	81	8	12	88	81
Honduras	2023	10 594	60	55	42	3	97	82	-	-	-	-	-	77	23	<1	>99	77
Hongrie	2023	10 156	73	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Îles Cook	2023	17	76	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Îles Marshall	2023	42	79	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	>99	-
Îles Salomon	2023	740	26	69	11	19	81	71	73	16	11	89	73	80	<1	20	80	80
Inde	2018	1 369 003	34	-	-	10	90	-	-	-	-	-	-	83	-	-	-	-
Indonésie	2023	277 534	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	2023	89 173	77	88	10	2	98	93	97	2	1	99	97	82	16	2	98	90
Iraq	2023	45 505	72	68	32	<1	>99	>99	77	23	<1	>99	>99	53	47	<1	>99	>99
Israël	2023	9 175	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2023	58 871	72	99	1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Japon	2023	123 295	92	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	11 337	92	69	7	23	-	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	2023	55 101	30	68	26	6	94	68	71	27	3	97	71	64	32	4	96	64
Kirghizistan	2023	6 735	38	40	3	57	43	43	-	-	-	-	-	40	3	57	43	43
Kiribati	2023	134	58	71	22	7	93	90	86	<1	14	86	86	60	32	7	93	89
Koweït	2023	4 310	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Lesotho	2015	2 119	27	57	38	4	96	57	-	-	-	-	-	51	43	5	95	51
Liban	2021	5 593	89	61	2	37	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	2023	5 418	54	-	-	49	51	-	-	-	44	56	-	-	-	55	46	-
Libye	2023	6 888	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	2 718	69	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	2 086	59	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Madagascar	2022	29 612	40	-	-	17	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	34 309	79	>99	<1	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-
Malawi	2023	20 932	18	76	19	5	95	80	-	-	3	97	-	75	14	11	89	81

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
		Eswatini	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	2023	91	5	4	96	-	43	30	27	73	43	51	<1	49	51	-	86	2	12	88	-
Fédération de Russie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	2023	94	6	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	97	97	-	-	-	-	-	-
Gambie	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Géorgie	2023	96	4	<1	>99	>99	66	26	9	91	71	-	-	<1	>99	-	79	12	9	91	88
Ghana	2023	85	15	<1	>99	>99	47	50	4	96	47	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-
Grenade	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99
Guatemala	2022	81	-	-	-	-	53	-	-	-	-	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	2023	-	-	-	-	-	-	-	63	37	-	-	-	65	35	-	-	-	32	69	-
Guinée-Bissau	2023	75	20	5	95	80	70	21	9	91	74	63	29	8	92	77	64	23	14	86	64
Guyana	2014	72	11	18	82	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	2023	74	12	13	87	74	64	32	4	96	66	64	25	11	89	65	66	20	14	86	67
Honduras	2023	-	-	-	-	-	53	47	<1	>99	94	55	42	3	97	82	-	-	-	-	-
Hongrie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Îles Marshall	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	2023	64	18	18	82	64	76	6	18	82	77	69	12	19	81	70	-	-	-	-	-
Inde	2018	94	4	3	97	-	83	9	8	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indonésie	2023	-	-	4	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	2023	99	<1	1	99	99	87	11	2	98	92	87	11	2	98	92	97	2	2	98	98
Iraq	2023	86	14	<1	>99	>99	66	34	<1	>99	>99	67	33	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Israël	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	98	2	<1	>99	>99	98	2	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Japon	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	-	-	-	-	-	72	3	24	-	95	69	7	23	-	91	-	-	-	-	-
Kenya	2023	-	-	2	98	-	65	27	8	92	65	64	31	5	95	64	68	21	10	90	68
Kirghizistan	2023	-	-	5	95	70	40	3	57	43	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	2023	>99	<1	<1	>99	>99	70	23	7	93	90	71	22	7	93	90	-	-	-	-	-
Koweït	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	2015	86	14	<1	>99	86	54	41	5	95	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	48	52	-	-	-	53	47	-	-	-	40	60	-
Libye	2023	-	-	-	-	-	-	-	39	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Madagascar	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	>99	<1	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-
Malawi	2023	-	-	<1	>99	-	77	18	5	95	82	71	21	8	92	76	-	-	3	97	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
						Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
Maldives	2022	524	42	55	43	3	97	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	2023	23 294	46	69	5	26	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	82	-	
Malte	2023	535	95	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	2023	37 840	65	81	13	6	94	85	95	4	1	99	96	68	21	11	89	75	75	
Mauritanie	2017	4 160	53	62	6	33	68	-	71	24	4	-	-	37	51	13	-	-	-	
Mexique	2023	128 456	82	-	-	<1	>99	>99	88	10	2	98	88	-	-	-	-	-	-	
Micronésie (États fédérés de)	2023	115	23	39	48	12	88	56	43	43	14	86	71	39	49	12	88	54	54	
Mongolie	2023	3 447	69	88	12	<1	>99	89	93	7	<1	>99	95	67	31	2	98	67	67	
Monténégro	2023	626	69	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	67	21	12	88	84	84	
Mozambique	2023	33 897	39	-	-	27	73	-	-	-	-	-	-	52	26	22	78	52	52	
Myanmar	2018	52 666	31	-	-	8	92	56	-	-	1	99	71	-	-	14	86	38	38	
Namibie	2013	2 205	45	69	29	2	98	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nauru	2023	13	100	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Népal	2023	30 897	22	83	-	-	-	-	84	14	2	-	-	82	17	1	-	-	-	
Nicaragua	2023	7 046	60	58	30	12	88	81	-	-	-	-	-	63	11	26	74	72	72	
Niger	2023	27 203	17	58	17	24	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nigéria	2023	223 805	54	55	25	20	80	65	78	15	7	93	85	48	21	30	70	60	60	
Oman	2023	4 644	88	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	
Ouganda	2023	48 582	27	59	37	4	96	75	81	15	3	97	81	56	43	<1	>99	56	56	
Ouzbékistan	2023	35 164	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pakistan	2023	240 486	38	75	7	18	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Palaos	2023	18	82	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Panama	2020	4 294	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67	<1	33	67	67	67	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	9 542	13	70	24	6	94	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Paraguay	2021	6 704	62	85	8	7	93	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pérou	2023	34 353	79	-	-	30	70	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Philippines	2023	117 337	48	92	-	-	-	96	93	-	-	-	96	90	-	-	-	-	95	
Qatar	2023	2 716	99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	
République arabe syrienne	2023	23 227	57	66	30	4	96	83	84	16	<1	>99	88	62	36	1	99	81	81	
République centrafricaine	2023	5 742	44	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République de Moldova	2023	3 436	43	-	-	1	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République démocratique du Congo	2023	102 263	47	-	-	30	70	30	-	-	8	92	71	-	-	36	64	19	19	
République démocratique populaire lao	2023	7 634	38	-	-	2	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République dominicaine	2023	11 333	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	<1	20	80	80	80	
République-Unie de Tanzanie	2023	67 438	37	-	-	18	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Roumanie	2023	19 893	55	-	-	2	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
		Maldives	2022	44	52	4	96	44	56	41	2	98	56	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2023	95	5	<1	-	-	77	-	-	-	-	-	-	15	85	-	-	-	-	-	-
Malte	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99
Maroc	2023	97	3	<1	>99	97	76	16	8	92	81	79	14	7	93	83	97	2	<1	>99	97
Mauritanie	2017	76	22	3	-	-	59	34	7	-	-	53	38	9	-	-	82	16	1	-	-
Mexique	2023	87	11	2	98	87	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99
Micronésie (États fédérés de)	2023	33	50	17	83	50	40	48	12	88	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	83	16	<1	>99	84	96	4	<1	>99	98
Monténégro	2023	>99	<1	<1	>99	>99	82	11	7	94	92	88	8	5	95	94	-	-	-	-	-
Mozambique	2023	-	-	-	-	-	57	22	21	79	57	58	29	14	86	62	-	-	-	-	-
Myanmar	2018	-	-	<1	>99	73	-	-	17	83	37	-	-	10	90	52	-	-	-	-	-
Namibie	2013	80	20	<1	>99	>99	68	29	3	97	95	64	33	3	97	96	84	14	2	98	95
Nauru	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Népal	2023	98	-	-	-	-	78	-	-	-	-	80	-	-	-	-	98	-	-	-	-
Nicaragua	2023	75	16	10	90	87	58	32	10	90	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	2023	87	<1	13	87	-	54	17	29	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nigéria	2023	49	32	19	81	81	66	32	1	99	66	57	17	26	74	68	79	21	<1	>99	79
Oman	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Ouganda	2023	86	10	3	97	86	69	30	<1	>99	69	63	36	<1	>99	65	70	29	<1	>99	71
Ouzbékistan	2023	-	-	-	-	-	57	23	20	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	2023	93	5	2	98	98	74	7	19	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Panama	2020	-	-	-	-	-	67	<1	33	67	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	-	-	-	-	-	71	24	5	95	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paraguay	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	8	7	93	86	-	-	-	-	-
Pérou	2023	-	-	-	-	-	-	-	16	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	2023	93	7	<1	>99	96	89	-	-	-	96	90	-	-	-	95	95	-	-	-	97
Qatar	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
République arabe syrienne	2023	90	7	3	97	90	61	35	4	96	82	66	30	4	96	84	65	23	11	89	74
République centrafricaine	2023	61	39	<1	-	-	27	32	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2023	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	2023	-	-	15	85	43	-	-	46	54	17	-	-	40	60	21	-	-	13	87	46
République démocratique populaire lao	2023	-	-	1	99	-	-	-	2	98	-	-	-	2	98	-	-	-	-	-	-
République dominicaine	2023	-	-	-	-	-	80	<1	20	80	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
						Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
Rwanda	2023	14 095	18	81	5	14	86	-	92	4	5	95	-	78	13	10	90	-		
Sainte-Lucie	2009	170	19	-	-	4	96	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Saint-Kitts-et-Nevis	2023	48	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Saint-Marin	2023	34	98	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2023	104	54	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Samoa	2023	226	18	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Samoa américaines	2023	44	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sénégal	2023	17 763	50	82	-	-	-	82	90	10	<1	-	90	44	54	2	-	44		
Serbie	2023	7 149	57	98	1	<1	>99	98	>99	<1	<1	>99	>99	96	2	2	98	96		
Sierra Leone	2023	8 791	44	57	24	19	81	57	29	55	16	84	29	27	65	8	92	27		
Singapour	2023	6 015	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA		
Slovaquie	2023	5 795	54	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Somalie	2023	18 143	48	42	51	6	94	45	55	42	3	97	57	20	68	12	88	25		
Soudan	2023	48 109	36	27	54	19	81	34	54	39	7	93	63	11	63	26	74	18		
Soudan du Sud	2017	10 658	19	-	-	36	64	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sri Lanka	2023	21 894	19	97	<1	2	98	98	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Suisse	2023	8 797	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tadjikistan	2023	10 144	28	36	15	49	51	43	82	10	8	92	91	27	18	55	45	39		
Tchad	2023	18 279	24	79	<1	21	79	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tchéquie	2023	10 495	75	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Territoire palestinien occupé*	2023	5 371	78	93	4	3	97	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Thaïlande	2023	71 801	54	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Timor-Leste	2023	1 361	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Togo	2017	7 853	41	-	-	15	85	58	-	-	<1	>99	86	-	-	18	82	47		
Tokélaou	2023	2	0	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA	>99	<1	<1	>99	>99		
Tonga	2023	108	23	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Trinité-et-Tobago	2023	1 535	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tunisie	2023	12 458	71	56	44	<1	>99	62	76	24	<1	>99	76	47	51	2	98	55		
Türkiye	2023	85 816	77	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ukraine	2023	36 745	70	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Vanuatu	2023	335	26	72	13	15	85	74	79	21	<1	>99	79	73	12	15	85	75		
Venezuela (République bolivarienne du)	2023	28 838	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Viet Nam	2018	94 914	36	51	47	2	98	51	-	-	<1	>99	-	-	-	2	98	-		
Yémen	2023	34 450	40	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Zambie	2023	20 570	46	-	-	13	87	-	-	-	-	-	-	75	25	<1	>99	83		
Zimbabwe	2023	16 665	33	-	-	6	94	-	-	-	5	95	-	-	-	6	94	-		

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
Rwanda	2023	>99	<1	<1	>99	-	79	11	9	91	-	82	10	8	92	-	79	12	10	90	-
Sainte-Lucie	2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	96	96	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2023	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	>99
Saint-Marin	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Samoa	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Samoa américaines	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2023	96	4	<1	>99	96	82	-	-	-	82	79	-	-	-	79	97	2	<1	>99	>99
Serbie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	98	1	1	99	98	98	<1	<1	>99	98	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2023	85	10	5	95	85	59	21	20	80	59	57	24	19	81	57	74	10	16	84	83
Singapour	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Slovaquie	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somalie	2023	53	45	3	97	54	37	55	8	92	41	40	52	7	93	43	-	-	-	-	-
Soudan	2023	43	55	2	98	49	23	54	23	77	31	22	58	21	79	28	53	37	11	89	63
Soudan du Sud	2017	-	-	9	91	61	-	-	40	60	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	2023	99	1	<1	>99	99	96	1	3	97	97	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99
Suisse	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	2023	40	56	3	97	80	27	15	58	42	34	36	15	49	51	43	-	-	-	-	-
Tchad	2023	97	<1	3	97	97	77	<1	23	77	77	82	<1	18	82	82	74	<1	26	74	74
Tchéquie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire palestinien occupé*	2023	85	4	11	89	87	94	4	2	98	97	93	4	3	97	96	93	5	2	98	98
Thaïlande	2023	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-
Timor-Leste	2023	-	-	27	73	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	2017	43	46	10	90	43	-	-	11	89	86	-	-	16	84	51	-	-	-	-	-
Tokélaou	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Tonga	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2023	-	-	-	-	-	56	44	<1	>99	62	56	44	<1	>99	62	-	-	-	-	-
Türkiye	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	2023	97	3	<1	-	-	94	6	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	2023	70	30	<1	>99	80	73	13	14	86	75	72	13	15	85	74	63	38	<1	>99	63
Venezuela (République bolivarienne du)	2023	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	2018	46	53	1	99	46	52	44	4	96	52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	2023	66	-	-	-	-	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	2023	-	-	-	-	-	68	20	12	88	80	76	12	12	88	76	-	-	-	-	-
Zimbabwe	2023	-	-	5	95	-	-	-	6	94	-	-	-	6	94	-	-	-	6	94	<1

# Estimations nationales sur l'assainissement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL					
			% population urbaine	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	
Afghanistan	2023	42 240	27	3	92	6	-	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2009	51 171	62	-	-	5	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	2 832	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2023	83 295	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2023	80	88	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	2023	94	24	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	2023	36 947	85	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99
Arménie	2023	2 778	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	2023	8 959	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	10 413	58	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2023	172 954	40	-	-	6	94	36	-	-	3	97	-	-	-	5	95	48	-
Bénin	2023	13 713	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	2023	787	44	16	83	<1	>99	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	2023	12 389	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	87	-	-
Brésil	2023	216 422	88	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	2023	23 251	33	-	-	16	84	83	-	-	6	94	90	-	-	5	95	89	-
Burundi	2023	13 239	15	48	48	4	96	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cambodge	2023	16 945	26	22	78	<1	>99	>99	14	86	<1	>99	>99	25	75	<1	>99	>99	-
Chine	2022	1 449 781	64	-	-	3	97	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	2023	52 085	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	52	48	-	-
Comores	2023	852	30	-	-	8	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	2023	6 107	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	-	-
Côte d'Ivoire	2023	28 873	53	-	-	50	50	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Croatie	2023	4 009	59	88	12	<1	>99	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2023	1 136	79	-	-	-	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	2023	112 717	43	68	26	6	94	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Érythrée	2012	3 253	36	-	-	18	82	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	2023	1 323	70	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eswatini	2023	1 211	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	2023	126 527	23	39	39	22	78	78	48	37	14	86	86	3	65	32	68	68	-
Fédération de Russie	2023	144 444	75	-	-	18	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	2023	936	59	-	-	17	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2014	1 967	88	-	-	10	90	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Géorgie	2023	3 728	61	14	76	10	90	87	18	80	2	98	97	3	64	33	67	59	-
Ghana	2023	34 122	59	-	-	5	95	95	-	-	-	-	-	-	-	16	84	-	-
Grenade	2023	126	37	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- estimations non disponibles    NA sans objet    Pour accéder à des estimations non arrondies, consultez : (<https://washdata.org/>).



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers) % population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL					
				Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	
Guatemala	2022	17 844	53	-	-	10	90	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	2023	14 191	38	-	-	30	70	-	-	-	10	91	-	-	-	25	76	-	-
Guinée-Bissau	2023	2 151	45	9	77	14	86	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	2008	754	27	-	-	11	89	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	2023	11 725	60	-	-	9	91	91	-	-	6	94	94	-	-	12	88	88	-
Honduras	2023	10 594	60	18	79	4	96	80	-	-	-	-	-	-	-	5	95	-	-
Hongrie	2023	10 156	73	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	2023	17	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-
Îles Marshall	2023	42	79	-	-	<1	-	-	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	-	-	-
Îles Salomon	2023	740	26	5	56	39	61	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inde	2023	1 428 628	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	89	-	-
Indonésie	2023	277 534	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	2023	89 173	77	22	62	16	84	79	47	43	11	89	87	3	76	20	80	74	-
Iraq	2023	45 505	72	3	-	-	-	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2023	58 871	72	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Japon	2023	123 295	92	-	-	2	98	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	11 337	92	22	-	-	-	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	2023	55 101	30	15	71	14	86	86	7	84	10	90	89	2	85	12	88	83	-
Kirghizistan	2023	6 735	38	-	-	64	36	-	-	-	-	-	-	-	-	64	36	-	-
Kiribati	2023	134	58	2	97	2	98	73	-	-	-	-	-	2	97	2	98	73	-
Koweït	2023	4 310	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Lesotho	2015	2 119	27	<1	97	3	97	43	-	-	-	-	-	<1	97	3	97	41	-
Liban	2021	5 593	89	16	66	18	83	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	2017	4 797	51	3	79	18	82	82	-	-	8	93	-	-	-	26	75	-	-
Libye	2023	6 888	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	2 718	69	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	2 086	59	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Madagascar	2013	23 588	34	-	-	57	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	34 309	79	70	30	<1	>99	-	89	11	<1	>99	-	51	49	<1	>99	-	-
Malawi	2023	20 932	18	-	-	9	91	77	-	-	8	92	-	-	-	15	85	79	-
Maldives	2023	521	42	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2023	23 294	46	10	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	-	3	97	-	-
Malte	2023	535	95	62	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	2023	37 840	65	10	82	7	93	80	17	80	4	96	91	4	85	11	89	70	-
Mauritanie	2023	4 863	58	-	-	-	-	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	2023	128 456	82	-	-	-	-	-	30	66	3	97	90	-	-	<1	>99	-	-
Micronésie (États fédérés de)	2023	115	23	18	67	15	85	77	17	69	14	86	86	18	66	15	85	76	-
Mongolie	2023	3 447	69	40	46	15	85	85	41	51	8	92	92	34	23	42	58	58	-
Monténégro	2023	626	69	-	-	-	-	-	37	63	<1	>99	>99	4	58	39	61	56	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
Guatemala	2022	-	-	5	95	79	-	-	14	86	42	-	-	10	90	59	-	-	-	-	-
Guinée	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	77	-	-	-	12	89	-
Guinée-Bissau	2023	20	75	5	95	95	6	79	15	85	85	6	81	13	87	86	14	77	9	91	91
Guyana	2008	-	-	-	-	-	-	-	12	88	81	-	-	12	89	81	-	-	-	-	-
Haïti	2023	-	-	3	97	97	-	-	10	90	90	-	-	13	87	87	-	-	8	92	92
Honduras	2023	-	-	-	-	-	17	79	4	96	79	18	78	4	96	80	-	-	-	-	-
Hongrie	2023	62	38	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Marshall	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	2023	<1	91	9	91	<1	5	62	32	68	5	4	62	34	66	4	-	-	-	-	-
Inde	2023	-	-	-	-	-	-	-	33	67	-	-	-	16	84	-	-	-	-	-	-
Indonésie	2023	-	-	5	95	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	2023	74	24	1	99	99	14	68	19	81	76	17	65	18	82	78	61	34	5	95	94
Iraq	2023	58	-	-	-	93	16	-	-	-	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99
Japon	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	-	-	-	-	-	21	-	-	-	83	22	-	-	-	83	-	-	-	-	-
Kenya	2023	36	57	7	93	93	9	79	12	88	88	3	86	11	89	89	6	79	15	85	85
Kirghizistan	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	64	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	2023	-	-	-	-	-	2	97	2	98	73	2	97	2	98	73	-	-	-	-	-
Koweït	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	2015	<1	>99	<1	>99	57	<1	97	3	97	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	2017	4	92	4	96	92	3	78	19	81	81	-	-	25	76	-	-	-	6	94	-
Libye	2023	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Madagascar	2013	-	-	-	-	-	-	-	57	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	>99	<1	<1	>99	-	60	40	<1	>99	-	65	35	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	-
Malawi	2023	-	-	4	96	-	-	-	13	87	80	-	-	14	86	73	-	-	6	94	-
Maldives	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2023	-	-	-	-	92	-	-	3	97	66	-	-	3	97	-	-	-	-	-	-
Malte	2023	>99	<1	<1	>99	>99	62	38	-	-	-	-	-	-	-	-	62	38	-	-	-
Maroc	2023	17	83	<1	>99	93	6	84	9	91	76	8	84	8	92	78	33	66	<1	>99	94
Mauritanie	2023	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	2023	30	67	3	97	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	2023	17	67	17	83	83	15	70	15	85	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	2023	40	46	15	85	85	-	-	-	-	-	46	32	21	79	79	30	66	4	96	96
Monténégro	2023	44	56	<1	>99	>99	14	66	20	80	77	28	58	15	85	83	-	-	-	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
Mozambique	2023	33 897	39	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	2	73	25	75	43
Myanmar	2023	54 578	32	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	>99	-	-	-	-	-
Namibie	2020	2 489	52	-	-	9	91	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	2023	30 897	22	21	74	5	95	93	20	75	5	95	93	13	81	5	95	92
Nicaragua	2023	7 046	60	-	-	12	88	-	-	-	-	-	-	-	-	31	69	-
Niger	2023	27 203	17	6	75	20	80	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nigéria	2023	223 805	54	29	57	14	86	46	39	48	13	87	64	23	50	27	73	41
Oman	2023	4 644	88	95	5	<1	>99	>99	95	5	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Ouganda	2023	48 582	27	9	62	29	71	68	15	-	-	-	-	5	-	-	-	-
Ouzbékistan	2023	35 164	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	2023	240 486	38	16	70	14	86	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	2023	18	82	<1	>99	<1	>99	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Panama	2022	4 409	69	-	-	-	-	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	9 542	13	-	-	32	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paraguay	2021	6 704	62	26	62	12	88	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	2023	34 353	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	2018	108 569	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	95	-	-
Qatar	2023	2 716	99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
République arabe syrienne	2023	23 227	57	15	83	2	98	95	38	62	<1	>99	>99	10	87	3	97	94
République centrafricaine	2023	5 742	44	2	87	11	89	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2023	3 436	43	-	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	2023	102 263	47	-	-	-	-	67	-	-	-	-	81	-	-	-	-	63
République démocratique populaire lao	2023	7 634	38	4	96	<1	>99	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République dominicaine	2023	11 333	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	76	-	-
République-Unie de Tanzanie	2023	67 438	37	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Roumanie	2023	19 893	55	-	-	3	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	2023	14 095	18	11	41	48	52	49	23	45	31	69	65	8	40	52	48	45
Sainte-Lucie	2023	180	19	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2023	48	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Marin	2023	34	98	-	-	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Saint-Martin (partie néerlandaise)	2023	44	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2023	104	54	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL										
					Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)		Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)		Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)		Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)		Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)		Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)		Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
Samoa	2023	226	18	85	15	<1	>99	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sénégal	2023	17 763	50	-	-	7	93	93	-	-	2	98	98	-	-	22	78	78	-	-	-	-	-		
Serbie	2023	7 149	57	6	93	1	99	78	9	91	<1	>99	80	7	89	4	96	80	-	-	-	-	-		
Seychelles	2023	108	59	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sierra Leone	2023	8 791	44	45	48	7	93	76	-	-	<1	>99	97	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Singapour	2023	6 015	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	-		
Slovaquie	2023	5 795	54	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Somalie	2023	18 143	48	20	76	4	96	77	24	73	3	97	86	12	82	5	95	63	-	-	-	-	-		
Soudan	2023	48 109	36	7	74	19	81	71	9	85	6	94	84	5	68	27	73	63	-	-	-	-	-		
Soudan du Sud	2017	10 658	19	-	-	8	92	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sri Lanka	2023	21 894	19	33	-	-	-	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Suisse	2023	8 797	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tadjikistan	2023	10 144	28	1	33	65	35	35	4	76	20	80	76	1	35	64	36	29	-	-	-	-	-		
Tchad	2023	18 279	24	-	-	17	83	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tchéquie	2023	10 495	75	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Territoire palestinien occupé*	2023	5 371	78	4	93	3	97	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Thaïlande	2022	71 697	53	81	-	-	-	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Timor-Leste	2023	1 361	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Togo	2017	7 853	41	-	-	32	68	68	-	-	31	69	69	-	-	33	67	67	-	-	-	-	-		
Tokélaou	2023	2	0	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Tonga	2023	108	23	-	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tunisie	2023	12 458	71	3	-	-	-	94	4	-	-	-	96	2	-	-	-	92	-	-	-	-	-		
Türkiye	2023	85 816	77	-	-	5	95	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ukraine	2019	44 211	69	-	-	4	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Vanuatu	2023	335	26	9	68	24	76	68	14	83	3	97	71	7	66	27	73	68	-	-	-	-	-		
Viet Nam	2022	98 187	39	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Yémen	2023	34 450	40	4	-	-	-	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Zambie	2023	20 570	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	97	-	-	-	-	-	-		
Zimbabwe	2023	16 665	33	-	-	-	-	64	-	-	-	-	88	-	-	<1	>99	60	-	-	-	-	-		

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
Samoa	2023	60	40	<1	>99	60	>99	<1	<1	>99	>99	85	15	<1	>99	85	-	-	-	-	-
Sénégal	2023	-	-	4	96	96	-	-	7	93	93	-	-	7	93	93	-	-	6	94	94
Serbie	2023	8	92	<1	>99	56	8	88	3	97	67	9	88	3	97	81	-	-	-	-	-
Seychelles	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2023	63	37	<1	>99	87	40	55	5	95	82	40	56	5	95	82	55	43	1	99	83
Singapour	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Slovaquie	2023	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somalie	2023	29	68	3	97	86	13	82	5	95	73	19	78	3	97	76	-	-	-	-	-
Soudan	2023	12	82	6	94	83	1	76	23	77	68	4	73	23	77	66	16	84	<1	>99	93
Soudan du Sud	2017	-	-	6	94	88	-	-	9	91	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	2023	52	-	-	-	>99	17	-	-	-	93	-	-	-	-	-	-	<1	>99	>99	-
Suisse	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	2023	3	68	29	71	65	1	35	64	36	30	1	41	57	43	37	-	-	-	-	-
Tchad	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchéquie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire palestinien occupé*	2023	23	74	3	97	96	2	93	4	96	82	3	92	5	95	81	9	89	3	97	88
Thaïlande	2022	82	-	-	-	99	81	-	-	-	92	81	-	-	-	96	-	-	-	-	-
Timor-Leste	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	2017	-	-	36	64	64	-	-	28	72	72	-	-	35	65	65	-	-	-	-	-
Tokélaou	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Tonga	2023	-	-	<1	>99	>99	-	-	-	-	80	-	-	-	-	81	-	-	-	-	-
Tunisie	2023	-	-	-	-	-	3	-	-	-	94	3	-	-	-	94	-	-	-	-	-
Türkiye	2023	-	-	5	95	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	2023	11	79	10	90	40	8	67	24	76	69	5	71	24	76	67	8	83	8	92	75
Viet Nam	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	2023	-	-	-	-	64	-	-	-	-	37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	2023	-	-	<1	>99	>99	1	92	7	93	65	-	-	9	91	-	-	-	-	-	>99
Zimbabwe	2023	-	-	<1	>99	82	-	-	-	-	61	-	-	<1	>99	63	-	-	-	-	64





PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL				MILIEU URBAIN				MILIEU RURAL						
				Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
				Ghana	2023	34 122	59	57	40	3	93	-	-	4	93	-	-	-
Grenade	2023	126	37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guatemala	2022	17 844	53	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guinée	2023	14 191	38	-	-	-	64	-	-	-	89	-	-	-	-	63	-	
Guinée-Bissau	2023	2 151	45	34	64	2	58	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Guyana	2008	754	27	-	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Haïti	2017	10 864	54	-	-	28	63	-	-	19	75	-	-	34	63	-	-	
Honduras	2023	10 594	60	-	-	-	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Hongrie	2023	10 156	73	-	-	-	-	-	87	13	<1	99	89	-	-	-	-	
Îles Cook	2023	17	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	
Îles Marshall	2022	42	79	-	-	-	-	36	-	-	-	-	75	-	-	-	30	
Îles Salomon	2023	740	26	23	28	48	59	44	-	-	-	83	-	-	-	70	-	
Inde	2018	1 369 003	34	-	-	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Indonésie	2023	277 534	59	-	-	<1	96	-	-	-	1	94	-	-	<1	94	-	
Iran (République islamique d')	2023	89 173	77	93	5	2	95	96	98	2	<1	98	>99	89	7	4	93	93
Iraq	2023	45 505	72	49	26	25	53	70	58	25	17	63	78	37	27	36	41	60
Irlande	2022	5 023	64	-	-	-	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Italie	2023	58 871	72	-	-	-	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Japon	2023	123 295	92	-	-	-	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jordanie	2023	11 337	92	59	-	-	72	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kazakhstan	2023	19 607	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kenya	2023	55 101	30	45	51	3	84	45	62	35	3	87	62	39	56	4	92	43
Kirghizistan	2017	6 121	36	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21
Kiribati	2023	134	58	-	-	8	40	-	-	-	-	71	-	-	8	37	-	
Koweït	2023	4 310	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	
Liban	2021	5 593	89	-	-	<1	-	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Libéria	2017	4 797	51	36	-	-	76	36	-	-	-	82	-	-	-	84	-	
Libye	2021	6 735	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Lituanie	2023	2 718	69	99	1	<1	99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Macédoine du Nord	2023	2 086	59	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	
Madagascar	2021	28 916	39	-	-	-	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Malaisie	2023	34 309	79	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Malawi	2023	20 932	18	-	-	-	67	-	-	-	-	92	-	-	-	69	-	
Maldives	2023	521	42	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	2023	23 294	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82	-	
Malte	2023	535	95	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	2023	37 840	65	37	46	17	73	42	49	42	9	81	54	25	50	25	66	31
Mauritanie	2023	4 863	58	-	-	-	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mexique	2023	128 456	82	-	-	-	-	-	-	-	-	72	-	-	-	-	-	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'hygiène fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
Ghana	2023	92	3	5	90	-	50	33	17	82	-	-	3	97	-	-	-	5	-	-	
Grenade	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-		
Guatemala	2022	-	-	-	33	-	-	-	36	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-		
Guinée	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	-	-	-	92	-	-		
Guinée-Bissau	2023	30	70	<1	55	55	36	62	3	59	45	40	58	2	61	48	36	55	9	59	50
Guyana	2008	-	-	-	76	-	-	-	51	-	-	-	52	-	-	-	-	-	-	-	
Haïti	2017	-	-	8	79	-	-	31	62	-	-	33	58	-	-	-	25	65	-		
Honduras	2023	-	-	-	-	-	-	-	32	-	-	-	33	-	-	-	-	-	-		
Hongrie	2023	88	12	<1	97	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Îles Cook	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Îles Marshall	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Îles Salomon	2023	82	18	<1	94	>99	21	29	51	57	41	23	26	51	59	42	-	-	37	-	-
Inde	2018	78	<1	22	>99	78	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Indonésie	2023	-	-	<1	88	-	-	-	<1	91	-	-	-	<1	98	-	-	2	70	-	
Iran (République islamique d')	2023	98	2	<1	99	99	92	5	3	94	95	93	5	3	95	96	94	5	2	95	97
Iraq	2023	74	24	3	77	94	45	26	29	50	67	49	26	25	53	70	-	-	<1	-	-
Irlande	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	2023	-	-	-	87	-	-	-	79	-	-	-	82	-	-	-	-	-	86	-	
Japon	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	-	-	-	-	-	57	-	-	71	78	59	-	-	72	79	-	-	-	-	-
Kazakhstan	2023	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	2023	53	45	2	85	53	43	52	4	86	47	37	59	4	86	40	58	37	5	78	58
Kirghizistan	2017	62	-	-	74	71	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	2023	-	-	-	>99	-	-	-	8	42	-	-	-	8	43	-	-	<1	-	-	-
Koweït	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	2017	-	-	-	59	-	-	-	69	-	-	-	83	-	-	-	-	-	82	-	-
Libye	2021	-	-	-	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	99	1	<1	99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Madagascar	2021	-	-	-	-	-	-	-	43	-	-	-	43	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Malawi	2023	-	-	-	89	-	-	-	72	-	-	-	60	-	-	-	-	-	90	-	-
Maldives	2023	-	-	<1	-	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2023	-	-	-	-	-	-	-	83	-	-	-	82	-	-	-	-	<1	-	-	-
Malte	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99
Maroc	2023	43	50	7	75	54	29	50	20	70	34	31	50	19	71	37	88	9	3	97	88
Mauritanie	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	2023	-	-	-	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
				Micronésie (États fédérés de)	2023	115 23	42	27	30	62	50	43	29	29	71	43	42	27
Mongolie	2023	3 447 69	72	28	<1	93	76	80	20	<1	95	84	44	56	<1	86	44	
Monténégro	2023	626 69	-	-	-	-	-	94	6	<1	96	98	51	23	26	70	54	
Mozambique	2023	33 897 39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	74	-	
Myanmar	2023	54 578 32	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	
Namibie	2022	2 567 54	-	-	-	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Népal	2023	30 897 22	70	23	7	>99	72	72	23	5	96	74	66	23	11	97	68	
Nicaragua	2023	7 046 60	57	33	10	57	70	68	28	4	68	84	57	31	13	57	77	
Niger	2023	27 203 17	40	49	11	81	-	-	-	7	83	-	-	-	17	74	-	
Nigéria	2023	223 805 54	27	57	17	54	27	44	40	15	70	44	21	56	22	51	22	
Oman	2023	4 644 88	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	
Ouganda	2023	48 582 27	25	67	8	82	25	74	22	4	87	-	67	24	9	83	-	
Ouzbékistan	2023	35 164 51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pakistan	2023	240 486 38	55	15	31	61	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Palaos	2023	18 82	-	-	-	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Panama	2023	4 468 70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	9 542 13	-	-	-	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Paraguay	2021	6 704 62	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pérou	2021	33 715 79	-	-	-	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Philippines	2023	117 337 48	78	20	2	81	80	84	14	2	87	86	67	32	1	70	68	
Qatar	2023	2 716 99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République arabe syrienne	2023	23 227 57	84	5	11	85	87	94	4	2	98	94	81	5	13	83	86	
République centrafricaine	2023	5 742 44	-	-	-	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République de Moldova	2023	3 436 43	-	-	-	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République démocratique du Congo	2023	102 263 47	-	-	-	83	-	-	-	-	89	-	-	-	-	81	-	
République démocratique populaire lao	2023	7 634 38	17	21	63	31	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République dominicaine	2023	11 333 84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	
République-Unie de Tanzanie	2023	67 438 37	-	-	-	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Roumanie	2023	19 893 55	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	2023	14 095 18	46	54	<1	78	52	62	38	<1	89	64	42	58	<1	75	48	
Sainte-Lucie	2009	170 19	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Kitts-et-Nevis	2010	47 31	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saint-Marin	2023	34 98	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2023	104 54	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Samoa	2023	226 18	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sénégal	2023	17 763 50	-	-	-	92	-	-	-	-	94	-	-	-	-	80	-	
Serbie	2023	7 149 57	86	14	<1	>99	87	90	10	<1	>99	91	81	17	1	98	82	

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
Micronésie (États fédérés de)	2023	17	33	50	50	17	45	27	28	63	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mongolie	2023	72	28	<1	93	76	-	-	-	-	-	66	34	<1	92	70	82	18	<1	96	85
Monténégro	2023	95	5	<1	98	98	70	16	14	81	75	77	13	10	86	81	-	-	<1	-	-
Mozambique	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	74	-	-	-	-	75	-	-	-	<1	-	-
Myanmar	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	2022	-	-	-	85	-	-	-	-	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	2023	67	31	2	>99	67	64	27	9	>99	88	66	26	8	>99	68	88	10	2	>99	90
Nicaragua	2023	79	20	<1	79	98	56	34	10	56	85	63	22	15	70	70	-	-	<1	-	-
Niger	2023	50	49	<1	86	-	38	49	13	80	-	-	-	12	81	-	-	-	5	-	-
Nigéria	2023	51	37	12	68	51	26	53	22	55	26	29	50	20	55	30	-	-	11	76	-
Oman	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	<1	-	-
Ouganda	2023	81	19	<1	80	-	68	28	4	81	-	66	27	7	84	-	76	11	12	85	-
Ouzbékistan	2023	-	-	-	-	-	62	36	2	83	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	2023	80	<1	20	84	87	53	15	32	59	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	80	-	-	-	-	83	-	-	-	-	-	-
Panama	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	-	-	-	-	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paraguay	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-
Pérou	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	75	-	-	-	-	74	-	-	-	-	-	-
Philippines	2023	85	14	2	88	86	59	40	1	62	61	70	27	3	74	73	92	8	<1	95	93
Qatar	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	<1	-	-
République arabe syrienne	2023	92	4	4	94	94	82	5	13	84	86	84	5	11	85	87	-	-	<1	-	-
République centrafricaine	2023	-	-	-	62	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Moldova	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	2023	-	-	-	96	-	-	-	-	69	-	-	-	-	78	-	-	-	-	90	-
République démocratique populaire lao	2023	43	26	31	66	47	12	20	67	25	13	17	21	63	36	18	-	-	<1	-	-
République dominicaine	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	2023	90	10	<1	>99	90	44	56	<1	76	49	45	55	<1	74	51	48	52	<1	82	52
Sainte-Lucie	2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	2010	-	-	-	67	-	-	-	-	96	-	-	-	-	95	-	-	-	-	86	-
Saint-Marin	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-
Samoa	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2023	-	-	-	95	-	-	-	-	92	-	-	-	-	92	-	-	-	-	91	-
Serbie	2023	85	15	<1	>99	85	85	15	<1	>99	87	86	14	<1	98	87	-	-	<1	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
				Seychelles	2023	108 59	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2023	8 791 44	22	-	-	85	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Singapour	2023	6 015 100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA	
Somalie	2023	18 143 48	43	13	44	51	48	53	15	32	62	59	26	10	64	33	29	
Soudan	2023	48 109 36	17	14	68	30	19	29	20	51	47	31	10	11	78	20	12	
Soudan du Sud	2017	10 658 19	-	-	-	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sri Lanka	2023	21 894 19	92	-	-	92	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suisse	2023	8 797 74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tadjikistan	2023	10 144 28	12	47	41	58	13	51	29	20	76	55	5	50	45	54	5	
Tchad	2023	18 279 24	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tchéquie	2023	10 495 75	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Territoire palestinien occupé*	2023	5 371 78	87	13	<1	88	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Thaïlande	2022	71 697 53	93	-	-	93	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Timor-Leste	2023	1 361 32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Togo	2023	9 054 44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tokélaou	2023	2 0	-	-	-	>99	-	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	>99	-	
Tonga	2023	108 23	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	
Trinité-et-Tobago	2010	1 410 54	-	-	-	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tunisie	2023	12 458 71	60	40	<1	73	66	72	28	<1	78	77	54	46	<1	59	60	
Türkiye	2023	85 816 77	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Vanuatu	2023	335 26	27	35	38	67	41	71	21	7	79	86	18	37	45	62	32	
Viet Nam	2010	87 411 30	-	-	-	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Yémen	2023	34 450 40	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Zambie	2023	20 570 46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	-	
Zimbabwe	2022	16 321 32	58	32	10	-	-	70	25	5	-	-	57	33	11	-	-	

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
Seychelles	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sierra Leone	2023	65	-	-	98	78	21	-	-	85	28	22	-	-	82	29	39	-	-	88	55
Singapour	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Somalie	2023	58	14	29	65	63	36	13	51	45	41	40	14	45	50	46	-	-	33	-	-
Soudan	2023	28	14	58	42	28	15	14	71	27	17	12	13	75	24	13	44	19	37	61	46
Soudan du Sud	2017	-	-	-	80	-	-	-	-	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	2023	92	-	-	92	95	91	-	-	91	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	2023	36	36	28	71	38	6	49	44	54	7	12	47	41	58	13	-	-	<1	-	-
Tchad	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchéquie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire palestinien occupé*	2023	96	4	<1	96	>99	86	13	<1	87	98	86	13	<1	88	98	88	12	<1	88	>99
Thaïlande	2022	94	-	-	94	98	92	-	-	92	98	93	-	-	93	98	-	-	-	-	-
Timor-Leste	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tokélaou	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-
Tonga	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	2010	-	-	-	51	-	-	-	-	89	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2023	-	-	-	-	-	60	40	<1	73	66	60	40	<1	73	66	-	-	<1	-	-
Türkiye	2023	-	-	-	83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	2023	80	20	<1	>99	80	25	35	40	66	40	20	37	43	64	34	67	21	13	75	79
Viet Nam	2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	2023	63	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	71	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	2022	56	35	9	-	-	59	32	10	-	-	53	35	12	-	-	61	31	9	-	-

# Estimations nationales sur le nettoyage de l'environnement

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL					
				Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	
Afghanistan	2023	42 240	27	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2023	60 414	69	-	-	-	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	2 832	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2022	83 370	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	2023	36 947	85	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99
Autriche	2022	8 940	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	10 413	58	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2023	172 954	40	-	-	-	-	-	-	-	-	80	-	-	-	-	77	-	-
Bhoutan	2023	787	44	5	40	55	20	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	2023	216 422	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cambodge	2023	16 945	26	2	98	<1	7	9	4	96	<1	13	16	<1	>99	<1	5	7	7
Chine	2022	1 449 781	64	-	-	-	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Croatie	2023	4 009	59	71	14	14	86	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	2021	120 283	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	65	5	47	34	34
Géorgie	2023	3 728	61	39	33	29	55	42	51	34	15	70	54	6	28	66	13	8	8
Ghana	2023	34 122	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	2023	2 151	45	4	20	76	13	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honduras	2021	10 278	59	43	56	1	61	64	-	-	-	-	-	43	56	1	61	64	64
Hongrie	2023	10 156	73	-	-	-	-	-	99	1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	2023	740	26	16	22	62	29	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inde	2022	1 417 173	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	2023	89 173	77	62	30	8	73	74	73	24	3	81	83	54	35	11	67	68	68
Iraq	2023	45 505	72	25	37	38	57	25	26	46	28	67	32	11	37	52	43	16	16
Italie	2023	58 871	72	-	-	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Japon	2023	123 295	92	-	-	-	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	2023	11 337	92	30	51	18	69	37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	2022	54 027	29	8	17	75	15	10	14	19	67	20	18	5	16	79	13	6	6
Kiribati	2023	134	58	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-
Koweït	2023	4 310	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Libéria	2017	4 797	51	-	-	-	-	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2023	2 718	69	-	-	-	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Macédoine du Nord	2023	2 086	59	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-
Malaisie	2023	34 309	79	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99
Malawi	2021	19 890	18	20	76	4	59	30	-	-	-	-	-	20	76	4	59	30	30
Maldives	2022	524	42	18	57	25	61	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	2023	23 294	46	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- estimations non disponibles    NA sans objet    Pour accéder à des estimations non arrondies, consultez : (<https://washdata.org/>).



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL					
				Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	
Malte	2023	535	95	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	2023	37 840	65	9	15	75	20	14	16	21	64	29	23	3	10	86	11	6	
Micronésie (États fédérés de)	2023	115	23	36	33	30	45	61	86	14	<1	86	>99	31	36	34	41	56	
Mongolie	2023	3 447	69	49	49	2	70	59	52	46	2	71	60	39	61	<1	66	55	
Monténégro	2023	626	69	-	-	-	-	-	19	74	6	30	31	2	70	28	7	11	
Mozambique	2021	32 077	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	82	-	
Népal	2023	30 897	22	4	13	84	8	12	5	14	81	11	12	2	10	88	3	10	
Nicaragua	2023	7 046	60	27	35	38	34	55	38	40	22	43	72	22	32	46	30	46	
Niger	2023	27 203	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Oman	2023	4 644	88	90	10	<1	>99	90	89	11	<1	>99	89	-	-	-	-	-	
Ouganda	2023	48 582	27	28	40	32	-	-	35	40	25	-	-	26	41	33	-	-	
Ouzbékistan	2023	35 164	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pakistan	2023	240 486	38	34	26	39	57	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Philippines	2023	117 337	48	83	14	3	95	84	92	8	<1	99	93	66	26	8	89	68	
Qatar	2023	2 716	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République arabe syrienne	2023	23 227	57	7	29	64	36	9	24	56	20	80	24	3	24	73	27	6	
République centrafricaine	2023	5 742	44	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République de Corée	2022	51 816	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	2023	14 095	18	11	39	50	23	24	17	36	47	24	31	9	39	51	22	22	
Saint-Marin	2023	34	98	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	
Serbie	2023	7 149	57	56	38	5	68	82	63	34	3	97	87	49	44	7	57	77	
Singapour	2023	6 015	100	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	NA	NA	NA	NA	NA	
Somalie	2023	18 143	48	14	23	63	29	22	17	25	58	34	25	8	21	71	20	16	
Soudan	2023	48 109	36	1	20	78	10	5	3	30	67	12	9	<1	15	85	9	2	
Sri Lanka	2023	21 894	19	57	8	34	57	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Suisse	2023	8 797	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tadjikistan	2023	10 144	28	17	66	17	30	32	31	64	5	64	31	13	68	19	24	32	
Territoire palestinien occupé*	2023	5 371	78	33	58	8	79	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Thaïlande	2018	71 128	50	87	11	2	97	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tunisie	2023	12 458	71	26	39	35	26	39	27	45	28	36	44	25	36	39	32	38	
Vanuatu	2023	335	26	5	14	81	12	12	25	21	54	36	36	<1	12	87	7	7	
Yémen	2023	34 450	40	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Zambie	2023	20 570	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	
Zimbabwe	2023	16 665	33	8	38	54	34	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage
Malte	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99
Maroc	2023	22	29	49	41	31	4	11	85	12	6	6	14	80	16	10	40	29	31	54	54
Micronésie (États fédérés de)	2023	67	33	<1	>99	67	33	33	40	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	2023	49	49	2	70	59	-	-	-	-	-	59	41	<1	75	70	34	62	4	62	42
Monténégro	2023	35	60	5	42	44	4	78	19	13	15	13	73	15	21	23	-	-	-	-	-
Mozambique	2021	-	-	-	-	-	58	-	-	-	-	58	41	1	81	64	-	-	-	-	-
Népal	2023	8	21	71	20	18	2	10	88	5	9	2	12	87	6	10	11	17	72	20	20
Nicaragua	2023	60	34	6	68	85	25	35	40	33	53	27	35	38	34	54	-	-	-	-	-
Niger	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-
Oman	2023	97	3	<1	>99	97	88	12	<1	>99	88	90	10	<1	>99	90	-	-	-	-	-
Ouganda	2023	51	27	22	-	-	28	41	31	-	-	26	43	32	-	-	38	35	27	-	-
Ouzbékistan	2023	-	-	-	-	-	70	28	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	2023	62	22	16	81	64	33	27	40	55	37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	2023	93	7	<1	99	93	56	34	10	85	58	76	20	4	93	77	97	2	1	99	97
Qatar	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
République arabe syrienne	2023	24	50	26	72	26	3	28	69	28	5	7	32	62	36	9	-	-	-	-	-
République centrafricaine	2023	43	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République de Corée	2022	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	2023	35	58	7	55	59	9	38	53	21	21	14	47	40	29	28	8	30	62	16	19
Saint-Marin	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Serbie	2023	67	31	2	83	90	54	40	6	65	81	56	38	5	68	82	-	-	-	-	-
Singapour	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Somalie	2023	27	29	45	42	40	7	21	72	23	13	12	24	65	28	18	-	-	-	-	-
Soudan	2023	2	42	57	17	6	1	15	83	9	4	1	17	82	9	3	4	39	58	18	16
Sri Lanka	2023	69	3	27	69	73	49	12	39	49	61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	2023	-	-	-	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	2023	32	62	6	55	32	12	68	20	24	32	17	66	17	30	32	-	-	-	-	-
Territoire palestinien occupé*	2023	53	43	4	96	53	32	59	9	78	34	35	57	8	79	37	29	60	11	80	32
Thaïlande	2018	91	8	2	-	-	83	14	3	-	-	87	11	2	97	95	-	-	-	-	-
Tunisie	2023	-	-	-	-	-	26	39	35	26	39	25	39	35	26	39	-	-	-	-	-
Vanuatu	2023	40	40	20	80	40	4	13	83	10	11	1	13	86	7	8	25	21	54	38	33
Yémen	2023	50	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	2023	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Estimations nationales sur la gestion des déchets

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL					
				Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	
Afghanistan	2023	42 240	27	82	-	-	82	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2023	60 414	69	71	-	-	71	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	2 832	65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2022	83 370	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2023	80	88	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anguilla	2023	16	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Antigua-et-Barbuda	2011	87	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	2023	36 947	85	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99
Arménie	2022	2 780	64	97	-	-	97	97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	2023	8 959	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	10 413	58	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahrein	2023	1 486	90	90	-	-	-	-	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	2023	172 954	40	34	52	14	70	36	16	81	4	54	16	9	74	17	26	32	
Barbade	2009	274	32	-	-	-	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	2020	395	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	2023	13 713	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	-
Bhoutan	2023	787	44	36	-	-	82	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	2008	9 881	66	-	-	-	-	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	2015	205 188	86	-	-	17	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	2023	23 251	33	15	84	<1	15	60	19	-	-	19	63	7	93	<1	7	79	
Burundi	2023	13 239	15	77	-	-	77	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cambodge	2023	16 945	26	53	47	<1	76	86	45	55	<1	59	83	56	44	<1	60	89	
Cameroun	2022	27 915	59	-	-	-	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine	2022	1 449 781	64	-	-	-	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2023	7 492	100	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Chine, région administrative spéciale de Macao	2023	704	100	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Comores	2022	837	30	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	2018	5 441	67	12	27	60	40	26	12	32	55	45	25	12	21	66	34	27	
Côte d'Ivoire	2023	28 873	53	14	-	-	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Croatie	2023	4 009	59	87	-	-	92	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2019	1 074	78	35	-	-	35	41	43	-	-	43	45	26	-	-	26	37	
Dominique	2011	69	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecuador	2022	18 001	65	-	-	-	-	65	-	-	-	-	69	-	-	-	-	-	57
Égypte	2010	87 252	43	17	83	<1	51	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	2015	6 231	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- estimations non disponibles    NA sans objet    Pour accéder à des estimations non arrondies, consultez : (<https://washdata.org/>).

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
		Afghanistan	2023	23	72	4	69	72	79	-	-	79	90	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	2023	91	-	-	91	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	2022	95	-	-	97	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Anguilla	2023	>99	-	-	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	2011	50	-	-	84	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-
Arménie	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	2023	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahrain	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	-	-	-	-
Bangladesh	2023	37	56	6	84	37	13	54	33	32	30	31	53	16	67	42	35	63	2	86	35
Barbade	2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	-	-	-	-	-	-	-
Belize	2020	-	-	-	-	25	-	-	-	52	-	-	-	-	51	-	-	-	-	-	-
Bénin	2023	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-
Bhoutan	2023	77	-	-	92	87	31	-	-	79	45	36	-	-	80	50	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	2008	-	-	-	-	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	2015	-	-	-	97	-	-	-	-	95	-	-	10	64	-	-	-	26	47	-	-
Burkina Faso	2023	50	50	<1	50	58	16	84	<1	16	57	9	90	<1	9	72	26	-	-	26	69
Burundi	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	-	-	-	-	-	-	-
Cambodge	2023	-	-	-	-	-	56	44	<1	61	90	53	47	<1	67	86	-	-	-	-	-
Cameroun	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	56	-	-	-	47	-	-	-	-	-	65	-
Chine	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	86	-	-	-	86	-	-	-	-	-	-	-
Chine, région administrative spéciale de Hong Kong	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine, région administrative spéciale de Macao	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	2022	-	-	-	60	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	2018	16	31	53	47	31	12	27	61	39	25	14	30	57	44	26	10	24	67	33	24
Côte d'Ivoire	2023	21	-	-	41	-	14	-	-	36	-	14	-	-	46	-	-	-	-	-	-
Croatie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	2019	64	-	-	64	65	29	-	-	29	57	31	-	-	31	52	61	-	-	61	92
Dominique	2011	50	-	-	>99	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-
Ecuador	2022	-	-	-	-	84	-	-	-	-	63	-	-	-	62	-	-	-	-	-	77
Égypte	2010	22	78	<1	37	56	15	85	<1	51	42	-	-	<1	34	-	-	-	<1	23	-
El Salvador	2015	-	-	-	-	>99	67	-	-	67	96	71	-	-	71	97	-	-	-	-	-

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
						Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
						>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	2023	1 323	70	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Eswatini	2023	1 211	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Éthiopie	2023	126 527	23	32	66	2	60	52	42	56	2	68	53	20	77	3	44	33		
Fidji	2023	936	59	-	-	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Gabon	2014	1 967	88	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Gambie	2016	2 317	60	-	-	-	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Géorgie	2023	3 728	61	44	53	3	56	84	57	40	2	70	91	6	88	6	19	63		
Ghana	2023	34 122	59	31	49	20	-	39	-	-	-	>99	-	21	-	-	-	38		
Gibraltar	2023	33	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA		
Grenade	2011	115	36	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Guatemala	2014	15 714	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Guinée	2023	14 191	38	40	-	-	40	58	67	-	-	71	67	51	-	-	51	58		
Guinée-Bissau	2023	2 151	45	13	58	29	42	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Guyana	2008	754	27	-	-	24	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Haïti	2023	11 725	60	6	85	9	18	37	6	83	11	10	50	7	86	7	22	29		
Honduras	2021	10 278	59	28	71	1	56	56	-	-	-	-	-	28	71	1	56	56		
Hongrie	2023	10 156	73	-	-	-	-	-	98	2	<1	99	98	-	-	-	-	-		
Îles Cook	2023	17	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-		
Îles Falkland (Malvinas)	2023	4	80	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-		
Îles Marshall	2023	42	79	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-		
Îles Salomon	2023	740	26	17	60	24	72	17	53	30	17	83	54	5	75	20	78	15		
Îles Vierges britanniques	2011	28	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Îles Wallis-et-Futuna	2023	12	0	-	-	-	-	>99	NA	NA	NA	NA	NA	-	-	-	-	-		
Inde	2022	1 417 173	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Indonésie	2015	259 092	53	61	8	31	78	66	65	17	18	83	68	57	1	41	73	64		
Iran (République islamique d')	2023	89 173	77	52	44	4	61	82	66	32	2	72	91	41	53	6	52	74		
Iraq	2023	45 505	72	21	45	34	58	40	25	47	27	60	33	14	43	43	49	17		
Irlande	2023	5 057	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Italie	2023	58 871	72	73	-	-	97	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Japon	2023	123 295	92	-	-	-	-	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Jordanie	2023	11 337	92	22	-	-	80	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Kenya	2023	55 101	30	48	46	7	80	61	61	-	-	76	66	36	60	4	69	49		
Kirghizistan	2017	6 121	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Kiribati	2023	134	58	17	75	8	92	18	71	21	7	93	75	7	88	5	95	7		
Lesotho	2015	2 119	27	47	33	20	80	57	-	-	-	-	-	46	36	19	81	52		
Liban	2023	5 354	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Libéria	2023	5 418	54	31	-	-	31	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Libye	2023	6 888	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Lituanie	2023	2 718	69	93	8	<1	>99	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Macédoine du Nord	2023	2 086	59	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
						Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
Madagascar	2023	30 326	41	-	-	-	-	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Malaisie	2023	34 309	79	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	
Malawi	2023	20 932	18	42	57	<1	64	82	75	-	-	75	76	42	57	<1	52	79		
Maldives	2022	524	42	30	48	22	47	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	2023	23 294	46	45	-	-	69	45	-	-	-	-	-	64	36	<1	64	70		
Malte	2023	535	95	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	2023	37 840	65	32	51	16	40	72	46	47	7	49	87	20	55	25	32	57		
Mauritanie	2017	4 160	53	35	56	9	70	35	52	43	4	72	70	13	65	22	52	24		
Mexique	2023	128 456	82	-	-	-	-	-	65	35	<1	93	71	-	-	-	-	-	-	
Micronésie (États fédérés de)	2023	115	23	35	33	32	52	44	43	43	14	57	57	34	32	34	51	42		
Mongolie	2023	3 447	69	84	15	1	87	94	89	11	<1	90	99	61	33	6	75	77		
Monténégro	2023	626	69	-	-	-	-	-	68	30	2	77	97	53	40	7	60	93		
Montserrat	2023	4	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mozambique	2023	33 897	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	45		
Myanmar	2018	52 666	31	22	76	2	53	32	45	55	<1	75	65	4	93	4	35	11		
Namibie	2013	2 205	45	21	79	<1	54	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nauru	2023	13	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA		
Népal	2023	30 897	22	13	76	12	>99	17	16	70	15	76	28	4	75	21	76	6		
Nicaragua	2023	7 046	60	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Niger	2023	27 203	17	29	71	<1	72	29	-	-	-	71	-	33	67	<1	52	40		
Nigéria	2023	223 805	54	5	76	20	45	49	14	70	16	59	60	5	75	20	46	43		
Nioué	2023	2	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Oman	2023	4 644	88	98	2	<1	98	>99	98	2	<1	98	>99	-	-	-	-	-	-	
Ouganda	2023	48 582	27	49	48	3	85	49	92	6	2	80	-	91	6	3	85	-		
Ouzbékistan	2023	35 164	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pakistan	2023	240 486	38	4	41	55	23	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Palaos	2023	18	82	-	-	-	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2019	9 542	13	10	-	-	93	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Paraguay	2021	6 704	62	6	-	-	80	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pérou	2021	33 715	79	28	-	-	97	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Philippines	2023	117 337	48	64	30	6	77	78	74	24	3	87	81	47	42	11	57	72		
Portugal	2023	10 248	68	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Qatar	2023	2 716	99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	
République arabe syrienne	2023	23 227	57	-	-	-	18	-	6	-	-	64	70	<1	-	-	8	24		
République centrafricaine	2023	5 742	44	28	-	-	28	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République de Corée	2023	51 784	81	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République de Moldova	2021	3 062	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
République démocratique du Congo	2023	102 263	47	<1	>99	<1	<1	50	<1	98	2	<1	53	<1	>99	<1	<1	49		



PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	Population (en milliers)		% population urbaine		TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
						Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
République démocratique populaire lao	2023	7 634	38	19	79	2	51	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
République-Unie de Tanzanie	2023	67 438	37	32	-	-	81	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Rwanda	2023	14 095	18	42	49	9	58	73	52	40	8	68	76	40	51	10	56	73		
Sainte-Lucie	2023	180	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Saint-Kitts-et-Nevis	2013	48	31	94	-	-	94	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Saint-Marin	2023	34	98	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2009	110	49	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Samoa	2023	226	18	90	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sénégal	2023	17 763	50	25	74	<1	38	63	22	78	<1	34	59	28	69	2	49	59		
Serbie	2023	7 149	57	85	13	2	90	95	90	10	<1	92	98	79	17	4	86	91		
Seychelles	2021	106	58	80	-	-	80	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sierra Leone	2023	8 791	44	66	-	-	78	66	-	-	<1	-	64	-	-	-	-	52		
Slovaquie	2017	5 439	54	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Somalie	2023	18 143	48	12	50	37	37	41	14	59	27	43	50	8	36	56	27	26		
Soudan	2023	48 109	36	3	30	67	7	6	5	54	41	15	5	<1	18	82	1	7		
Soudan du Sud	2023	11 089	21	-	-	-	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sri Lanka	2023	21 894	19	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Suisse	2023	8 797	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tadjikistan	2023	10 144	28	37	60	2	56	72	58	38	4	67	84	34	58	8	54	69		
Tchad	2021	17 180	24	70	-	-	70	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tchéquie	2023	10 495	75	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Territoire palestinien occupé*	2023	5 371	78	57	34	9	69	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Thaïlande	2023	71 801	54	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Timor-Leste	2023	1 361	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Togo	2016	7 661	41	45	55	<1	76	49	60	40	<1	85	67	29	71	<1	75	29		
Tokélaou	2023	2	0	83	17	<1	>99	83	NA	NA	NA	NA	NA	83	17	<1	>99	83		
Tonga	2023	108	23	-	-	<1	>99	-	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	<1	>99	-		
Trinité-et-Tobago	2010	1 410	54	-	-	-	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tunisie	2023	12 458	71	-	-	-	59	-	-	-	-	63	-	-	-	-	56	-		
Türkiye	2023	85 816	77	78	-	-	96	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Tuvalu	2023	11	66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ukraine	2023	36 745	70	88	-	-	93	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Vanuatu	2023	335	26	13	87	<1	73	25	36	64	<1	68	61	8	92	<1	73	17		
Viet Nam	2018	94 914	36	70	-	-	94	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Yémen	2023	34 450	40	37	-	-	37	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Zambie	2023	20 570	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	87	<1	64	54		
Zimbabwe	2023	16 665	33	79	21	<1	-	-	87	12	<1	-	-	65	35	<1	-	-		

\* Les rapports de l'UNICEF font référence à « l'État de Palestine ».

PAYS, ZONE OU TERRITOIRE	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
		République démocratique populaire lao	2023	50	50	<1	80	70	14	83	3	46	23	14	83	3	46	31	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rwanda	2023	75	25	<1	90	87	40	50	10	56	73	43	50	7	57	77	41	47	12	60	69
Sainte-Lucie	2023	>99	-	-	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	>99	-	-	>99	>99
Saint-Kitts-et-Nevis	2013	83	-	-	83	>99	96	-	-	96	>99	93	-	-	93	>99	-	-	-	>99	-
Saint-Marin	2023	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99	>99	<1	<1	>99	>99
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	-
Samoa	2023	-	-	-	>99	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	2023	47	52	1	54	93	24	76	<1	37	61	23	76	<1	36	60	37	63	<1	48	74
Serbie	2023	85	15	<1	85	96	84	14	3	91	95	85	13	2	90	95	-	-	-	-	-
Seychelles	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sierra Leone	2023	79	-	-	94	79	69	30	<1	80	69	57	43	<1	80	57	69	31	<1	90	69
Slovaquie	2017	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99	-	-	-	-	>99
Somalie	2023	19	64	17	53	58	9	44	47	30	31	13	47	39	38	39	-	-	-	-	-
Soudan	2023	6	43	51	11	7	3	27	70	6	6	2	24	74	35	6	5	63	32	18	5
Soudan du Sud	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	2023	-	-	-	88	-	-	-	-	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	2023	96	-	-	98	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	2023	55	39	6	70	75	33	59	8	52	70	37	55	7	56	72	-	-	-	-	-
Tchad	2021	85	-	-	85	93	68	-	-	68	72	-	-	-	-	60	-	-	-	-	73
Tchéquie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire palestinien occupé*	2023	58	32	9	77	72	57	34	9	68	79	64	29	7	77	80	32	53	16	38	72
Thaïlande	2023	-	-	<1	-	98	-	-	<1	-	-	-	-	<1	-	98	-	-	-	-	-
Timor-Leste	2023	50	50	<1	>99	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	2016	66	34	<1	91	72	35	65	<1	72	38	45	55	<1	81	51	-	-	-	-	-
Tokélaou	2023	83	17	<1	>99	83	-	-	-	-	-	83	17	<1	>99	83	-	-	-	-	-
Tonga	2023	38	63	<1	>99	38	-	-	<1	>99	-	-	-	<1	>99	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	2010	-	-	-	64	-	-	-	-	91	-	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	59	-	-	-	-	59	-	-	-	-	-	-
Türkiye	2023	81	-	-	95	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	2023	>99	<1	<1	>99	>99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	2023	89	-	-	94	89	87	-	-	92	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	2023	60	40	<1	>99	60	11	89	<1	72	23	10	90	<1	72	22	25	75	<1	71	38
Viet Nam	2018	-	-	-	-	92	-	-	-	-	63	-	-	-	48	-	-	-	-	-	-
Yémen	2023	54	-	-	54	69	35	-	-	36	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zambie	2023	-	-	-	-	-	13	87	<1	64	62	10	90	<1	62	70	-	-	-	-	-
Zimbabwe	2023	73	26	<1	-	-	69	31	<1	-	-	68	32	<1	-	-	76	24	<1	-	-

## Annexe 4 : Estimations régionales et mondiales des services WASH dans les établissements de santé

### Estimations régionales et mondiales sur l'approvisionnement en eau

REGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
<b>RÉGIONS ODD</b>																		
Australie et Nouvelle Zélande	2023	31 667	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Asie centrale et Asie du Sud	2023	2 105 744	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	-	-		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	2 349 302	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Europe et Amérique du Nord	2023	1 119 338	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Amérique latine et Caraïbes	2023	664 954	82	-	-	21	79	67	-	-	-	-	-	-	-	-		
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	562 240	64	76	18	6	95	87	85	14	1	99	91	44	44	13	87	59
Océanie	2023	13 909	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique subsaharienne	2023	1 196 276	43	60	19	21	79	61	77	15	8	92	77	50	24	26	74	49
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																		
Pays en développement sans littoral	2023	576 816	32	66	13	21	77	75	84	8	9	91	-	54	22	24	73	51
Pays les moins avancés	2023	1 151 134	36	62	19	18	81	59	81	13	6	93	79	55	25	20	79	50
Petits États insulaires en développement	2023	72 594	62	76	16	8	92	77	84	14	3	97	85	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	1 956 778	44	63	20	17	83	65	82	13	5	95	85	53	26	21	79	55
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																		
Revenu faible	2023	722 984	35	61	18	21	79	64	78	15	7	93	77	51	26	24	76	47
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	3 227 613	43	74	16	11	89	75	-	-	-	-	-	80	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	2 831 295	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	1 229 624	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	7 973 445	57	78	11	11	89	79	-	-	3	97	-	73	18	10	90	-
	2023	8 043 429	57	-	-	9	91	-	-	-	-	-	-	74	-	-	-	-

REGION	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place	Services de base pour l'approvisionnement en eau (améliorés, disponibles et sur place)	Services limités pour l'approvisionnement en eau (améliorés, non disponibles et/ou non présents sur place)	Pas de services pour l'approvisionnement en eau (non améliorés ou aucune installation)	Points d'eau améliorés	Approvisionnement en eau amélioré sur place
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle Zélande	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2023	-	-	-	-	-	<b>85</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2023	-	-	-	-	-	-	-	16	84	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	<b>80</b>	20	<1	>99	85	<b>69</b>	23	7	94	86	<b>65</b>	28	7	94	76	-	-	6	94	-
Océanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2023	<b>79</b>	14	8	92	78	<b>60</b>	24	16	84	54	<b>61</b>	14	25	75	58	<b>78</b>	14	8	92	66
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																					
Pays en développement sans littoral	2023	<b>88</b>	8	3	96	-	<b>62</b>	20	18	82	61	<b>61</b>	15	24	76	-	<b>83</b>	8	9	91	-
Pays les moins avancés	2023	<b>81</b>	14	5	95	71	<b>61</b>	20	20	81	55	<b>62</b>	18	20	80	57	<b>82</b>	10	8	92	73
Petits États insulaires en développement	2023	<b>82</b>	9	8	92	84	<b>77</b>	14	9	91	78	-	-	8	92	77	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	<b>76</b>	18	6	94	82	<b>64</b>	21	15	85	62	<b>61</b>	20	19	81	64	<b>80</b>	13	6	94	75
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																					
Revenu faible	2023	<b>83</b>	12	5	95	75	<b>58</b>	22	20	80	55	<b>62</b>	16	22	78	58	<b>78</b>	13	9	91	67
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	<b>84</b>	13	3	97	88	<b>81</b>	8	11	89	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	<b>84</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>97</b>	-	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>93</b>	<b>82</b>	-	-	-	-	-
	2023	-	-	<b>2</b>	<b>97</b>	-	<b>80</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

# Estimations régionales et mondiales sur l'assainissement

REGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, services améliorés ou adaptés aux personnes à mobilité réduite) (hygiène ménagère, et adaptés aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, services améliorés ou adaptés aux personnes à mobilité réduite) (hygiène ménagère, et adaptés aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, services améliorés ou adaptés aux personnes à mobilité réduite) (hygiène ménagère, et adaptés aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
<b>RÉGIONS ODD</b>																		
Australie et Nouvelle Zélande	2023	31 667	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Asie centrale et Asie du Sud	2023	2 105 744	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	88		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	2 349 302	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Europe et Amérique du Nord	2023	1 119 338	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Amérique latine et Caraïbes	2023	664 954	82	-	-	3	97	-	-	-	-	-	-	-	25	75		
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	562 240	64	<b>36</b>	58	6	94	84	<b>55</b>	-	-	-	96	<b>18</b>	67	15	85	77
Océanie	2023	13 909	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique subsaharienne	2023	1 196 276	43	<b>22</b>	62	16	84	69	<b>35</b>	55	10	90	78	<b>11</b>	69	19	81	61
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																		
Pays en développement sans littoral	2023	576 816	32	<b>22</b>	59	19	79	76	<b>35</b>	53	12	88	86	<b>5</b>	71	24	76	70
Pays les moins avancés	2023	1 151 134	36	<b>19</b>	68	13	87	69	-	-	5	95	89	<b>6</b>	77	17	83	64
Petits États insulaires en développement	2023	72 594	62	-	-	8	92	89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Contextes fragiles	2023	1 956 778	44	<b>19</b>	66	14	85	68	<b>36</b>	56	8	91	81	<b>10</b>	72	18	82	60
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																		
Revenu faible	2023	722 984	35	<b>18</b>	66	16	84	74	<b>37</b>	56	8	92	86	<b>10</b>	71	19	81	66
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	3 227 613	43	<b>25</b>	64	11	89	71	-	-	-	-	-	-	-	12	88	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	2 831 295	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	1 229 624	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	7 973 445	57	-	-	9	91	77	-	-	-	-	-	-	-	19	81	-
	2023	8 043 429	57	-	-	8	92	81	-	-	-	-	-	-	-	18	82	-

REGION	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables	Services de base pour l'assainissement (installations améliorées, utilisables, réservées au personnel, non mixtes et dotées de dispositifs de gestion de l'hygiène menstruelle, et adaptées aux personnes à mobilité réduite)	Services limités pour l'assainissement (installations améliorées, mais, ne répondant pas à l'ensemble des critères propres aux services de base)	Pas de services pour l'assainissement (aucune installation ou installations non améliorées)	Installations améliorées	Installations améliorées et utilisables
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle Zélande	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2023	-	-	-	-	-	-	28	72	-	-	-	-	17	83	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2023	-	-	14	86	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	<b>43</b>	54	3	97	89	<b>40</b>	54	6	94	80	<b>35</b>	-	-	-	85	-	-	-	-	-
Océanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2023	<b>42</b>	54	4	96	81	<b>15</b>	72	14	86	63	<b>26</b>	61	14	86	67	-	-	7	93	74
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																					
Pays en développement sans littoral	2023	<b>45</b>	50	5	95	91	<b>8</b>	71	21	79	72	<b>25</b>	58	17	83	76	<b>34</b>	56	10	90	87
Pays les moins avancés	2023	-	-	3	97	88	<b>6</b>	80	14	86	72	-	-	11	89	78	-	-	5	95	87
Petits États insulaires en développement	2023	-	-	3	97	93	-	-	14	86	89	-	-	10	90	87	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	<b>43</b>	54	4	96	85	<b>14</b>	73	14	86	68	<b>22</b>	65	12	88	70	-	-	5	95	78
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																					
Revenu faible	2023	<b>44</b>	52	5	95	85	<b>12</b>	71	18	82	67	<b>26</b>	59	15	85	74	<b>33</b>	59	7	93	83
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	-	-	4	96	90	<b>20</b>	60	20	80	77	-	-	14	86	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	<b>53</b>	<b>40</b>	<b>7</b>	<b>93</b>	<b>88</b>	-	-	<b>14</b>	<b>86</b>	<b>77</b>	-	-	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>80</b>	-	-	-	-	-
	2023	-	-	<b>7</b>	<b>93</b>	<b>88</b>	-	-	<b>18</b>	<b>82</b>	-	-	-	<b>13</b>	<b>87</b>	-	-	-	-	-	-

## Estimations régionales et mondiales sur l'hygiène

REGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL			
				Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains
<b>RÉGIONS ODD</b>																	
Australie et Nouvelle Zélande	2023	31 667 87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Asie centrale et Asie du Sud	2023	2 105 744 39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	2 349 302 63	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Europe et Amérique du Nord	2023	1 119 338 78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Amérique latine et Caraïbes	2023	664 954 82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	562 240 64	<b>58</b>	27	15	72	69	<b>69</b>	19	13	79	75	<b>36</b>	21	43	48	42
Océanie	2023	13 909 23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique subsaharienne	2023	1 196 276 43	<b>34</b>	53	13	75	33	<b>52</b>	38	11	81	-	-	-	18	76	-
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																	
Pays en développement sans littoral	2023	576 816 32	-	-	11	84	-	-	-	6	87	-	-	-	16	83	-
Pays les moins avancés	2023	1 151 134 36	-	-	14	80	-	-	-	9	81	-	-	-	18	76	-
Petits États insulaires en développement	2023	72 594 62	-	-	-	74	-	-	-	-	86	-	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	1 956 778 44	<b>46</b>	37	18	72	51	<b>63</b>	28	10	79	65	-	-	19	72	-
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																	
Revenu faible	2023	722 984 35	<b>38</b>	46	16	78	-	-	-	11	83	-	-	-	21	75	-
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	3 227 613 43	<b>60</b>	26	14	76	64	-	-	5	84	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	2 831 295 69	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	1 229 624 82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	7 973 445 57	<b>57</b>	<b>34</b>	<b>9</b>	<b>70</b>	<b>68</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	8 043 429 57	-	-	<b>9</b>	<b>80</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

REGION	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes	Services de base pour l'hygiène (installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains disponibles sur les lieux de soins, et près des toilettes)	Services limités pour l'hygiène (lieux de soins ou toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Pas de services pour l'hygiène (lieux de soins et toilettes non équipés d'installations pour l'hygiène des mains)	Lieux de soins équipés d'installations pour l'hygiène des mains	Installations de lavage des mains dotées d'eau et de savon à proximité des toilettes
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle Zélande	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2023	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	-	-	-	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	<1	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2023	-	-	-	89	-	-	-	4	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	60	32	8	73	69	55	29	17	68	66	52	32	16	64	59	-	-	4	-	-
Océanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2023	61	31	7	86	-	40	43	17	72	-	39	46	15	76	-	-	-	7	85	-
<b>OTHER REGIONAL GROUPINGS</b>																					
Pays en développement sans littoral	2023	60	35	5	90	-	54	33	13	80	-	-	-	13	86	-	-	-	3	92	-
Pays les moins avancés	2023	-	-	9	89	-	-	-	17	73	-	-	-	16	79	-	-	-	6	89	-
Petits États insulaires en développement	2023	-	-	-	84	-	-	-	-	73	-	-	-	-	72	-	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	65	24	11	84	69	46	34	20	68	51	46	37	16	74	-	-	-	7	86	-
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																					
Revenu faible	2023	61	29	9	87	-	45	36	19	73	-	-	-	17	78	-	-	-	7	88	-
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	-	-	8	86	-	59	26	15	71	64	-	-	7	81	-	-	-	2	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	75	-	-	91	78	56	35	9	67	66	61	32	7	69	70	-	-	-	-	-
	2023	-	-	-	89	-	-	-	9	76	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-

# Estimations régionales et mondiales sur le nettoyage de l'environnement

REGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL				MILIEU URBAIN				MILIEU RURAL						
				Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage
<b>RÉGIONS ODD</b>																		
Australie et Nouvelle Zélande	2023	31 667	87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Asie centrale et Asie du Sud	2023	2 105 744	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	2 349 302	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Europe et Amérique du Nord	2023	1 119 338	78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Amérique latine et Caraïbes	2023	664 954	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	562 240	64	<b>26</b>	26	48	44	34	<b>41</b>	27	31	61	46	<b>12</b>	19	69	25	15
Océanie	2023	13 909	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Afrique subsaharienne	2023	1 196 276	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																		
Pays en développement sans littoral	2023	576 816	32	<b>37</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pays les moins avancés	2023	1 151 134	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Petits États insulaires en développement	2023	72 594	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Contextes fragiles	2023	1 956 778	44	<b>34</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																		
Revenu faible	2023	722 984	35	<b>27</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	3 227 613	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	2 831 295	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Revenu élevé	2023	1 229 624	82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MONDE	2022	7 973 445	57	-	-	-	<b>52</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2023	8 043 429	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

REGION	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage	Services de base pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et personnel formé)	Services limités pour le nettoyage de l'environnement (protocoles de nettoyage en place et/ou quelques membres du personnel formés/trainés)	Pas de services pour le nettoyage de l'environnement (manque de protocoles de nettoyage et personnel non formé)	Protocoles de nettoyage en place	Formation sur le nettoyage
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle Zélande	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2023	-	-	-	79	-	-	-	-	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	37	30	33	56	42	23	25	52	41	28	27	23	50	43	31	-	-	-	-	-
Océanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																					
Pays en développement sans littoral	2023	52	-	-	-	-	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays les moins avancés	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Petits États insulaires en développement	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	57	-	-	-	-	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																					
Revenu faible	2023	47	-	-	-	-	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	64	-	-	77	69	-	-	-	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Estimations régionales et mondiales sur la gestion des déchets

REGION	Année	Population (en milliers)	% population urbaine	TOTAL					MILIEU URBAIN					MILIEU RURAL				
				Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
<b>RÉGIONS ODD</b>																		
Australie et Nouvelle Zélande	2023	31 667 87	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Asie centrale et Asie du Sud	2023	2 105 744 39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	2 349 302 63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Europe et Amérique du Nord	2023	1 119 338 78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Amérique latine et Caraïbes	2023	664 954 82	-	-	-	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	562 240 64	<b>40</b>	42	18	65	53	<b>46</b>	39	16	63	63	<b>14</b>	36	50	26	28	
Océanie	2023	13 909 23	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Afrique subsaharienne	2023	1 196 276 43	<b>26</b>	66	8	50	52	<b>26</b>	66	9	50	58	<b>25</b>	68	6	44	46	
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																		
Pays en développement sans littoral	2023	576 816 32	<b>42</b>	55	3	67	55	<b>54</b>	42	3	68	58	<b>35</b>	61	4	55	44	
Pays les moins avancés	2023	1 151 134 36	<b>31</b>	59	11	55	45	<b>22</b>	71	6	42	39	<b>22</b>	66	12	38	41	
Petits États insulaires en développement	2023	72 594 62	-	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Contextes fragiles	2023	1 956 778 44	<b>25</b>	55	21	48	43	<b>28</b>	62	10	53	53	<b>21</b>	66	13	40	42	
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																		
Revenu faible	2023	722 984 35	<b>34</b>	55	11	47	52	<b>33</b>	59	8	49	57	<b>26</b>	63	11	39	43	
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	3 227 613 43	<b>28</b>	50	22	57	44	-	-	-	63	-	-	-	-	-		
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	2 831 295 69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Revenu élevé	2023	1 229 624 82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MONDE	2022	7 973 445 57	-	-	-	<b>72</b>	<b>65</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	2023	8 043 429 57	-	-	-	<b>71</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

REGION	Année	MILIEU HOSPITALIER					MILIEU NON HOSPITALIER					SECTEUR PUBLIC					SECTEUR PRIVÉ				
		Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités	Services de base pour la gestion des déchets (déchets triés, traités et éliminés de manière sûre)	Services limités pour la gestion des déchets (déchets non triés ou traités et éliminés de manière sûre)	Pas de services pour la gestion des déchets (déchets non triés ni traités ni éliminés de manière sûre)	Déchets triés	Déchets traités
<b>RÉGIONS ODD</b>																					
Australie et Nouvelle Zélande	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	2023	-	-	-	-	-	<b>23</b>	-	-	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	2023	-	-	-	90	-	-	-	-	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Nord et Asie occidentale	2023	<b>47</b>	41	13	58	62	<b>29</b>	52	19	57	44	<b>31</b>	44	25	54	45	-	-	8	-	-
Océanie	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique subsaharienne	2023	<b>44</b>	48	8	60	68	<b>23</b>	70	8	44	47	<b>24</b>	69	7	46	50	<b>35</b>	58	7	45	59
<b>AUTRES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX</b>																					
Pays en développement sans littoral	2023	<b>59</b>	40	1	78	68	<b>40</b>	56	4	60	51	<b>39</b>	58	3	63	48	<b>53</b>	44	3	60	63
Pays les moins avancés	2023	<b>40</b>	53	7	61	55	<b>25</b>	60	15	41	42	<b>28</b>	61	11	52	44	<b>34</b>	61	5	53	48
Petits États insulaires en développement	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contextes fragiles	2023	<b>42</b>	45	13	64	60	<b>22</b>	55	23	42	42	<b>26</b>	60	14	51	48	<b>36</b>	57	7	54	54
<b>GROUPES DE REVENUS</b>																					
Revenu faible	2023	<b>43</b>	49	8	57	62	<b>29</b>	58	13	41	44	<b>31</b>	57	12	47	47	<b>39</b>	55	6	46	59
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2023	<b>49</b>	40	10	73	63	<b>23</b>	50	27	50	43	-	-	-	61	-	-	-	-	-	-
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu élevé	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONDE	2022	<b>68</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	-	-	-	<b>67</b>	-	-	-	-	<b>67</b>	-	-	-	-	-	-
	2023	-	-	-	<b>80</b>	-	-	-	-	<b>61</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



ONU-Eau coordonne les efforts des entités des Nations Unies et des organisations internationales qui travaillent sur les questions de l'eau et de l'assainissement. Les publications d'ONU-Eau s'appuient sur l'expérience et l'expertise de ses membres et partenaires.

## PERIODIC REPORTS:

### Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement

La stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement fournit une approche permettant aux Nations Unies de travailler en collaboration dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En septembre 2023, les États Membres ont adopté la résolution 77/334 de l'Assemblée générale, selon laquelle le Secrétaire général était prié de présenter une stratégie en matière d'eau et d'assainissement à l'échelle du système des Nations Unies, en consultation avec les États Membres, avant la fin de la soixante-dix-huitième session. La stratégie a été élaborée par ONU-Eau sous la direction de la présidence d'ONU-Eau, à la demande du Secrétaire général, et a été lancée en juillet 2024.

### Plan directeur pour l'accélération : rapport de synthèse de 2023 sur l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau et à l'assainissement

Le rapport, rédigé par les membres et les partenaires d'ONU-Eau, est un guide concis en vue d'obtenir des résultats concrets. Il propose des recommandations politiques réalisables, à l'intention des décideurs de haut niveau des États Membres, d'autres parties prenantes et du système des Nations Unies afin de mettre le monde sur la voie de la réalisation de l'ODD 6 d'ici 2030. Il a été publié avant les discussions menées par les États Membres et les parties prenantes concernées lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, qui incluait une manifestation spéciale axée sur l'ODD 6 et le Programme d'action pour l'eau.

### Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau

Le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau est le rapport phare d'ONU-Eau sur les questions d'eau et d'assainissement, axé sur un thème différent chaque année. Le rapport est publié par l'UNESCO pour le compte d'ONU-Eau, et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau.

### Mise à jour sur l'état d'avancement de l'ODD 6 – 8 rapports, par indicateur mondial ODD 6

Cette série de rapports fournit une mise à jour et une analyse approfondies des progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des différentes cibles de l'ODD 6, et identifie les domaines prioritaires pour progresser plus vite. Elle comprend les progrès accomplis dans les domaines suivants : eau potable, assainissement et hygiène dans les ménages ; traitement des eaux usées ; qualité de l'eau ambiante ; efficacité de l'utilisation des ressources en eau ; niveau de stress hydrique ; gestion intégrée des ressources en eau ; coopération dans le domaine des eaux transfrontières ; écosystèmes liés à l'eau ; coopération internationale et participation locale. Les rapports, produits par les organismes responsables, présentent les dernières données disponibles à l'échelle nationale, régionale et mondiale sur les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 et sont publiés tous les deux à trois ans. Les dernières mises à jour ont été publiées en juillet/août 2024.

### Rapports de situation du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène

Le Programme commun OMS/UNICEF, affilié à ONU-Eau, est responsable du suivi mondial des progrès accomplis en faveur des cibles de l'ODD 6, en vue de l'accès universel et à un prix abordable à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables. Tous les deux ans, le Programme commun OMS/UNICEF publie des estimations actualisées et des rapports de situation sur les services WASH dans les ménages (dans le cadre des rapports de situation sur l'ODD 6, voir ci-dessus), les écoles et les établissements de santé.

### Analyse et évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)

Le rapport GLAAS est produit par l'OMS pour le compte d'ONU-Eau. Il fournit une mise à jour mondiale sur les cadres directeurs, les dispositions institutionnelles, la base de ressources humaines et les flux de financement internationaux et nationaux à l'appui de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Il s'agit d'une importante contribution aux activités du partenariat Assainissement et eau pour tous, ainsi qu'aux rapports de situation sur l'ODD 6. Le prochain rapport sera publié en 2025.

### Études de cas sur l'accélération de la réalisation de l'ODD 6 par pays

Afin d'accélérer la réalisation des cibles de l'ODD 6 dans le contexte du Cadre mondial d'accélération de l'objectif de développement durable 6, ONU-Eau publie des études de cas afin d'explorer les voies empruntées par les pays pour accélérer les progrès vers l'ODD 6 au niveau national. Depuis 2022, six études de cas ont été publiées : Brésil, Costa Rica, Ghana, Pakistan, Sénégal et Singapour. Trois nouvelles études de cas ont été publiées en juillet 2024 : Cambodge, Jordanie et Tchèque.

### Notes d'orientation et d'analyse

Les notes d'orientation d'ONU-Eau fournissent des orientations politiques brèves et informatives sur les questions les plus urgentes liées à l'eau douce, qui s'appuient sur l'expertise combinée du système des Nations Unies. Les notes d'analyse fournissent une analyse des questions émergentes et peuvent servir de base à d'autres recherches, discussions et aux orientations politiques futures.

## PUBLICATIONS PRÉVUES

- Note d'orientation d'ONU-Eau sur la coopération dans le domaine des eaux transfrontières – mise à jour

# Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé : mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires



Site web du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène : <https://washdata.org>

## Eau

- **73 pays** et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'approvisionnement en eau dans les établissements de santé.
- Dans les contextes fragiles, **37 %** des établissements de santé ne disposaient pas d'un service de base d'approvisionnement en eau.
- À l'échelle mondiale, **9 %** des établissements de santé (couvrant 743 millions de personnes) n'avaient pas de service d'approvisionnement en eau.

## Assainissement

- **52 pays** et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'assainissement dans les établissements de santé.
- Dans les contextes fragiles, **19 %** des établissements de santé disposaient de services de base d'assainissement.
- À l'échelle mondiale, **8 %** des établissements de santé (couvrant 661 millions de personnes) n'avaient pas de service d'assainissement.

## Hygiène

- **48 pays** et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base d'hygiène dans les établissements de santé.
- Dans les contextes fragiles, moins de la moitié des établissements de santé (**46 %**) disposaient d'un service de base d'hygiène.
- Quatre établissements de santé sur cinq (**80 %**) étaient équipés d'installations fonctionnelles pour l'hygiène des mains sur les lieux de soins.
- À l'échelle mondiale, **9 %** des établissements de santé (couvrant 722 millions de personnes) n'avaient pas de service d'hygiène.

## Nettoyage de l'environnement

- **40 pays** et 1 région ODD disposaient d'estimations pour les services de base de nettoyage de l'environnement dans les établissements de santé.
- Dans les contextes fragiles, seul un tiers (**34 %**) des établissements de santé disposaient de services de base de nettoyage de l'environnement.

## Gestion des déchets

- **67 pays** et 2 régions ODD disposaient d'estimations pour les services de base de gestion des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé.
- Dans les contextes fragiles, **25 %** des établissements de santé étaient dotés de services de base de gestion des déchets d'activités de soins.
- À l'échelle mondiale, **71 %** des établissements de santé disposaient de matériel permettant de trier en toute sécurité les déchets d'activités de soins à l'endroit où ils sont produits.